



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MERCURE

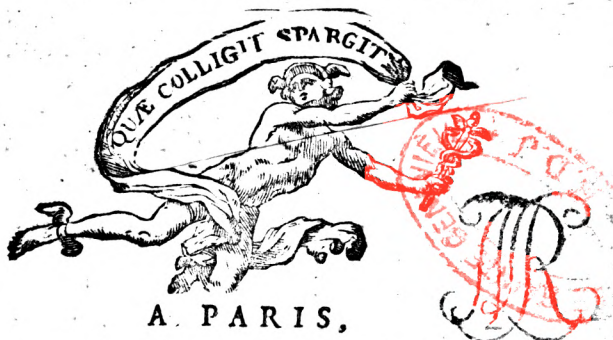
DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

SEPTEMBRE 1729.

PREMIERE PARTIE,

*Contenant diverses Fêtes à l'occasion de la
Naissance de Monseigneur le DAUPHIN.*



A. PARIS,

GUILLAUME CAVELIER, rue

S. Jacques, au Lys d'Or.

LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty,

Chez { à la descente du Pont Neuf, au coin
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.

JEAN DE NULLY, au Palais,

à l'Ecu de France & à la Palme.

M. DCC. XXIX.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



A V I S.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoisé, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X

XXX. SOLS.



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
SEPTEMBRE. 1729.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

L'AMOUR VAINCU.
NOUVELLE.



JE veux chanter l'Amour, en dépit
de mes rides.

Anacréon plus vieux que moi,
En faisoit son unique emploi,
Et jugeoit, sans Amour, les Muses insipides.
Mon sage Ami, souffre mes Jeux,
Comme une fièvre intermittante ;
A ij C'est

1910 MERCURE DE FRANCE.

C'est l'Amour vaincu que je chante ,
Damis , c'est comme tu le veux.

Gênes n'avoit rien vû de plus beau qu'Isabelle,

Gênes , si superbe en Palais ,

En Meubles , en Tableaux , en Festins , en Ba-
lets ,

Gênes étoit encor plus superbe par elle.

Par une infinité d'endroits ,

C'étoit une beauté charmante ;

Le teint , les yeux , la bouche & la gorge naîs-
sante ,

A l'envi disputoient leurs droits ,

Et ne laissoient pas faire un choix ,

A la Cupidité flottante.

Bien que sa modestie au bon goût plus pic-
quante ,

L'emportât de toutes les voix ;

Faite comme elle étoit , sans biens & sans naîs-
sance ,

Elle ne manquoit point d'Amans ;

Les Galans , par des soins , les Riches , par
présens ,

S'efforçoient d'ébranler ce Rocher de conf-
tance ;

Mais les soupirs perdus , les présens mépriez ,

A tous les conteurs de fleurette ,

De leur espoir desabusez ,

Firent bientôt sonner retraite.

Comme le plus épris ou le plus obstiné ,

Vivalde

SEPTEMBRE. 1729 1911

Vivalde resta seul à tenter l'aventure ;

De toutes les Graces orné ,

Qu'une haute fortune ajoute à la Nature ,

Vivalde étoit l'honneur de cette Nation ;

Galant , liberal , magnifique ,

Bienfait , & dans l'intention ,

Pour signaler sa passion ,

De faire un effort héroïque.

Que fit-il ? un beau jour il vint lui proposer ,

D'accourcir le chemin d'Amour de mainte
lieuë ,

De prendre le Roman par le bout de la queue ,

En un mot d'épouser.

Isabelle n'étoit de bronze , ni de roches

Son jeune cœur ~~avait~~ pris feu ,

Comme on prend bien souvent , pour peu

Qu'on en approche :

Grande étoit la tentation ,

Et ne pouvoit être plus forte ,

Après quelque reflexion ,

Elle répondit de la sorte :

Y pensez-vous, Seigneur ? Ah ! quand ma
vanité ,

Me porteroit à l'imprudence ,

De joindre ma bassesse à votre qualité ,

J'en ferois une amere & longue penitence.

Croiriez-vous parvenir à la tranquillité ,

Que cherche votre impatience ?

B iij Une

1912 MERCURE DE FRANCE.

Une première jouissance.

Eteindroit de vos feux toute l'activité;

Vous languiriez d'ennuis pour avoir rejeté,

Une plus sortable alliance.

Je mourrois de douleur de me voir mépriser;

Mon dépit en feroit extrême;

Seigneur, parce que je vous aime,

Je ne veux point vous épouser.

Ce beau raisonnement paroïssoit chimerique,

Pour un cœur fortement touché,

Vivalde ne fut pas bien long temps empêché

D'y trouver la réplique:

L'Amour lui prête pour raison,

Des sermens, des transports, des soupirs & des larmes,

Vraies ou feintes pamoisons.

Insensible à tous ces vacarmes,

Après avoir bien combattu,

A la fin, conclut Isabelle,

Que son Amant fidelle,

Sans chocquer le bon sens, ou blesser sa vertu,

Ne doit plus s'obstiner à soupirer pour elle:

On craint le voisinage, on craint les mauvais bruits;

On se craint plus soi-même, & la Belle l'engage,

D'aller dissiper ses ennuis,

SÉPTEMBRE. 1729. 1913

Par la diversion de quelque long voyage,
Il part desespéré,
Et quitte le Rivage,
De l'objet adoré.

C'est ainsi qu'Isabelle heureusement débute,
Pour vaincre son amour dans cette occasion,
Et l'orgueilleuse passion,
Entraîne dans sa chute,
L'intérêt & l'ambition.

Mais tandis que Vivalde aux Echos de Syrie,
Va conter son tourment,
Isabelle qui se marie,
Met par sa bizarrerie,
~~Gênes dans l'étonnement~~
On croit qu'Isabelle extravague,
Quand parmi tant de concurrens,
En mérite, en naissance, en amour differens,
Un jeune Matelot seul emporte la bague.
C'étoit là son entêtement,
Qui ne manquoit pas de prudence;
Elle croyoit qu'une alliance,
Se cimentoit plus fortement,
Par égalité de naissance,
Quoiqu'il en soit, l'événement,
Répondit à son esperance :
Dans son nouvel engagement,
Ce ne fut plus qu'empressement.

A iij

Plus

1914 MERCURE DE FRANCE:

Plus que parfaite intelligence ;
Mais sans le souvenir de son cher Exilé ,
Qui troubloit les douceurs du nouveau mariage ,
Jamais il ne seroit parlé ,
D'un plus heureux ménage.
Le premier enfant embellit ,
Ainsi que le vulgaire assure ;
Mais la fécondité de son pudique lit ,
Bien loin qu'à ses attraits elle fit quelque injure ,
Sur le Proverbe renchérit ,
Et l'incomparable Isabelle ,
A sa troisième couche étoit encor plus belle.

Cependant le destin jaloux ,
Qui de mal faire a toujours hâte ,
Lui fait éprouver son courroux ;
Son pauvre Matelot montant une Frégate ,
Est enlevé par un Pyrate ,
Et mis dans la boîte à cailloux ,
Sans que dans sa maison restât ni pain ni pâte.
Animez par cet accident ,
Tous ses vieux Soupirans reviennent à la charge ;
Ils offrent du secours, & dans leur zèle ardent ,
Le plus ferré d'ailleurs se montre le plus large.
Isabelle refuse tout ,
A la barbe des gens qui la pousoient à bout ;
Elle

SEPTEMBRE 1729. 1915

Elle leur dérobe ses charmes,
Et la pauvrete se réfout,
A vivre de ses larmes.

Vivalde en ce temps là , de Smirne retourné ,
Avoit fait un riche commerce ,
Où , pour passer le temps , il s'étoit adonné ,
De Perles d'Indosthan & de Tapis de Perse ;
Qui dit Génois , dit Commerçant ;
Qu'amour tant qu'il voudra lutine & boule-
verse ,

Mais vive le trente pour cent.
De son adorable Isabelle ,
Dont il avoit en grès appris l'événement ,
Il cherchoit toujours *sourdement* ,
A retrouver quelque nouvelle ;
Quand par un beau matin on lui vint annoncer
Que cette Belle est à sa porte :
Quel étonnement le transporte ,
Je vous laisse à penser !

Tantôt il est de feu , tantôt il est de glace ;
Dans l'attente de ce combat ,
Comme pour sortir de sa place ,
Le cœur lui bat ,
Et sent donner à son audace ,
Echec & mat.

Elle de son côté n'est pas plus assurée ,
Et sur son teint de Lis une honnête rougeur ,
Sème de la pudeur ,

Av L'ho-

1916 MERCURE DE FRANCE.

L'honorable livrée :

Une commune émotion,

Entr' eux fait regner le silence.

Vivalde plus hardi, l'interrompt & commence
La conversation.

Vous voir dans mon Palais, adorable Isabelle,
Est un honneur que je reçois.

Qui passe mon attente, apprenez-moi, cruelle,
A quel sentiment je le dois :

Est-ce pour m'en chasser une seconde fois ?

Et par trois ans d'exil, de mon obéissance,
A vos sévères loix,

N'ai-je donc pas assez confirmé l'assurance ?

Seigneur, interrompt-elle il ne faut plus songer
A ma faute passée,

Et je viens vous offrir de quoi vous en venger,
Au-delà de votre pensée.

Indigne du bonheur que vous m'aviez offert,

J'ai refusé la main qui me combloit de gloire,

L'Amour sçait que j'en ai souffert

Plus de maux que l'on ne peut croire ;

Mais refusez de secourir,

Trois enfans malheureux qu'accable leur misère,

Et qui sur le point de périr,

N'y seroient pas réduits si vous étiez leur père ;

Par son caprice négligé,

Refusez du secours à leur coupable mère.

Sci-

SEPTEMBRE. 1719. 1917

Seigneur, & vous êtes vengé.
J'ai trouvé plus d'un téméraire,
Qui mal-à-propos s'est flatté,
De m'acquiescer comme à l'enchère;
Mais ce n'est qu'en vous que j'espère,
Et la mort finira mon infortune amère,
Ou votre générosité.

Courage, Amour, nous tenons la cruelle,
Notre espoir n'est plus limité,
On voit rarement une Belle,
Avoir assez de fermeté,
Pour défendre son cœur rebelle,
Des invincibles traits de la nécessité.

Pendant que l'adroite Isabelle,
Poursuit de son discours le tour ingénieux,
Vivalde est absorbé, la dévore des yeux,
Et sent que sa vertu chancelle.
Ah! disoit-il, qu'elle est belle!
Jamais elle n'eut tant d'appas:
Peut-on faire meilleure amplette?
Osons, c'est une affaire faite,
Il ne reste qu'à faire un pas.
Puis d'un meilleur avis, ah! disoit-il, perfide!
Ce que tu n'as pû par tes soins,
Faut-il que ta fureur aveugle & parricide,
L'arrache à ses besoins?

A. vj. Quoi

1918 MERCURE DE FRANCE.

Quoi renoncer à la victoire,
Dont l'Amour va me couronner ?
Quoi ! renoncer à cette gloire,
Que la vertu peut me donner ?
Long-temps il flote dans le doute,
Où son esprit est englouti ;
Il rougit, il pâlit, il suë à grosse goutte.
Et prend enfin le bon parti.
Madame, reprit-il, calmez votre courage :
Je vais faire tenir chez vous,
De quoi fournir votre ménage,
Et ce qu'il faut en or pour tirer votre époux,
De son rigoureux esclavage.
Puisque mon sort cruel n'a pû me procurer,
Par un nœud plus étroit le bonheur de vous
plaire,
Laissez-moi du moins aspirer,
A l'honneur d'être votre frere ;
A ces mots, la nouvelle Sœur,
Que Vivalde avec grand honneur,
Renvoya dans son équipage,
Pesta peut-être au fond du cœur,
D'être sœur d'un frere si sage.

Eh ! bien, cher Damis, qu'en crois-tu,
Dans ce beau conflit de sagesse,
Qu'Isabelle ait vaincu par sa délicatesse,
Ou Vivalde par sa vertu.

DE SENECE', 1729.

SUITE

SEPTEMBRE. 1729. 1919

::***:***:***:***:***:***:***:***

*SUITE des Réflexions de M. . . au
sujet de la Réponse de M. Hecquet, à
M. Silva, Auteur du Traité de l'usage
des différentes sortes de Saignées.*

MR. Hecquet se récrie sur ce qu'on met de la Géométrie dans un Ouvrage de Medecine, qui ne doit se faire, dit-il, que par Observations. Pourquoi attend-il si tard pour s'élever contre cette conduite? Et pourquoi faire tomber ce reproche sur M. Silva? Il pouvoit déployer toute son éloquence contre un grand nombre de Medecins dont les Ouvrages sont pleins de cet esprit qui le choque. Bellini, qu'il trouve que l'Auteur du Traité des Saignées ne loue pas assez, en est une preuve admirable. Le grand M. Pitcarne, l'ami de M. Hecquet, réduit tout ce qu'il peut à la Démonstration. Gulielmini en est aussi un exemple; ses Ecrits ont mérité par-là les plus grands éloges; & on trouvera à la fin du premier volume de ses Ouvrages, une Dissertation où il prouve combien les Mathématiques sont utiles aux Medecins. Le fameux M. Keil nous a laissé un Livre, où il a mis à profit la liberté qu'il croyoit qu'on avoit de mettre
par:

1920 MERCURE DE FRANCE.

par tout de l'évidence. Le celebre M. Boerhaave, en use de même avec un très grand succès. M. Freind, qu'on ne sçauroit trop regretter, ne l'a jamais perdue de vûe, & s'est servi du calcul dans toutes les choses qui en étoient susceptibles. M. Michelotti, si estimé des Sçavans, & qui jouit avec justice d'une grande réputation à Venise, a porté cela encore plus loin. Les uns & les autres en avoient reçu l'exemple de l'incomparable Borelli. On a donc lieu de soupçonner que le dégoût pour la Géométrie que M. H. fait éclatter aujourd'hui, est une espece de dépit de ce qu'elle a fourni des armes victorieuses pour le combattre; car il n'avoit rien négligé dans la Préface de l'Explication Physique & Méchanique des effets de la Saignée, imprimée à Chambery en 1707. pour faire croire aux Lecteurs qu'il regardoit cette science comme une lumiere qui empêche qu'on ne s'égare dans la recherche de la verité. Ses autres Livres sont remplis aussi des termes qui lui sont, pour ainsi dire, consacrez; c'est dommage qu'il n'en ait fait que ce seul emprunt. Si les Auteurs que je viens de nommer ont été loüez d'avoir associé la Géométrie à l'Anatomie, & s'ils ont par-là marqué leurs Ouvrages au coin de l'immortalité, pourquoi faire un crime à M. Silva, d'avoir pris
d'une

SEPTEMBRE. 1729. 1922

D'une partie des Mathématiques, des notions propres à donner à ce qu'il traite une clarté & une précision qu'il ne pouvoit jamais avoir sans ce secours? J'ose dire même que c'est la seule matiere de la Medecine-pratique, qui en soit veritablement susceptible. Comment parler, en effet, du choix des Saignées, dans un temps où la circulation est connue, sans traiter du plus ou du moins de mouvement qui arrive au sang par la diminution des résistances? Ainsi le Lecteur sentira sans peine qu'on n'a pas eû besoin d'effort pour mettre de l'Hydrostatique dans le Livre qui ne peut trouver grace devant les yeux de M. Hecquet, & qu'elle a dû presenter à l'Auteur dans ses recherches & venir s'offrir, &, pour ainsi dire, se placer dans un sujet dont elle fait necessairement la^e base; mais quand on auroit cherché avec soin & même avec affectation, à allier la Géometrie à la Medecine, on n'auroit fait que suivre les conseils d'*Hippocrate*. Qu'on lise sa Lettre *ad Thesal. filium*, on y trouvera que ce Pere des Medecins entrevoyoit déjà que les Mathématiques devoient contribuer à les éclairer. Qu'étoit-ce cependant que la Géometrie de ce temps-là? On n'auroit fait que se conformer à ce que recommande *Galien*, *Lib. 1. Methodi*.
Cap.

1722 MERCURE DE FRANCE.

Cap. 1. Ce même Medecin , dans le Livre , *Si quis optimus Medicus* , s'éleve vivement contre ceux qui avoient trouvé extraordinaire qu'*Hippocrate* recommandât la Géometrie à ceux qui vouloient exceller dans l'Art de guérir. Ces sentimens ont parû très-raisonnables aux Anciens que M. H. respecte si aveuglement. Qu'on jette les yeux sur *Soranus Ephesus in Isagoge* , Cap. 2. on verra ce qu'il pensoit de la nécessité de différentes parties des Mathématiques, pour former un Medecin. Les personnes judicieuses plaignent , avec raison , les Medecins , de ce que leur Art est fonde sur des conjectures. M. H. au contraire blâme ceux qui s'efforcent d'en affranchir les parties, qui peuvent recevoir de l'évidence par l'usage qu'on fait des autres Sciences. Ce contraste doit engager le Public éclairé à prendre lui-même la deffense de M. Silva , puisque c'est ses intérêts qu'il a principalement consultez. Occupé comme je sçai qu'il l'est du bien public , je répondrois bien qu'il voudroit qu'il lui fût possible de s'exposer souvent à des déclamations encore plus véhémentes , en réduisant en Démonstrations les regles qui peuvent conduire à le procurer solitement. Mais si malheureusement la Géometrie ne peut influer sur tout ce qui regarde l'Art de guerir , on ne peut dis-

convenir

SEPTEMBRE. 1729 1923

convenir pourtant qu'on n'y gagne beaucoup, lorsque les Medecins ne la négligent pas. Elle leur donne un esprit de justice, si nécessaire quand il s'agit de démêler des choses qui paroissent avoir du rapport. Elle leur apprend à peser & à apprétier plus exactement les raisons qui déterminent à agir d'une telle ou telle manière. Elle les rend plus capables de mesurer les degrez de probabilité. Enfin, elle leur apprend à connoître ce qui approche le plus de l'évidence & de la vérité qui est son principal objet, & par conséquent à mieux discerner, à mieux juger, à mieux agir. D'où il suit qu'à esprit égal & à application égale, celui qui se sera accoutumé aux idées géométriques, doit moins souvent tomber dans l'erreur, que celui qui sera enfoncé dans les Commentateurs, plus souvent occupez à forcer les Textes pour les amener à leur sens, qu'à les éclaircir, & plus propres à faire des *Erudits* que des *Sçavans*. Ceux-cy proposent avec défiance leurs sentimens, toujours prêts à les sacrifier à ce qu'on pourroit trouver de plus clair & de plus utile. Ceux-là, au contraire, veulent assujettir tout le monde à des décisions dont ils seroient honteux de rien rabattre. Les uns moins occupez de ce qu'on a crû jusqu'à eux, que de ce qu'il faut penser, font plus de

cas

cas des raisons que des autoritez. Les autres comptant plus sur les noms que sur les choses, se revoltent contre tout ce qui leur est proposé par des hommes dont des siècles n'ont pas consacré la réputation. Ils refusent le plus foible éloge aux vivans (peut-être parce qu'ils sont vivans) & accordent l'infailibilité à ceux qui étoient bien éloignez de l'avoir de leur temps & dont le meilleur titre est peut-être de n'être plus.

M. Hecquet fait un crime à M. Silva, d'avoir avancé historiquement que les Arabes avoient pratiqué la Révulsion par préférence à la dérivation dans les commencemens des maladies inflammatoires, & il veut qu'il ne soit pas excusable d'avoir adopté leurs sentimens, qui ont été frappez d'anathême par les décisions de la Faculté de Paris.

Je n'ai point été surpris que M. H. n'ait point entendu ce qu'il peut y avoir de Géometrie dans le Livre qu'il combat. Il fait gloire de ne s'être point appliqué à une Science qu'il croit inutile pour un Medecin, & il auroit crû être obligé de rabattre quelque chose de la dignité d'une Profession dont il est si justement jaloux, s'il avoit consulté des Géometres. Je ne suis point étonné non plus qu'il n'ait pas saisi la maniere dont la Saignée du
 pied

pied opere. Son esprit prévenu de l'explication qu'il en avoit imaginée autrefois, n'a pû recevoir ni se former de nouvelles idées sur ce sujet. Ces idées cependant n'auroient pas été entièrement nouvelles pour un homme qui auroit lû Bellini avec application, & moins pour pouvoir fastueusement le citer que pour y apprendre; mais, j'avoüe que ma surprise n'a pas été médiocre, quand j'ai vû qu'il croyoit ou du moins qu'il vouloit faire croire que ce que M. Silva a dit de ces Auteurs, méritoit la vivacité de ces reproches. Dire que les Arabes sont encore plus décidés que les Grecs & les Romains sur la nécessité & l'utilité de la Révulsion, que ceux-cy avoient recommandé, c'est une louange d'une espèce dont, tout modeste qu'est M. Hecquet, il ne rougiroit point en pareil cas. Mais ce qui me surprend encore davantage, c'est qu'il veuille persuader qu'on a adopté les sentimens des Rhazes, des Avicenes, sur le choix des Saignées, & qu'on cherche ici à s'en étayer. Ils veulent comme les Grecs & les Latins, dont on a rapporté les Passages dans la seconde Partie du Traité des Saignées, qu'on termine les inflammations par les Saignées dérivatives. Or loin d'approuver cette opinion, quoique suivie par le fameux Bellini, que M. Silva respecte, & qu'il reconnoît pour le premier qui ait éclairci

éclairci la matiere de la Saignée. Il emploie une partie de son Ouvrage à en faire sentir tout le danger. Cela est si évident pour les Lecteurs même les moins attentifs, que je ne sçai comment M. H. pourra éluder l'application de la Remarque d'un bon Auteur, qu'une erreur de fait jette un homme d'esprit dans le ridicule. Il n'est pas impossible qu'on s'en donne quelquefois par les mêmes moyens dont on se sert pour en charger les autres.

Comme il n'y a pas d'histoire imprimée de la Faculté de Medecine de Paris, & que M. Silva n'a jamais été comme M. H. le dépositaire de ses Registres, il peut avouer, sans honte, qu'il ignoroit entierement que cette sçavante Compagnie eut décidé que la doctrine qui établit l'utilité, & même la necessité de la révulsion, dût être proscrire. Mais quand il auroit été informé de son Decret, je ne sçauois me persuader que malgré tout le respect que je sçai qu'il a pour elle; il n'eut pris la liberté de s'écarter de ses sentimens. Des raisons démonstratives, & un grand nombre de faits observés avec une extrême attention, lui auroient donné le courage de ne pas se soumettre à ses jugemens. La Faculté est trop juste, trop éclairée & trop occupée du bien Public, pour vouloir qu'on

heurte

SEPTEMBRE. 1729. 1927

heurt de front ce que l'on voit bien distinctement ; pour exiger qu'on ne se corrige pas sur les fautes ou sur celles des autres ; qu'on ne profite pas des nouvelles lumieres qui parviennent jusqu'à nous , de quelque lieu qu'elles partent ; en un mot , qu'on ne se retracte pas , quand on connoît qu'on s'est trompé. Car sans me picquer d'une érudition aussi vaste que celle de M. H. je sçai qu'un décret qui fut fait sous le Décanat de M. Puilon , où l'on condamnoit l'usage de l'Emetique dans les pleuresies d'hiver , doctrine qu'on censura dans une Thèse de M. Postel , Professeur de Caën ; je sçai , dis-je , que ce décret dogmatique n'a point eu lieu , & que M M. Gueneau , Daval , Poirier &c. quoique très-attachés aux intérêts & à l'honneur de leur Compagnie , ont été les premiers à l'enfreindre dans leur pratique , dont le succès a immortalisé leurs noms. Je suis moi-même si jaloux de sa gloire (quoique je n'aye pas l'honneur de lui appartenir) que ce que je publie ici est moins pour la deffense de M. Silva , que pour ne pas laisser ignorer au Public que cette Compagnie , loin d'être opiniâtre , tyrannique , & disposée à s'opposer aux progrès que peut faire la Medecine , est toujours prête à se rendre à tout ce qui est capable

capable de mieux servir ceux qui lui confient ce qu'ils ont de plus précieux ; mais toujours assez sage , pour n'adopter les nouveautés qu'après un examen digne d'elle , & proportionné à l'importance de ce dont elle est chargée.

J'espère que la Faculté sera plus satisfaite du portrait que je viens de faire d'elle , que du zèle ardent de M. H. qui , s'il étoit crû , pourroit faire entrer en soupçon que ce Corps illustre ne sçait pas sacrifier une vanité mal-entendue , & un faux honneur à la conservation de la vie des hommes. L'usage que la plupart des Medecins de Paris font tous les jours des Antimoniaux , du Quinquina , de l'Hypecacuhana &c. prouve combien cette Compagnie est éloignée de se roidir contre ce qui a quelque utilité ; ainsi la verité & le bien Public lui étant encore plus chers que la memoire de M. Brissot ne peut lui être précieuse, elle est toujours prête à retracter ses arrêts , si une route plus sûre que celle qu'elle avoit crû qu'on devoit suivre , lui est ouverte. Je ne dis pas par quelqu'un de ses enfans , (car elle n'aime pas moins ceux qui vivent aujourd'hui que ceux qu'elle a perdu depuis deux siècles) mais par les ennemis même que son mérite lui attire.

Ce que nous venons de dire suffiroit
pour

SEPTEMBRE. 1729. 1729

pour faire voir que c'est à tort qu'on voudroit faire un crime à M. Silva de n'avoir point embrassé les sentimens que la Faculté auroit adoptés il y a deux cens ans sur le choix des saignées ; qu'il seroit en droit d'en appeller à elle-même du jugement qu'elle auroit porté alors ; que la Faculté instruite de la circulation du sang , révoqueroit sans doute les décisions qu'elle auroit pû faire avant que cette importante découverte lui fut connue , & que par conséquent ce seroit manquer tout à la fois & à la Compagnie & à la verité , que de sacrifier à la vaine crainte de lui déplaire , ce qu'on croit utile , après y avoir fait toute l'attention necessaire. Mais puisque M. Silva ne seroit pas digne de blâme de s'être rendu à l'évidence plutôt qu'à l'autorité , il n'a pas même donné de pretexte aux plus legers murmures , s'il est vrai que la Compagnie n'ait rien prononcé sur cette matiere. Or on déffie M. H. de pouvoir produire aucun Acte , aucun décret , où elle deffende de saigner du pied dans les maladies de la tête , & du bras dans celles du bas-ventre ; où elle ordonne de saigner du côté enflammé , & non du côté opposé à celui où le sang est engorgé ; en un mor , où elle veuille assujettir aucun Docteur à com-

mencer

mencer par les saignées dérivatives , par préférence aux révulsives. Le silence de M. H. sur ce sujet , sera un desaveu de tout ce qu'il vient de publier , & sera en même tems une preuve qu'il a supposé une décision respectable , pour entraîner les Lecteurs dans des opinions qui lui sont presentement presque particulieres. Si son adversaire avoit eu une pareille conduite , quelles seroient les qualifications dont il le chargeroit ! on n'a garde de l'imiter ; on ne lui reprochera pas même avec vivacité , que lui qui ne veut pas qu'on soit pardonnable de s'être écarté des maximes des anciens Maîtres, sur le choix des saignées (quoique la connoissance du mouvement du sang puisse & doive guider avec assez de sûreté un Medecin sur cette matiere) qu'il a , dis-je , contredit visiblement & sans ménagement leurs préceptes sur le tems où il faut purger dans les maladies aiguës , comme M. Andri l'a fait voir dans ses excellentes remarques de Medecine.

Entre toutes les objections que M. H. fait contre l'Auteur du Traité des saignées , la seule qui puisse faire quelque impression sur l'esprit d'un Lecteur judicieux , c'est la remarque qu'il fait , page 320. que l'Estomac ne sçauroit presser le tronc de l'Aorte inferieure , proposition

tion qu'il paroît extraire du chap. IX.
 du Livre qu'il combat. M. Sylva en
 cherchant les causes qui peuvent donner
 occasion au sang de se porter pendant la
 fièvre continuë trop abondamment vers
 le cerveau, insinuë que la pression de
 l'Aorte inférieure peut y contribuer ; non
 seulement il y fait mention de ce tronc ,
 mais aussi de ses rameaux , & il n'est
 pas moins sûr qu'il reconnoît pour cause
 de cette pression , le gonflement consi-
 dérable des intestins , ainsi que celui de
 l'Estomac ; soit que cette tension soit
 produite par l'air rarefié , ou par le
 bouillonnement des matieres contenuës
 dans la cavité de ces parties. C'est donc
 une petite ruse peu digne d'un Auteur
 aussi grave , & qui se picque de tant de
 candeur , que de ne faire mention que de
 l'Estomac , & de tourner de ce côté là
 toutes ses preuves avec une confiance
 insultante. Car pourvû seulement qu'il
 soit vrai que l'une de ces parties puisse
 gêner le tronc de l'Aorte , & que l'autre
 soit en état de presser les branches de
 cette artere , le sentiment de M. Silva de-
 meure exactement vrai , & par consé-
 quent les difficultez qu'on lui fait sur
 l'impossibilité , où l'on dit qu'est l'Esto-
 mac de comprimer le corps de cette
 grosse artere , portent absolument à faux ,

B puisque

1932 MERCURE DE FRANCE.

puisque M. Silva admet deux corps qui pressent , & deux corps qui peuvent être pressés , & qu'il en parle indéfiniment sans désigner celui des premiers qui est en état de gêner l'un ou l'autre des derniers. Or il est évident que le premier des boyaux grêles passe sur le tronc de l'Aorte inférieure , plus ou moins transversalement , & cela précisément dans l'endroit où ce tronc vient de passer lui-même entre les appendices du Diaphragme. Il est certain aussi que cette partie de l'extrémité du Colon , qu'on nomme ordinairement *S Romaine* , peut gêner l'extrémité du tronc de l'Aorte inférieure sur les deux ou trois vertèbres lombaires. Voilà la moitié de la proposition de M. Silva démontrée ; il n'est pas difficile de prouver l'autre. Car dans la forte tension de l'Estomac , les rameaux artériels qui y portent le sang , doivent s'allonger dans la proportion du gonflement de la partie où ils sont semés ; donc ils se retraiussent dans la proportion de leur allongement ; ainsi leur cavité devenue plus étroite , fera plus de résistance au sang qui y doit couler du tronc de l'Aorte ; ce qui doit produire le même effet à l'égard du cerveau , que si ce tronc lui-même avoit perdu de son calibre , car le sang se portera en haut d'autant

d'autant plus aisément qu'il aura plus de peine à couler en bas. Le peu de fidélité du Critique sera donc en pure perte pour ceux qui auront le Traité des saignées & l'écalage d'Anatomie dont il paroît si content, ne peut séduire tout au plus qu'un moment. En vérité il est à plaindre d'avoir obligation pour si peu de profit. Mais supposons ici qu'il n'eût été en effet question que de l'Estomac ; dans ce cas là même son triomphe n'en seroit ni plus long ni plus solide.

Quelques-unes des raisons que M. H. allegue pour faire sentir la prétendue impossibilité où se trouve l'Estomac de presser l'Aorte, sont si manifestement fausses, qu'il est surprenant qu'elles ayent pû le séduire. Il regarde le Pancreas & l'épiploon comme des obstacles à cette pression. La première de ces parties ; parce qu'elle est, dit-il, suspendue sous l'estomac. La seconde, parce qu'elle est souple & molle. Mais j'en appelle à tous les Anatomistes, pour décider si le Pancreas est situé de manière qu'il puisse garantir l'Aorte de la gêne que l'estomac gonflé y pourroit causer. Je m'en rapporte à eux aussi pour sçavoir si l'épiploon est placé entre l'Aorte & l'Estomac (car ce ne seroit que par là que la molle pourroit garantir l'Aorte de la pres-

B ij sion

sion de ce sac musculueux) ils répondront unanimement que ce corps graisseux n'est non plus interposé entre l'estomac & l'Aorte inférieure , que le cœur est interposé entre l'Aorte ascendante & la descendante ; de manière qu'il empêche le contact du sang de l'une à celui de l'autre. Cette faute qu'on trouve dans la page 291. de son nouveau Livre , est de telle nature , qu'elle est capable tout à la fois de décourager les plus zelés Apologistes, & d'humilier les plus malins censeurs, s'ils sont Medecins. Elle l'emporte même sur celle-ci qui suit immédiatement , (car M. H. a toujours eu le soin d'épargner aux critiques le travail d'une longue & pénible recherche) *la saignée du pied*, dit-il , *dégage donc la descendante sans pouvoir atteindre l'ascendante ni les souclavieres*. Je serois tenté de croire qu'il a trouvé dans d'anciennes collections , qu'il y a dans l'homme une Aorte ascendante qui n'est pas les souclavieres & une des carotides ; car je ne sçaurois croire que quelqu'un ait été assez malin , pour avoir voulu lui en imposer jusqu'à ce point dans des démonstrations sur le sujet. Peut-être aussi l'a-t'il imaginé , comme il avoit fait les attaches qu'il dit que le sang des Espagnols a aux vaisseaux de la peau. Lorsque certaines idées favorisent ses opinions,

SEPTEMBRE. 1729. 1935

opinions , comme il est naturellement inventif , il est assez vrai-semblable qu'il n'en est redevable à personne. Il pourroit donc y avoir un peu d'injustice & même d'ingratitude dans ceux qui blâment M. H. de ce qu'il cite plus qu'il ne produit.

La raison tirée de la fermeté des membranes des arteres , qui doit les empêcher de céder à des corps qui ne sont pas durs , est une de ces difficultés sur lesquelles notre Auteur insiste long-tems , & avec complaisance. On diroit par le ton sur lequel il le prend , qu'il ne s'agit point ici de vaisseaux mols & flexibles , où est contenu un liquide qui s'écoule sans cesse aisément , mais qu'il est question de tuyaux durs & inflexibles , remplis exactement par un solide qu'on y auroit , pour ainsi dire , enchassé avec violence. On ne se persuaderoit jamais que les parois des vaisseaux qu'il croit si difficiles à être pressés , s'approchassent à tous momens du centre de leur cavité , & par conséquent , pussent être favorisés dans ce rapprochement , & demeurer un peu assujettis par le volume ou le poids des parties voisines qui les touchent médiatement ou immédiatement. Aussi cette raison dont M. H. fait tant de cas n'a-t'elle pas affecté bien vivement un celebre

1936 MERCURE DE FRANCE.

lebre Medecin qui réunissoit la qualité d'excellent Anatomiste à celle de grand Géometre. Il sçavoit cependant la valeur des forces agissantes , & la force des résistances , & personne n'a poussé plus loin que lui la Physique géométrique applicable à l'œconomie animale. Le Sçavant M. Keill après avoir montré que la raison pour laquelle les hydropiques tombent en défaillance quand on tire toute l'eau qu'ils ont dans le ventre , c'est parce-qu' alors l'Aorte inférieure qui en étoit comprimée , & qui à cette occasion étoit cause que le sang se portoit plus abondamment au cerveau , cette artère , dis-je , étant tout à coup moins pressée , permet au sang de se porter plus vivement en bas , & d'abandonner le cerveau. Après cette explication , dis-je , il rend raison de la rougeur & de la chaleur du visage qui survient après le repas , du mal de tête ou de l'assoupissement où quelques personnes tombent en sortant d'un grand dîné , & il dit qu'il est plus clair que le jour que ces changemens qui arrivent alors au corps , sont l'effet de la compression de l'Aorte descendante. On n'a qu'à lire ses Essais Medico-Physiques , page 8. & 9. Ce grand homme donc dans l'Ouvrage duquel M. Silva a peut-être puisé l'endroit contre lequel

M.

SEPTEMBRE. 1729. 1937

M. H. s'éleve avec tant de hauteur, jugeoit tout à la fois que l'estomac étoit à portée de presser une grosse artère, & que la résistance de celle-ci n'étoit pas insurmontable à la puissance qui pouvoit agir sur elle. Pour le coup l'érudition a ici mal servi notre Censeur; car il auroit été plus mesuré dans ses expressions, s'il avoit crû qu'un illustre Etranger en eut dû partager la vivacité avec M. Silva; il faut croire aussi qu'il eût été plus modéré s'il avoit été instruit de la remarque que je prens la liberté de lui communiquer. Il l'adoptera peut-être, quoiqu'il ne soit pas accoutumé à honorer d'un favorable accueil ce qui lui vient des Medecins, entre lesquels & ceux de sa compagnie, il s'efforce de mettre un mur de separation, & qu'il dit combattre sous d'autres étendards que les siens. Sentiment que vraisemblablement ils n'adopteront ni les uns ni les autres, & dont, s'il étoit vrai, le Public auroit lieu d'être indigné.

L'orifice supérieur de l'estomac, dans l'endroit où il se dilate, doit quand celui-ci est fort gonflé, presser la partie du diaphragme par laquelle vient de passer l'extrémité inférieure de l'œsophage. Et lorsque le diaphragme est dans le relâchement, ce qui arrive dans l'expira-

B iiij tion

tion, il est poussé vers le tronc de l'Aorte qui est placée immédiatement derrière, ce qui ne peut manquer de faire perdre du calibre à ce tronc arteriel. Cette pression par cet endroit du diaphragme est d'autant plus sensible & plus facile à concevoir, qu'on sçait qu'il est si incliné & si courbé vers les vertebres, qu'il les corôye, pour ainsi dire, pendant l'espace de plus de deux poulces, ce qui doit gêner l'Aorte dans toute cette étendue, & par conséquent empêcher que le sang n'y passe avec sa liberté ordinaire; ce qui suffit, par la résistance qu'il y trouve, pour se déterminer à se porter plus abondamment vers les parties supérieures.

Comme il me revient de toutes parts qu'on n'aime pas les gros Ouvrages, je me bornerai aujourd'hui à ce petit nombre de réflexions; celles que je publierai dans la suite seront peut-être plus importantes; mais il falloit commencer par écarter ce qu'il pouvoit y avoir d'étranger au fonds du sujet. Les Episodes partageant ou détournant l'attention du Lecteur, nous avons autant d'intérêt à les éviter, que M. H. en a eu de les employer fréquemment. Cette difference peut faire connoître celle de nos motifs.

EPITRE

SEPTEMBRE. 1729. 1939



EPITRE AU ROY.

Héros cheri du Ciel, à qui les destinées
Donnent une sagesse au dessus des années,
Et qui, tout jeune encor, fais admirer en toi
Les plus dignes vertus qui forment un grand
Roi.

Quoiqu'à louer, ma Muse avec raison timide,
N'ose s'abandonner au transport qui la guide;
Et que nouvel Icare effrayé du danger,
Je te parle en tremblant un langage étranger.
Animé d'un beau feu, qui m'excite sans cesse,
Je ne suis laissé vaincre; & dans ma double
ivresse

Je m'approche de toi par un effort nouveau.
Quel champ puis-je choisir & plus noble &
plus beau!
Qu'un autre plus hardi chante l'ardeur guer-
rière

D'un Héros tout couvert d'une noble poussière;
Ou que d'un doux penchant se laissant animer,
Il chante les faveurs du Dieu qui fait aimer.
Peu touché des attraites d'une si foible gloire,
J'employe à d'autres soins les Filles de mé-
moire;
Et d'un fardeau plus digne occupant mes loi-
sirs;

Je contente à la fois leurs vœux & mes desirs.
B v Je

1948 MERCURE DE FRANCE.

Je n'aurai pas besoin pour exciter ma veine
De puiser dans les eaux de la docte fontaine ;
Et je n'aurai qu'à suivre , en voulant te louer,
Ce que tout l'Univers est forcé d'avouer ;
Cette tranquille paix qui fait toute ta gloire,
Fruit heureux d'un Héros , Maître de la vic-
toire.

Après la mort d'un Roi si digne de nos pleurs,
Tu raffermiss l'espoir chancelant dans les cœurs.
Nous gémissions encor , si le Ciel équitable
Ne nous eut regardés d'un œil plus favorable ;
Et n'eut fait succéder dans le suprême rang ,
A ce Héros , un Roi si digne de son sang.

La discorde est aux fers ; non ; l'envie impuis-
sante

N'ose plus attaquer la France florissante.

Et par toi les beaux Arts reprenant leur vi-
gueur ,

De leur heureux progrès te doivent tout l'hon-
neur.

Vrai Pere de ton Peuple, & Maître de toi-même,
Tu soutiens tout l'éclat d'un pesant diadème ;
Et dans l'âge où des fers , le dangereux poison
Souvent des jeunes cœurs , exile la raison ;

Au faîte des grandeurs , où chacun te con-
temple ;

Tu sers à tous les Rois & de guide & d'exem-
ple ;

Et par de sages Loix assurant le repos ;

Tu te mets au dessus des plus fameux Héros.

EX-



*EXTRAIT d'une Lettre écrite par M...
à l'occasion de la datte de deux Bibles
dont il est parlé dans le Mercure de
France des mois de Mars & Avril 1729.*

SAns vouloir prendre presentement de
parti entre la Réponse donnée dans le
Mercure du mois de Mars dernier au su-
jet de la datte de l'impression de deux
Bibles, & l'Extrait d'une Lettre écrite de
Montpellier le 29. Avril 1729. sur le
même sujet, dans le Mercure de May,
page 913. il n'est pas difficile de faire
voir qu'il y a eu des Livres imprimez avant
l'année 1460. contre l'opinion de l'Au-
teur de cette Lettre, qui prétend que les
premieres Impressions n'ont parû qu'a-
près 1460. Tels sont, dit-il, un Livre
intitulé : *Durandus de Ritibus Ecclesie*,
qui est de 1461. &c.

Le Pere Jacob, de l'Ordre des Car-
mes, dans son Traité des Bibliothèques,
imprimé à Paris en 1644. parle d'une
impression qui fut faite à Mayence par
Jean Faust & Pierre Schoeffer, & dit,
page 532. ils commencerent d'imprimer
le *Durandus de Ritibus Ecclesie* l'an 1461.
mais personne n'a fait mention de cette

1942 MERCURE DE FRANCE.

Edition avant lui ; en second lieu c'est *Durantus* qui a écrit de *Ritibus Ecclesie*, & non pas *Durandus*. Ce dernier s'appelloit *Guillaume Durand*, & fut Evêque de Mende ; le premier se nommoit *Jean-Etienne Duranti*, & fut Premier Président du Parlement de Toulouse.

Guillaume Durand composa le *Rationale Divinorum Officiorum*, qui fut imprimé *in-folio* sur vélin, à Mayence, en l'année 1459. par *Jean Faust* & *Pierre Schoeffer* de Gernshiem.

Bernard de Malinerot, Doyen de Munster, dans sa Dissertation de l'Art de l'Imprimerie, page 67. dit qu'il a ce Livre dans sa Bibliothèque, & en rapporte la date en ces termes : *Presens Rationalis divinorum codex Officiorum venustate capitalium decoratus, Rubricationibusque distinctus, artificiosa adinventionem imprimendi & caracterisandi absque calami exaratione sic effigiatus & ad Eusebiam Dei industria est consummatus, per Joannem Fust, civem Mogunt & Petr. Gernsheim, Clericum Diœcesis ejusdem, anni 1459. die 6. Octob.*

Jacques Hofman, dans son *Lexicon universale*, imprimé à Basle, *in-folio*, en deux volumes, l'année 1677. dit dans le second Tome, que l'on voit dans la Bibliothèque de l'Université de cette Ville
là

SEPTEMBRE. 1729. 1943

là un Exemplaire de cette Edition de 1459. qu'il appelle *Officiale Durandi*, ce sont ces termes, page 508. *Cujus exemplar in Academia Basileensi asservatum hanc inscriptionem habet, &c.*

Le Pere Labbe, qui a donné un Catalogue des anciens Livres imprimez, qu'on garde dans la Bibliothèque du Roi, fait cette remarque: (a) *Anno 1459. Joannes Faustus Arte Impressoria inventa edidit primo Moguntia Libros Guill. Durandi de Officiis Ecclesiasticis, &c.*

Furetiere, dans ce qu'il rapporte de l'origine de l'Imprimerie dans la première Edition de son Dictionnaire, s'en est trop fié à M. Mentel & au Pere Jacob, & il s'est trompé seulement, lorsqu'il a dit que les premiers Livres imprimez qu'on ait vû en Europe sont un *Durandus de Ritibus Ecclesie*, de l'année 1461. une Bible de l'année 1462. la Cité de Dieu de S. Augustin, & les Offices de Cicéron.

Il y a à Vienne dans la Bibliothèque de l'Empereur, une Edition encore plus ancienne que celle de 1459. c'est celle du Psautier, dont S. Chrysostome (b) di-

(a) *Suplem. de Script. Eccl. Paris. 1686*
p. 506.

(b) *Justin Decadius*, dans la Préface du Psautier imprimé in-4. par Alde Manuce, pour l'usage de l'Eglise Grecque.

soit

1944 MERCURE DE FRANCE.

soit qu'il vaudroit mieux que le Soleil cessât de répandre ses lumieres sur la terre que de cesser de le chanter chaque jour dans l'Eglise. Ce Livre fut imprimé in-4 sur velin, dans la Ville de Mayence, en 1457. par Jean Faust & Pierre Schoeffer, & fut apporté dans la Bibliotheque de l'Empereur, avec un grand nombre d'autres volumes imprimez, *ex Archiducali arce Anbrasiana*. Pierre Lambec, qui en étoit le Bibliothecaire, rend témoignage qu'il l'a vû dans cette Bibliotheque, & rapporte ce qu'il a lû à la fin de ce Livre, en ces termes, qui sont presque tous les mêmes que ceux du RATIONALE: *Reperi inter ea unum impressum in membrana, in cujus fine de origine Artis Typographicae hoc legitur notabile testimonium: Praesens Psalmorum codex venustate Capitalium decoratus, Rubricationibusque sufficienter distinctus, ad inventionem artificiosa imprimendi, ac caracterisandi absque calami exaratione sic effigiatus ad Eusebiam Dei industriè est consummatus per Joannem Faust, civem Maguntinum & Petrum Schoeffer de Gernsheim; anno Domini millesimo cccclvii. in vigiliâ Assumptionis. (a)*

Après ces autoritez on ne peut pas douter qu'il n'y ait eu des Livres imprimés

(a) Lib. 2. Bibliot. Vindobon. pag. 289.

mez

SEPTEMBRE. 1729. 1945
mez avant l'année 460. mais on croit que
l'Imprimerie est un Art qui est bien plus
ancien dans la Chine, le P. Couplet assu-
re qu'elle y est en usage dès l'an 930.
Elle est, à la verité, bien differente de
celle de l'Europe, car les Chinois ne se
servent que de Tables de bois gravées &
taillées, en sorte qu'il faut autant de Plan-
ches que de pages, & elles ne peuvent
servir que pour un même Livre; c'est ce
qui se pratique encore aujourd'hui par
nos Graveurs dans les Impressions qui se
font sur le Bois, sur le Cuivre, ou sur l'E-
tain : les premières Impressions de l'E-
urope ont commencé par la Méthode Chi-
noise, & c'est elle qui a pû donner une
idée de cet Art admirable qui a été per-
fectionné dans la suite.

J'ai vû dans la Bibliotheque des Celestins de Paris, un Livre intitulé, *Speculum salutis*, imprimé par Coster, dont l'impression paroît avoir été faite avec de pareilles Planches de bois gravées, & non avec des Caracteres séparés, & on prétend que cette Impression a été faite en l'année 1448. Les Historiens en rapportent encore d'autres plus anciennes du même Coster. Dans le Catalogue donné par M. Beughem, intitulé : *Incunabula Typographica*, il cite page 54. *Donatus*.

* Vol. in-12. Amstelod. 1688.

A

1946 MERCURE DE FRANCE.

A Harlem 1440. Page 165. *Speculum salutis*. A Harlem, 1441. Page 150. *Sabellicus Historia Enneades septem*. A Mayence, 1442. Page 156. *Confessionale & Donatus*. A Mayence, 1450. Page 159. *Historia de B. Maria Virginis Assumptione*. A Deventer, 1457. in-4.

Une ancienne Chronique de la Ville de Cologne, manuscrite, en Allemand, de l'an 1499. & rapportée dans le Théâtre de la Hollande par *Boxhorrius*, imprimé en Latin, à Leyden, en 1632. page 139. dont les paroles Allemandes ont été traduites en Latin par le Doyen de Munster, dans sa Dissertation, *De Arte Typographica*, page 37. Cette Chronique, dis je, porte que l'Art de l'Imprimerie fut inventé en la Ville de Mayence environ l'an 1440. *Ars inventa primum in Germania urbe Moguntia est ad Rhenum circa annum 1440.*

Le même M. Beughem, dans la Liste qu'il a donnée des anciennes Impressions faites avant l'année 1500. parle en ces termes d'un *Donat*, de Harlem, duquel il dit qu'on le tient communément pour le premier Livre imprimé, & il en met la date à l'an 1440. *Donatus non Authoris, sed Libri cujusdam titulus est qui institutio Grammatices Harlemi ligno foliatim incisa, ibidemque circa annum 1440. edita, & sic*

SEPTEMBRE 1729. 1947

ſec conglutinata, teſte P. Scriverio, vulgò
Ariis Typographica primum ſpecimen ha-
beur.

On voit dans la Bibliothèque de Sorbonne, deux Imprimez in-fol. d'une date extraordinaire, mais fauſſe. L'une finit par ces termes, *Flores de diverſis Sermōnibus B. Bernardi per me Joan. Koelhof de Lubeck, Coloniensem civem impreſſi an MCCCC. feliciter finint.* Il y a erreur manifeſte dans cette date, parce que l'Imprimerie n'étoit pas encore inventée en 1400. en ſecond, parce que cet Imprimeur Jean Koelhof n'étoit pas encore né en l'année 1400. il imprima à Cologne en 1483. le Gerson en 4. volumes, qui ſont de même fabrique que ce *Flores*. Sans doute que l'erreur vient d'une omiſſion de cet autre chiffre lxxxij. qui devoit être ajouté après MCCCC.

L'autre eſt le *Preceptorium Divinum* de Goſchal Hollen, Religieux Auguſtin, où on lit à la fin, *Impreſſum per me Joan. Guldenschaef, civem coloniensem ipſo Die S. Kuberti Episcopii. Anno Domini octogefimi quarti.* Il y a ici une omiſſion de ces mots qui doivent précéder, *milleſimi quadragentiſimi.*

Dans la Bibliothèque Mazarine il y a un *Manipulus Curatorum*, que Guy de Mont-Rocher compoſa l'année 1333.
C'eſt

1948 MERCURE DE FRANCE.

C'est une Edition faite à Paris, in-4. où on lit ces mots écrits en cette manière : *Completus Parisiis Anno Domini millesimo cccc. vigesimo tertio. Amen.* l'erreur dans la date est bien certaine, puisque l'Imprimerie n'a commencé à Paris qu'en l'année 1470. il faut que le cinquième C. qui faisoit l'année 1523. soit échappé des formes.

Il n'est pas douteux qu'il n'y ait pareillement erreur de date dans l'impression des deux Bibles rapportées dans le Mercure de Janvier 1729. où l'on fixe la date aux années 1016. *anno decimo sexto supra millesimum*, & 1019. *anno decimo nono supra millesimum*. Pour rendre cette date plus régulière il faudroit supposer qu'on eût omis ce mot, *quingentesimo*, après l'année, & lire ainsi, *anno quingentesimo decimo sexto*, ou *nono*, *supra millesimum*, & pour lors il n'y auroit plus de difficulté sur ces dates.

Ce premier Août 1729.

REQUÊTE d'un jeune Hôte aux
Myrtes des Jardins de Venus, qui sont
dans la Ville d'Idalie en Cypre.

MYRtes des Jardins d'Idalie,
Habitans d'un séjour si doux,

Un

SEPTEMBRE. 1729. 1949

Un Arbre étranger vous supplie,
De le recevoir parmi vous.



Il est vrai, je ne suis qu'un Hêtre,
Né dans des lieux qui vous sont inconnus,
Mais avec tout cela peut-être,
Je vaux un Myrte de Venus.



C'est prétendre un peu haut, Myrtes, jè le confesse,
Et non pas cependant plus haut qui je ne dois;
Si vous me demandez mes titres de Noblesse,
Je les porte gravez sur moi.



Sçachez que l'autre jour une aimable Bergere
Errant dans notre Bois, rêveuse & solitaire,
Vint sous nos ombrages charmans;
A sa douce langueur, à sa démarche lente,
Nous dîmes aussi-tôt, c'est quelque jeune
Amante,

Car tous les jours nous voyons des Amans.



Elle cherchoit des yeux une écorce nouvelle;
Jeunes Hêtres s'empressoient tous,
D'offrir leur écorce à la Belle;
De ces marques d'honneur nous sommes fort jaloux,

Heureusement je fus choisi par elle.

Elle

195 ● MERCURE DE FRANCE:

Elle grava *Tirsis*, moi ravi de prêter
Mon écorce naissante à cet aimable usage ;
Glorieux de son choix, je semblois m'en vanter
Aux Hêtres envieux de tout mon voisinage :
Deux ou trois jours après , elle vint ajoûter .
Et le mot de fidele , & ce petit Ouvrage.



- » En rêvant dans ces Bois à qui m'a sçû char-
mer ,
- » Sur cette écorce tendre & belle ,
- » Je gravai son nom seul , sans parler de son
zele ,
- » Tous les Bergers du nom venoient le re-
clamer ;
- » Mais à present que j'ajoûte fidele ,
- » *Tirsis*, des Amans le modele ,
- » S'y connoitra lui seul , puisqu'il sçait seul
aimer.



Ah ! si vous aviez vû cette jeune personne ;
Si vous connoissiez sa beauté ,
Vous ne blâmeriez pas , *Myrtes* , la vanité ,
Que sa confidence me donne.



Nos Hêtres les plus vieux , qui mille & mille
fois ,
Prêterent aux Amans une ombre favorable ,
M'ont dit d'une commune voix ,
Qu'ils

SEPTEMBRE. 1729. 1951
Qu'ils n'ont jamais vû dans nos Bois,
Une Bergere plus aimable.



J'ai demandé son nom à ces petits Amours,
Qu'en foule depuis quelques jours,
Un desir curieux dans notre Bois amene,
Et dont autour de moi se fait un grand concours,
Pour voir les vers, dont mon écorce est pleine.



« C'est Iris, m'ont-ils dit, & l'Amour se promet,
« De tirer une gloire extrême,
« De ce qu'elle t'a pû confier son secret,
« Depuis assez long-temps elle aime,
« Mais son cœur n'en avoit pas fait,
« La confidence à son cœur même.



« Tirsis, Eh ! quel Amant ! quel Amant que
Tirsis !
« Quoiqu'elle partageât ses amoureux soucis,
« N'en pouvoit obtenir un aveu de sa bouche ;
« Enfin après un long ennui,
« Il sçait depuis un mois que son amour le
touche,
« Et tu l'as sçû presqu'aussi-tôt que lui.



« Songe que cette Iris, obstinée au silence,
« Et qui n'aimoit qu'en se cachant de moi,
Ne

1952 MERCURE DE FRANCE.

„ Ne souffrit dans sa confiance ,

„ Qu'elle-même , Tirsis & toi.



Voilà quelle est mon aventure ,

Fier de tant d'honneurs , je suis las ,

De vivre en une foule obscure ,

D' Arbres que l'on ne connoît pas.



Souffrez que chez votre Déesse ,

Par les Amours je me fasse emporter ;

Je suis en ma verte jeunesse ,

Et propre encore à transplanter.



Parmi vous de nouveau je me prépare à naître ,

D'Iris & de Tirsis vous verrez l'amour croître ,

En même-temps que je croîtrai ;

Dans ces heureux Jardins que la Déesse habite ,

J'en pourrois bien avoir quelque visite ;

Grace aux Vers de sa main que je conserverai.



Ne craignez point la conséquence ,

Mi qu'un nombre trop grand des Hêtres trans-
plantez ,

Ne regne enfin de tous côtes ,

Dans les lieux de votre naissance.



Recevez ceux qui porteront écrits ,

De

SEPTEMBRE. 1729. 193.

De tendres Vers d'une Bergere ,
Qui vaille la Bergere Iris ,
Et soyez sûrs de n'en recevoir guere.



Vous voyez mes desirs, daignez les approuver,
Myrtes, qu'ainsi toujours une main immortelle,
Prenne soin de vous cultiver ,
Que chaque Myrte mâle ait son Myrte femelle.

D. S. T. S.



*D E F E N S E de ce qui a été dit
dans le Mercure d'Octobre 1728. sur
les Sensations , avec quelques Refle-
xions sur les divers genres d'utilité des
Ouvrages de Litterature. Par M. d'Au-
vergne , Avocat à Beauvais.*

IL y a des Questions qu'il peut être
utile , & même important de discuter,
quoique la résolution n'en soit ni possible
ni necessaire. Le Paradoxe est-il donc si
grand que l'Anonyme qui a crû devoir
m'attaquer sur cela dans le Mercure de
May, n'ait pû regarder la proposition que
comme absolument fausse ?

Il faut distinguer en matiere de Litte-
rature, deux genres d'importance. Ce qui
ne

ne sert qu'à amuser, qu'à délasser, qu'à remettre l'esprit en état de s'appliquer à des choses plus grandes & plus sérieuses, qu'à l'orner, qu'à lui donner plus d'étendue, est de l'utilité, de l'importance du premier genre. Ce qui tend plus immédiatement à régulariser la conduite, à diriger les mœurs, à perfectionner les Arts, & tels sont les Ouvrages de Politique, de Morale, de Physique, de Mécanique, &c. est d'une utilité, d'une importance, d'un tout autre genre. Et ces utilitez, pour être de différente espece, n'en sont ni les uns ni les autres moins réelles.

Se divertir, ne signifie autre chose, dit un Auteur moderne, que diversifier & interrompre ce qu'on est accoutumé de faire. Combien de gens en effet sçavent se contenter d'ordinaire, pour tout plaisir, de celui de changer d'occupation? Mais le changement ne seroit pas assez grand ni assez sensible, si l'occupation substituée à une autre étoit aussi grave & aussi appliquante que la première. La diversité d'objets ne seroit plus un délassement, parce que la contention d'esprit resteroit toujours la même.

Ces délassemens sont néanmoins nécessaires. Comme l'esprit ne sçauroit être continuellement tendu sur un même sujet ni sur des sujets qui, quoique differens, seroient

SEPTEMBRE. 1729. 1955

seroient d'une égale gravité, il est bon qu'il puisse trouver de temps à autre à détourner son attention sur des objets plus légers, & qui, ou n'exigeant pas qu'il se rappelle de longs enchainemens de principes & de conséquences, ou ne lui retraçant rien de gracieux & d'amusant, lui soient un aiguillon qui le ranime, & un aliment qui lui redonne de nouvelles forces pour les matieres dont il fait son étude & son travail ordinaire.

C'est ainsi que tout Ouvrage, soit en Vers, soit en Prose, dont les pensées sont fines, ingénieuses & délicatement exprimées, ne laissent pas d'être utiles & estimables, quoique le fond sur lequel il roule, soit des moins interessans. Ce ne sont, si l'on veut, que d'innocentes débauches d'esprit, que de sages folies, que des bagatelles, que des riens; mais si les sentimens & les expressions de ces riens sont de gout, qu'ils plaisent ou qu'ils touchent; s'ils sont pour les uns un moyen de se préserver de la langueur & de la létargie que cause à l'esprit une application trop uniforme, s'ils contribuent à accoutumer les autres à penser, à raisonner, à ne perdre dans un objet aucun des côtez par lesquels il peut être saisi, les voilà par ces endroits au nombre des Ouvrages utiles & importans, & ceux qui en sont

C les

1956 MERCURE DE FRANCE:

les Auteurs hors d'atteinte du reproche d'avoir fait un mal, ni une inutilité.

Ou mon Censeur n'a pas eu ces Reflexions bien présentes, ou il s'est imaginé que le don lui en étoit réservé à lui seul. Autrement il ne se seroit pas si fort scandalisé de ce qu'il a lû dans ma Lettre imprimée au Mercure d'Octobre, *qu'il n'y a personne qui soit véritablement intéressé à sçavoir dans quel état & dans quelles circonstances il vaudroit mieux être aveugle que sourd, puisqu'il n'y a point de conjonctures où il soit & libre & nécessaire de choisir entre l'un & l'autre.* Quand cela seroit vrai, dit-il, y auroit-il lieu d'en conclure qu'il fût mal fait d'examiner en particulier lequel des deux sens est le plus nécessaire, de la vûe ou de l'ouïe. Il répond, avec raison, que non; mais je lui demande à mon tour, si de ce que j'ai dit que le but de la question (que le Critique me soupçonne sans fondement d'avoir entendue autrement que lui) ne pouvoit être que de donner occasion de réjouir & de récréer le Lecteur par de petites discussions enjouées & spirituelles; il s'ensuit que j'aye voulu insinuer que ces discussions fussent mauvaises, & que j'aye confondu ce qu'il est si naturel & si important de sçavoir bien distinguer les Ouvrages où il n'y a que l'esprit qui brille

SEPTEMBRE. 1729. 1937

brille, & qui ne sont faits que pour l'esprit, d'avec ceux qui sont absolument blâmables & répréhensibles ?

Ce ne peut être cependant que dans la persuasion que mes idées sur cela étoient bien brouillées, qu'il débute par annoncer qu'il n'auroit jamais crû qu'un *Avocat qui fait profession de deffendre des causes, de tout genre*, eût pensé comme je l'ai fait. Je remarquerai en passant que l'Anonyme connoît mal les devoirs & les Loix de notre état, & que les Avocats tels qu'il les définit, qui feroient profession de deffendre des causes, de tout genre, c'est-à-dire, telles qu'elles se présentent, sans choix & sans discernement, seroient des Monstres dans la Société, qui ne justifieroient que trop l'odieuse dénomination de *fleaux de la colere de Dieu*, que l'Auteur Dominicain de la *nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale*, s'est si indiscretement avisé de nous y donner. Quoiqu'il en soit, dès que mon Censeur a crû que je me chargeois indistinctement de toutes sortes de causes, il a bien dû s'attendre que pour la mienne sur tout, bonne ou mauvaise, je ne l'abandonnerois pas. Aussi, pour ne rien risquer, a-t-il jugé à propos de ne pas se nommer. Je croi, à dire le vrai, la précaution assez prudente; ce pourroit bien être même le meilleur de tout l'Ouvrage. C ij Car

Car pour revenir au fond, il suit évidemment de mes premières Observations que ce Critique anonyme pouvoit se donner la satisfaction de s'exercer à son gré sur le problème de la préférence de la vûe sur l'ouïe, ou de l'ouïe sur la vûe, sans appréhender d'en être repris ni par moi, ni par d'autres, & que je n'ai nullement donné à entendre qu'une telle discussion, artistement faite, ne pût être d'aucune utilité, quoique j'aye supposé que de quelque façon qu'elle fût tournée, il étoit impossible qu'elle conduisît à la découverte d'une vérité intéressante, ni d'usage.

Il est vrai que cela ne suffit pas au Critique : selon lui, j'ai encore eû tort de faire cette supposition, & de la fonder d'un côté, sur ce qu'il ne nous est pas permis de nous priver nous-mêmes de nos sensations, dans l'idée de prévenir le désagrément qu'elles peuvent nous causer, ou l'abus que nous en pourrions faire, & de l'autre, sur ce qu'il ne dépend pas de nous, non-plus, quand les Loix de la Nature sont prêtes à nous ôter quelqu'un de nos sens, de le conserver par le sacrifice d'un autre que nous affectionnerions moins. Il demande si les Religieux de la Trappe & de quelques autres Monasteres ne se condamnent pas au silence, & si les Peres des Deserts ne se privoient pas souvent de

SEPTEMBRE. 1729. ~ 1959

de l'ouïe & de la vûë ? Les hommes, continuë-t-il , ont donc quelque liberté sur le choix & sur l'usage des sensations.

Eh ! qui jamais l'a contesté ? Tous les jours nous nous contentons de prêter l'oreille à la lecture que d'autres nous font , tandis que nous pourrions la faire nous-mêmes si nous le voulions. C'est un effet de notre liberté de choix entre la vûë & l'ouïe , que personne ne révoque en doute. Mais , quoi ! parce qu'on est libre en certains cas de se servir de quelques-uns de ses sens plutôt que des autres , d'en suspendre l'usage pour quelque temps , de se priver des plaisirs qui y semblent attachez , de fuir les occasions d'en abuser , s'ensuit-il qu'il soit licite de se priver des organes mêmes dans lesquels ils résident , & de s'en ôter par-là l'usage pour toujours ? On garde le silence dans les Cloîtres , dans les uns plus , dans les autres moins , mais je ne croi pas qu'il y en ait aucun où la mode soit encore venue de s'arracher la langue. Les Anachorettes s'éloignoient avec ardeur de tous les plaisirs sensuels , mais ils ne s'ôtoient , quoiqu'en dise l'Anonyme , ni l'ouïe , ni la vûë , ni aucun autre des organes de leurs sens. On fait des vœux de vivre dans le célibat & on les accomplit , mais c'est à quoi on se borne : on ne s'avise pas , si ce n'est dans le delire ,

C iij de

de passer plus avant ; les Valesiens , qui , au rapport d'un Père , * exigeoient sur cet article , outre la résolution & la promesse , l'operation , qui est l'unique gage assuré que l'on puisse donner de l'exécution , ont été mis au nombre des Herétiques & des Heretiques les plus extravagans. Tous les conseils d'abscision donnez par l'Écriture , ne doivent être suivis que figurativement. Ce ne sont que des préceptes de se tenir en garde contre les sens , & qui ne prouvent rien contre ce que j'ai dit qu'il ne nous est pas permis pour cela de les détruire en nous. Mon Adversaire en convient lui-même , du moins en partie. Par quelle singularité donc lui est-il revenu dans l'esprit de relever si fort la période isolée que j'ai laissé échapper sur ce sujet , & d'accumuler contre elle autant de Passages de l'Evangile , que s'il se fût agi de combattre une herésie ouverte ? Seroit-ce qu'il auroit tout aussi peu compris cette période que celle qui la suit ?

Pour celle-cy , en effet , il l'avoüe ingénument neuf ou dix pages plus loin ; il ne l'a pas , dit-il , bien entendue , & il s'est trouvé embarrassé de ce que j'ai pensé ,

* *Valesii se ipsos castrant & hospites suos hoc modo existimantes se Deo debere servire. S. Aug. de Hæres. c. 37.*

lorsque

SEPTEMBRE. 1729. 1961

lorsque j'ai écrit, qu'il n'est pas non-plus en notre pouvoir, quand nous pressentons que les Loix de la Nature sont prêtes à nous ôter une de nos sensations, d'en sacrifier une autre pour conserver celle-là, que nous affectionnerions davantage. Il objecte néanmoins qu'en Medecine il arrive souvent que l'on perd l'enfant pour sauver la mere, ou la mere pour sauver l'enfant.

Mais je ne sçai s'il est au fait d'une matiere si importante. Pour moi je suis dans ce préjugé que le sacrifice qui se fait quelquefois de l'enfant au salut de la mere, ne vient pas d'un choix entierement libre, & produit uniquement par l'amour de préférence qui, en pareille conjoncture, est toujours dû à la mere, mais plutôt de l'experience que l'on a, que le parti de faire périr la mere par la section Césarienne, est un moyen de conserver l'enfant, dont la réussite est très-incertaine & très-rare; car on n'en peut venir à une si cruelle opération qu'aux dernieres extrémités, & qu'après avoir épuisé tous les expédiens que l'Art a imaginé pour aider l'enfant à venir au jour par la voye naturelle; & s'il n'est pas certain que de si longues épreuves l'ayent déjà fait périr, il est à présumer du moins qu'elles l'ont mis dans un très-grand péril de n'y pas survivre long temps, au lieu qu'en l'immolant, tandis

rapdis que la mere est encore vivante, il y a bien plus d'esperance de la sauver. D'ailleurs, disent les Maîtres de l'Art, il y a bien quelques exemples que des enfans tirez du ventre après la mort de la mere, ayent vécu, mais; il n'y en a point que des femmes à qui on a fait avant la mort l'opération Césarienne, en soient revenueës. Aussi s'élevent-ils très-fort contre la maxime avancée ici par mon Censeur, que si l'on ne veut pas perdre l'enfant pour la mere, on peut tuer la mere pour risquer de faire vivre l'enfant. Ils soutiennent que l'on ne peut en agir de la sorte que pour satisfaire à l'avarice de ces maris inhumains qui ne se mettent gueres en peine de ce que devient leur épouse, pourvû qu'elle leur laisse un enfant qui lui survive de quelques heures, pour remplir leurs vûës d'interêt ou d'ambition. En un mot, ils regardent comme une chimere, ou pour mieux dire, comme une idée des plus pernicieuses, cette prétendue possibilité de faire servir la perte de qui l'on veut, de la mere ou de l'enfant à la conservation de l'autre.

Quand même ce seroit le sentiment opposé qui se trouveroit le mieux fondé, il n'y auroit pas plus de justesse à le traduire ici en exemple, comme l'a fait le Critique, parce que cela ne montreroit pas

SEPTEMBRE. 1729. 1963

pas que nous puissions également nous conserver l'ouïe , par la privation volontaire de la vûe , ou la vûe , par le sacrifice de l'ouïe , lorsque la caducité seroit sur le point de nous enlever l'un des deux. En tout cas , c'étoit cette parité , si l'Anonyme la croit réelle , qu'il devoit prendre à tâche de démontrer. S'il y avoit réussi , combien de graces n'en auroit-il pas eu à recevoir de tant d'inhérents à qui tout l'art des Oculistes , véritablement contre les loix de la nature , ne sçauroit sauver une vûe qui s'éteint , & pour laquelle on donneroit souvent , si volontiers , toute autre sensation.

Mais enfin , dit le Censeur , les Histoires parlent de bien des personnes condamnées à périr , qui ont eu le choix du fer ou du poison ; & ces barbares Orientaux qui sont dans l'usage de faire crever les yeux à ceux qu'ils veulent mettre hors d'état de leur nuire , pourroient également avoir un jour la bizarrerie de vouloir faire choisir entre la surdié & la cécité.

Je ne sçai si l'exécution de ce nouveau caprice seroit des plus faciles , & si on pourroit détruire aussi aisément l'organe de l'ouïe que celui de la vûe , sans déranger le reste de la machine ; mais je ne doute pas que , supposé la possibilité d'un

C v tel

tel choix , chacun ne s'y déterminât suivant son goût , que l'Anonyme avoué plus haut dépendre toujours , dans chaque personne , des circonstances particulières où elle se trouve , de son temperament , ou de son caractère , & que tout ce qu'on auroit lû auparavant sur la prééminence de l'une ou de l'autre des deux sensations , entre lesquelles il faudroit opter , ne fût d'une entière inutilité pour cette option. Du moins est-il à croire que quiconque travailleroit pour la seule idée de rendre ce choix moins embarrassant , travailleroit dans des vûes bien éloignées , puisque le goût d'obliger ainsi à choisir entre la perte des yeux & celle de l'ouïe , n'est pas encore venu , & que suivant toutes les apparences il ne s'établira pas si tôt.

J'ai donc eu raison de dire qu'une dissertation qui ne rouleroit que sur pareille chose , ne seroit guere interessante , par le fonds du sujet , & qu'elle ne pourroit ni plaire , ni être utile , qu'à proportion de l'habileté de son Auteur à y suppléer de génie au défaut de la matiere.

Tout ce que l'on met dans les Mercurés , demande encore le Censeur , est-il d'une plus grande utilité ? Je ne balance pas à répondre que oui , sinon pour toutes les pièces de ces Recueils , du moins pour la plus grande partie , qui
sous

SEPTEMBRE. 1719. 1965

sous l'apparence d'Ouvrages simplement destinés à plaire & à amuser, renferment des instructions, tantôt sur un sujet, tantôt sur un autre, qui en relevent bien le prix. Le Mercure de France n'auroit pas tant de cours qu'il en a, s'il ne contenoit que des faillies heureuses, que des images vivement peintes, que des fictions brillantes, que des expressions symétrisées; en un mot, que de purs amusemens. Les Pièces qui sont dans ce genre là, ne laissent pas, comme je l'ai observé, d'être d'une certaine utilité, n'est-ce que pour la variété. Mais il faut communément quelque chose de plus, & qu'outre la forme & l'arrangement, la matiere, soit aussi elle-même de quelque importance. Aussi je n'ai parlé du problème sur la préférence de la vûe ou de l'ouïe, qu'en passant, non pas pour traiter la question, comme le Critique le suppose, mais seulement pour remarquer sous quelle classe je croyois qu'elle pouvoit être rangée. Ce n'a même été que parce qu'elle s'est trouvée jointe immédiatement à une autre question, qui a donné lieu à ce que j'ai dit de la manière de discerner les Arts, dont on ne doit ni condamner, ni mépriser la recherche, d'avec ceux qui sont évidemment au dessus de nos forces.

C. Vj C'est

1966 MERCURE DE FRANCE.

C'est un second Article sur lequel l'Anonyme me censure encore; mais comme le sujet en est tout différent, il fera aussi la matiere d'un autre Ecrit.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

BOUITS - R I M E ' S proposés dans le
Mercur du mois de Juillet, remplis.

JE cherirai toujours les murs qui m'ont vû
naître
Je préfere à la Cour les délices de *Caën*.
Là je vois les Amours folâtrer sous le *Hêtre*;
Je vois plus de beaux yeux que n'en porte le
Paon.

Je ne suis point piqué du desir de *paroître*;
Je n'ai jamais passé le grand chemin de *Laon*;
Mon ame est attachée aux lieux où j'ai pris l'
Etre,
Comme auprès de sa mere est un timide *Faon*.

L'Orne m'est bien plus cher que le Tibre & la
Saone;
Son lit, dont la fraîcheur se conserve sous l'
Aulne,
Me produit des poissons, préférables au *Thon*.

De plaisirs innocens la fortune me *saoule*
Et

SEPTEMBRE. 1729. 1967

Et malgré l'envieux , & tous ses traits de *Taon* ;
L'âge de mon pourpoint fait respecter le moule-

J. B. F. de Caën.



*S U I T E de la Lettre écrite de Dreux ;
par Mademoiselle * * * à M. Compson ,
au sujet d'un Livre intitulé l'Art d'or-
ner l'esprit en l'amusant &c. Par M.
Gayot de Pitaval. &c.*

LE second Volume de ce Livre , est ;
Monsieur , de même goût que le
premier ; ainsi ce que je vous ai rapporté
de celui-là , peut vous servir pour celui-
ci. M. Gayot rapporte quelques histoires
de *Revenans* , qui sont écrites d'une ma-
nière si aisée & si naturelle , que certains
Esprits , les plus incrédules même , ne
sçauroient à quoi s'en tenir , s'il n'avoit
eu soin d'en faire voir le ridicule.

On voit d'abord la fameuse histoire ,
ou plutôt le conte extraordinaire du Mar-
quis de Rambouillet , & du Marquis de
Precy , qui s'étoient promis l'un à l'autre
que le premier qui mourroit , viendrait
apporter de ses nouvelles à son compa-
gnon. L'Histoire dit que cela arriva effec-
tivement ; Rambouillet étant venu , dit-
on,

on, en buffle & en boîtes, dire à de Précy, qu'il avoit été tué la veille, & que tout ce qu'on disoit de l'autre monde étoit très-certain... Cette histoire n'a pas guéri M. de Pitaval de son incrédulité sur les *Revenans*, & selon les apparences, elle n'en guérira pas beaucoup d'autres. Il est certain que l'imagination de de Précy, lui pouvoit fort bien représenter les objets qu'il crut voir, & l'affecter tellement qu'il crut que ses sens appercevoient son Ami. Il est bien des exemples de cet effet de l'imagination, soit que l'on dorme ou que l'on veille.

On voit encore ici une autre histoire de *Revenans* qui a fait beaucoup de bruit à Ardivilliers, Terre assez considérable en Picardie; celle-cimérite, sur-tout, l'attention de ceux qui ajoutent foi facilement à ces sortes de contes. Les tours d'adresse, les tours d'esprit, & l'intrépidité même, sont des manteaux à l'aide desquels bien souvent ces prétendus *Revenans* jouent leurs personages.

Les Magiciens ont aussi leur rang dans ce Volume, & on peut voir par plusieurs histoires que M. Gayot en rapporte, le fonds qu'on doit faire sur les *Actes* de ces sortes de gens. L'Histoire de la Voisin i & les fourberies de cette fameuse devneresse sont étalées dans ce Volume d'une

SEPTEMBRE. 1729 1969

d'une maniere agréable. La prolixité de ces histoires m'empêche d'en transcrire aucune ici ; il faut les voir dans l'Ouvrage même. Je croi que je ferai mieux de vous rapporter quelques bons mots , tirés de ce second Volume , comme j'ai fait du premier.

Un Ambassadeur Turc étoit visité par plusieurs Dames de la Cour extrêmement fardées ; celles qui se distinguoient par leur beauté voulurent sçavoir comment il les trouvoit : je ne puis pas , leur dit-il , m'expliquer bien clairement là dessus , parceque je ne me connois pas en Peinture.

Un Gentil - homme qui acheta une Charge à la Cour , dit que c'étoit une Loge qu'il avoit prise pour voir la Comédie qui se jouoit continuellement dans ce pays-là , & que c'étoit à la Cour que la bonne Troupe jouoit.

Je vous ai déjà dit , Monsieur , que le Mercure de France avoit été un fonds dans lequel M. Pitaval n'avoit point appréhendé de puiser. C'a été pour lui une source seconde de matériaux pour ce second volume ; & sans compter quelques Pièces de M. de Senecé , de Laisnez , de l'Abbé de Villiers... il y a à la page 83. de ce second Volume une *Gageure hardie* que vous pourriez revendiquer ; on la voit dans

dans le Mercure de France , du mois de
Juin 1726. second Volume.

On avoit toujours crû que l'origine de
ce Proverbe, *Bonne renommée vaut mieux
que ceinture dorée* , ne remontoit pas plus
haut qu'à Henri IV. & que ce Roi ren-
dit même une Déclaration qui y donna
lieu. Vous sçavez dans quelles circonstan-
ces. Mais M. de Pitaval toujours ingé-
nieux , en trouve l'origine dans l'Ecriture
même. Vous jugerez quand il vous plai-
ra de ce qu'il dit là-dessus.

Vous sçavez qu'il a paru un Ouvrage,
intitulé *Les Chats* ; M. de Pitaval est sur-
pris de voir le Chat élevé au-dessus du
Chien , qui de tous les animaux , dit-il,
est celui qui est le plus disciplinable , le
plus fidele à l'homme , le plus reconnois-
sant , & qui se soumet le mieux à l'em-
pire que l'homme a sur les animaux. On
peut dire que le Chien a un esprit de so-
cieté fait exprès pour l'homme. M. de Pi-
taval renvoye à ce qu'il a dit là dessus ,
dans le troisiéme Tome de la Bibliotheque
des Gens de Cour. Mais ici il rapporte l'his-
toire d'un Chien, de l'esprit duquel il a été
témoin , & ensuite celle d'un Barbet qui
doit réjouir le Lecteur. Vous la verrez
dans l'Ouvrage même.

Plusieurs Lettres , & sur-tout une ,
contenant le récit grotesque d'un voyage
de

SEPTEMBRE. 1729. 1971

de Lyon, sont fort amusantes. Vous verrez aussi comment les Secretaires d'Etat ont commencé à signer pour le Roi. Ou plutot comme je sçai que ces sortes de faits sont fort de votre goût ; je vais mettre ici ce que M. Gayot dit de cette origine.

» Autrefois les Secretaires d'Etat ne signoient point pour le Roi ; c'est M. de Villeroi qui signa le premier par le Commandement exprès de Charles IX. Ce Prince étoit fort vif dans ses passions, & M. de Villeroi lui ayant présenté plusieurs fois des dépêches à signer dans le tems qu'il vouloit aller jouer à la paume : signez, mon Pere, lui dit-il, signez pour moi ; eh bien ! mon Maître, reprit M. de Villeroi, puisque vous me le commandez, je signerai.

Votre ami l'Abbé D*** est pour sa part dans ce volume, M. de Pitaval ne le regarde pas comme le Critique, mais comme le Caustique de ce siècle, & il le compare à Gâcon. L'objet de son acharnement est le celebre M. de la Mothe, il n'a pas fait un Ouvrage de critique où il ne lui ait donné plusieurs coups de dent ; le Serpent qui ronge la lime est son symbole. Il en veut, dit M. de Pitaval, à M. de Fontenelle, & en veut parconséquent à la saine partie du monde qui fait les délices des Ouvrages

ges de cet Auteur. M. de Pitaval relève une expression de l'Abbé, qu'il a employée dans le titre même d'un de ses Ouvrages imprimé à Rouen, & est intitulé, *Poësies Sacrées, traduites ou imitées des Pseaumes*. M. de Pitaval ne croit pas qu'on puisse dire *traduit* ou *Imité* d'un tel Ouvrage, il trouve ce régime vicieux. Placera-t-on cette expression dans le Dictionnaire Néologique? Quelle apparence? On pourroit lui appliquer pour lors ces Vers de Boileau.

.... Il va du blanc au noir,
Il condamne au matin ses sentimens du soir.

M. de Pitaval, à la page 160. revient à la fidélité des Chiens, & rapporte d'après Scaliger, l'Histoire d'un chien qui s'est signalé par son zèle & sa tendresse envers son Maître. Cette histoire mérite bien d'entrer dans l'Apologie des Chiens.

Le Philosophe Marié, comme vous sçavez, Monsieur, est une Comédie qui a eu un grand succès, l'Auteur de cette Comédie a crû que le Public, prévenu en sa faveur, recevrait bien sa petite Comédie de l'Envieux; il s'est trompé, dit M. de Pitaval, & pour le prouver, il rapporte l'Epigramme suivante.

L'Envieux & le Philosophe,
Ne sont pas de la même étoffe;

Ils

SEPTEMBRE. 1729. 1973

Ils different entr'eux de plus de la moitié.

Ah ! pour l'Auteur quelle folie !

Son *Philosophe* a fait envie,

Son *Envieux* a fait pitié.

Les Carmes soutiennent, dit l'Auteur, qu'Elie est leur Fondateur; M. Gayot dit à ce sujet, qu'une origine ancienne, quoique fausse, donne toujours un grand lustre, graces au grand nombre des gens crédules.

Vous vous appellerez, je croi là-dessus, qu'une Dame de distinction de ma connoissance & de la vôtre, soutient avec la plus grande fermeté, & en même-temps avec la plus grande sincérité du monde, qu'elle tire son origine du Soleil, de Phebus ou d'Apollon, qui sont, selon elle, trois noms qui signifient l'*Etre* même.

Voici une pensée plaisante, tirée du même Ouvrage. Le Roi François I. jouant un jour à la paulme avec l'Abbé de Beaulieu, ce dernier fit un coup qui piqua tellement le Roi, qu'il dit: Abbé, je te donne à tous les diables. Sire, répondit l'Abbé, je vous donne à tous mes Moines, qui sont bien d'autres Compagnons. Si vous aviez sçu celui-là, vous ne l'auriez pas, je croi, oublié dans vos Lettres sur les *Bons-Mois*.

M. de Piraval nous rapporte ensuite jusqu'à des titres assez singuliers de Livres.

400

Les Allumettes de l'amour divin : le Moutardier Spirituel pour faire éternuer l'ame de dévotion : le Capucin botté , éperonné , allant tout droit en Paradis : Voilà de belles idées dans des Titres. En voici un autre dont peut-être M. de P. n'a pas eu connoissance , la Moëlle de Machiavel ; il fut imprimé à Zurik au commencement de ce siècle. La morale qu'on y débite est singulière.

La plupart de ceux qui jouent des Instrumens ont tant d'esprit au bout des doigts & à l'entrée de l'oreille , qu'il leur en reste peu dans la tête. C'est une reflexion que M. Gayot fait à la page 257. de son Ouvrage.

La plupart des femmes , dit-il encore , ont comme le Tableau un point de perspective. Une Belle disoit à un Gascon : vous me voyez bien négligée ; vous n'y perdez rien , Madame , lui répondit-il. L'éloquence qui se néglige un peu ne persuade pas moins. Est-ce là , Monsieur , une répartie vive , fine & délicate ?

Voilà , Monsieur , ce que j'avois à vous mander de ce dernier Ouvrage de M. Gayot de Pitaval , quand vous aurez occasion de le voir , j'espère que vous ne dédaignerez point de le lire , & que vous ne regretterez point le temps que vous y aurez employé. Je suis toujours , Monsieur , votre Dans

SEPTEMBRE. 1729. 1975

Dans le moment que je finis ma Lettre je me souviens de quelques traits que je vous donne pour ce qu'ils valent.

Un Hibou qui avoit coûtume d'empêcher Auguste de dormir, fut pris par un Soldat, & dans l'espoir d'une grande récompense, le porta à l'Empereur; mais ne se voyant donner qu'environ deux pistoles, j'aime autant qu'il vive, dit-il, en le laissant aller.

Parmenion conseilloit à Alexandre de combattre la nuit l'armée de Darius pour cacher au Soldat la grandeur du danger. Alexandre lui répondit qu'il ne prétendoit pas dérober la victoire.

Philippe II. Roi d'Espagne, ayant donné la droite à Emanuel de Savoye, son Gendre, pour lui faire honneur à son Entrée à Sarragosse, & voyant que son cheval étoit fort fringant: lui dit, mon fils, vous êtes là monté sur un cheval bien remuant: Sire, lui répondit Emanuel, c'est qu'il sent bien qu'il n'est pas dans sa place.

Diogene voyant Dionippus qui faisoit son Entrée sur un Char de triomphe, pour avoir remporté le prix aux Jeux Olympiques, & remarquant qu'il avoit toujours les yeux attachés sur une jeune fille: voyez, dit-il, notre Champion victorieux, qu'une fillete emmene par le colet où elle veut.

Me-

Metellus reprochant à Cicéron qu'il avoit plus perdu de gens par son témoignage qu'il n'en avoit sauvé par son éloquence : c'est , lui dit cet Orateur , que je suis encore plus veridique qu'éloquent.

On disoit de César , qu'il avoit soumis les Gaulois par le fer des Romains , & les Romains par l'or des Gaulois.

Les Ambassadeurs d'un Roi de Perse , voyant que Zenon ne disoit mot dans un festin , burent à sa santé , & tâcherent par toutes sortes d'endroits de le faire parler ; mais n'en pouvant venir à bout : Que voulez-vous , lui dirent-ils , que nous disions au Roi de Perse de Zenon , de ce Philosophe dont la réputation est si étendue ? il leur répondit : dites-lui que vous avez vû un Vieillard qui sçait bien se taire à table.

Les Corinthiens ayant fait Alexandre Citoyen de leur Ville , ils lui dirent qu'ils l'avoient traité comme Hercule : en vérité , Messieurs , leur dit Alexandre , dans l'honneur que vous m'avez fait , je n'aime que la comparaison.

Biance , pauvre Egyptien , demandant l'aumône à Alexandre , ce Prince lui fit présent d'une belle Ville bien peuplée ; le pauvre homme étonné , crut qu'il se moquoit de lui : Non , non , dit Alexandre , je ne me moque pas ; tu es Biance qui demande

SEPTEMBRE. 1729. 1977

mande , mais sçache que c'est Alexandre qui te donne.

Perillus lui ayant demandé quelque argent pour marier ses filles , il lui donna 50. talens ; & comme il vit que Perillus qui n'en demandoit que cinq ou six , faisoit difficulté d'accepter une si grosse somme , il lui dit : Si c'est assez à recevoir pour toi , ce n'est pas assez à donner pour moi.

Alexandre rencontrant Diogene dans un Cimetierre , & lui demandant à quoy il s'amusoit là ? Je cherchois , lui dit-il , les os de ton Pere parmi ceux de mon Valet ; mais ils sont tous si égaux , que je ne puis les distinguer.

Un Avocat d'un Parlement plaidant un jour qu'il faisoit fort chaud , tous les Conseillers s'endormirent & les Présidens ensuite ; en sorte qu'il n'en restoit pas un seul qui ne fut endormi. Alors l'Avocat cessa de parler. Ce silence subit en fit revenir quelques-uns , qui honteux de voir tous leurs Confreres endormis , toussèrent , reveillèrent leurs voisins , & le Premier President s'étant éveillé aussi , il fit signe à l'Avocat de continuer. Il reprit la parole en ces termes : j'avois l'honneur de dire hier à la Cour &c. & il redit la plupart des choses qu'il avoit déjà dites ; mais le Parlement l'interdit pour la plaisanterie.

ODE



O D E

Sur la Naissance de Monseigneur
LE DAUPHIN.

JE sens croître mon audace,
Muses, par votre secours,
Des sombres Bois du Parnasse,
Je parcours tous les détours.
Quel heureux & saint délire
M'agite ? quel Dieu m'inspire
De fuir les terrestres lieux ?
Sans craindre le sort d'Icare,
Je vais, en suivant Pindare,
Converser avec les Dieux.



Où suis-je ? des Destinées
Je pénétre les secrets.
Que de saisons fortunées
Nous promettent leurs Decrets !
LOUIS, ta race nombreuse
Rendra la France fameuse
Par l'équité de tes Loix ;
Et durant un long Empire,
Ne doit laisser à décrire
Que Vertus, que grands Exploits.

Déjà

SEPTEMBRE. 1729. 1979

Déjà Lucine s'avance
Vers le terrestre séjour ;
Jamais plus noble naissance
N'y mérita son retour.
Mes Oracles s'accomplissent ;
Que les Echos retentissent
Du bruit des plus doux Concerts ;
Cet événement présage
Tous les biens de l'ancien âge
Que desire l'Univers.



Daigne , puissante Déesse,
Epouse du Roi des Dieux ,
Daigne protéger sans cesse
Un Enfant si précieux.
Jadis ta juste colere ,
D'un ravisseur téméraire
Châtia les noirs forfaits ;
Mais les Dieux vengeurs des crimes ,
Pour les ames magnanimes
Reservent tous leurs bienfaits.



Que l'Olimpe soit propice
Aux justes vœux des humains ;
La sage guide d'Ulysse
Regle seule nos desseins.
Bellone fuit éperdue ;
La Discorde confondue ,

D

Voit

1580 MERCURE DE FRANCE,

Voit renverser ses projets ;
Toute l'Europe tranquile
Sera desormais l'azile
Des Vertus & de la Paix.



Dans leurs cavernes profondes
Les Aquilons arrêtés ,
N'élevent plus sur les ondes
Des monts de flots irrités.
Les Tritons , les Nereïdes
Vont sur les plaines liquides
Accompagner nos Vaisseaux ;
Ni les Sirenes perfides ,
Ni les Corsaires avides
Ne troubleront plus les Eaux.



Mortels , Apollon m'anime ,
C'est lui qui dicte ces vers ;
Le noir chagrin , & le crime
Sont bannis de l'Univers.
Les Faunes , Cerés & Rhée ,
De leur demeure sacrée
Dans vos champs sont revenus ;
Le Siecle du fer expire ,
Pour faire place à l'Empire
De Themis & de Janus.



Ainsi

SEPTEMBRE. 1729 1981

Ainsi le destin s'empresse
A couronner les souhaits
D'un Prince dont la sagesse
Va nous confirmer la paix.
Tel Saturne en Ausonie,
De la discorde bannie
Détruit tous les Autels;
Et fit naître sur la Terre
Cet Age d'Or, que la guerre
Ravit trop-tôt aux Mortels.

*Par M. de Sainte Palaye, de Monfort-
Lamaury.*

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

*LETTRE de M. de Senecé aux Au-
teurs du Mercure, en faveur des Epi-
grammes, écrite le 18. Août 1729.*

O Seroit-on vous demander, Mes-
sieurs, d'où vient que dans votre
ingénieux Recueil vous ne mêlez point
d'Epigrammes: C'est un jeu si charmant,
qu'il mériteroit bien d'y tenir quelque-
fois sa place. Est-ce que parmi les Pièces
que l'on vous envoie de toutes parts,
nos beaux esprits négligent ce petit amu-
sement; ou bien ne craignez-vous point
que leur aiguillon ne pique quelqu'un?

D-ij II

1982 MERCURE DE FRANCE:

Il est vrai qu'elles sont querelleuses ; mais on peut bien reprimer leur impétuosité , & les rendre plus traitables. Celles que nous a données Clement Marot , après Catulle & Martial , nous en fournissent à imiter de toutes les especes. Il n'est rien de nouveau sous le Ciel , disoit Salomon , il y a quatre mille ans ; jugez de ce que ce peut être à présent. On a bien renouvelé la mode des Paniers , en changeant seulement le nom de Vertu-gadin , qu'ils portoient du tems de François I. j'estime qu'on en pourroit bien faire autant des Epigrammes , & qu'elles ne feroient point de deshonneur à notre Siecle. J'ai voulu essayer si j'en pourrois réveiller le goût , & en voici une que je vous présente à cette intention , dont je vous laisse le Juger. Elle tire son origine d'un festin de Nôces , où je fus invité , il n'y a que deux jours ; je prétends insinuer que rien ne donne tant de mépris & d'aversion pour le vice , que lorsqu'il sort d'une vilaine bouche.

EPIGRAMME. -

C Atin , dans un repas , chantoit de certains
Vers

Qui sentoient le libertinage.

Un Dévot , près de moi , la lorgnoit de tra-
vers , Es

SEPTEMBRE. 1729. 1983

Et l'indignation lui montoit au visage ;

La Chanteuse étoit vieille , & laide à faire
peur ,

Avec une voix discordante ;

Ah ! dis-je à mon voisin, moderez votre ardeur,

C'est la chasteté qu'elle chante.

::***:***:***:***:***:***:***:***:***

*LETTRE de M. Capperon , Ancien
Doyen de S. Maxent, écrite à M. Adam,
au sujet d'une Pierre formée dans le
corps humain , & rendue par l'Anus.*

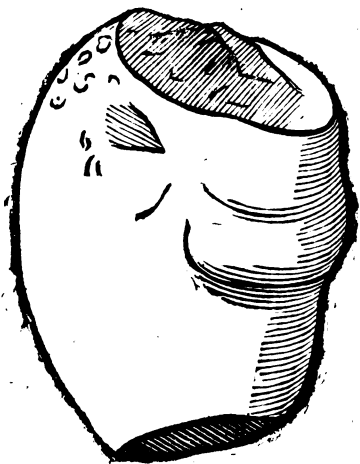
Comme je sçai , Monsieur , que c'est
vous faire plaisir que de vous com-
muniquer les choses singulieres qui vien-
nent à ma connoissance , & qui peuvent
regarder votre Profession , je croi qu'il
ne vous déplaira pas que je vous entre-
tienne aujourd'hui sur une Pierre extraor-
dinaire , formée dans les intestins d'une
fille. M. le Curé du Bourg de Foucarmont,
au Comté d'Eu , m'a mis cette Pierre en-
tre les mains , & je la conserve dans mon
Cabinet.

Elle a deux pouces de longueur sur
quatre pouces trois lignes de tour dans
sa plus grande épaisseur ; car elle dimi-
nuë vers un des bouts , où elle n'a que
deux pouces & demi de circonference.

D iij Elle

7984 MERCURE DE FRANCE.

Elle est tant soit peu courbée, formant dans son milieu une espee de pli, ses deux extrémitez sont coupées comme si elle avoit été rompuë & séparée d'un autre corps semblable. Sa couleur, à la superficie, est d'un gris blanc, excepté ses deux extrémitez, qui sont d'une couleur marbrée de rouge, de noir & de blanc. Elle est lisse & polie dans toute son étendue. Enfin on la prendroit, à la voir pour un veritable caillou ordinaire, dont les deux bouts auroient été cassez. Toute la difference consiste en ce qu'elle n'a ni la dureté ni la pesanteur d'un caillou de pareil volume. J'en ai fait un dessein exact que vous recevrez dans ma Lettre.



SEPTEMBRE. 1729. 1985

Ce qu'il y a de singulier, Monsieur, dans cette Pierre, c'est qu'elle a été formée dans les intestins d'une fille nommée Elisabeth Poisson, âgée presentement d'environ 56. ans, Maîtresse de l'Ecole des filles au Bourg de Foucarmont, où elle est entretenue par la liberalité de M. le Duc du Maine.

Cette fille depuis 15. ou 16. ans a été fort sujette à des coliques très-douloureuses qui ont beaucoup augmenté depuis environ six ans, jusqu'au point qu'elles la faisoient tomber dans de fortes vapeurs, & de grandes convulsions. Il y a trois mois qu'elle fut attaquée d'une fièvre double-quarte, qui est ensuite devenuë quarte, & qui ne l'a pas quittée depuis. Par surcroît de maux, ayant été attaquée d'une colique qui lui dura six jours entiers, il lui survint un cours de ventre; ce qui donna lieu au Chirurgien qui la voyoit de lui faire prendre par la bouche de l'huile d'amendes douces, & de lui faire donner des remèdes composés d'huile, de beurre &c. Enfin le 26. d'Octobre dernier, ayant ressenti des envies extraordinaires d'aller à la selle, elle resta presque inutilement pendant quatre heures sur le bassin; mais après les plus violens efforts, elle rendit sur les six heures du matin la pierre en question.

Tel

Tel est , Monsieur , le fait , ainsi que me l'a rapporté M. le Curé , & dont il m'a laissé un Mémoire par écrit sur lequel vous voulez bien que je fasse quelques Réflexions. Je ne nie pas que la même chose ne soit arrivée quelquefois , c'est-à-dire , qu'il se soit ainsi formé une pierre dans les intestins (*a*) mais c'est si rarement , que ceux-mêmes qui traitent de ces matieres (*b*) conviennent de la rareté du fait.

On ne peut douter , Monsieur , que cette pierre n'ait été formée dans l'intestin *Cæcum* ; car outre que c'est celui des intestins où les matieres propres à former une pierre peuvent plus aisément s'amasser , & s'éjourner avec moins d'agitation , c'est que cette pierre a pris même la configuration de cet intestin , & qu'elle s'y est , pour ainsi dire , moulée. Ce qui acheve même de persuader cette vérité , c'est que l'endroit où la malade sentoît le plus de douleur , lors de ses coliques , étoit dans l'hipocondre droit , qui est , comme vous sçavez , la place & le siège

(*a*) *Horstius, Livre IV. de ses Observations , parle aussi d'une colique furieuse également causée par une pierre formée dans les intestins.*

(*b*) *Thomas Burnet, Tresor de la Prat. de Med. du calc. du cœur &c.*

du

SEPTEMBRE. 1729. 1987

du *cæcum*, elle y sentoît une dureté qu'elle prenoit même entre ses doigts, & qui n'étoit autre que cette pierre.

Quant à la maniere dont elle s'y est formée, elle doit être expliquée, comme on explique la formation de toutes les pierres qui se trouvent dans le corps humain, & quelquefois dans le corps des brutes; c'est-à-dire, qu'elles s'y forment, lorsque par hazard, s'étant fait dans quelque partie du corps quelque concretion, ou amas de matiere terrestre, accompagnée d'un sel très fixe, terrestre lui-même, astringent &c. Cette concretion acquiert naturellement une dureté qui approche de celle d'une pierre; de la même maniere que le sel fixe & terrestre de la chaux, s'incorporant avec une terre sablonneuse, & encore mieux avec le ciment, forme, même dans l'eau, un mortier dont la dureté approche de celle de la pierre.

En effet, Monsieur, toutes les pierres ne sont formées que par cette espece de sel, & elles ne sont plus ou moins dures, & solides, qu'à proportion que ce sel s'y trouve réuni en plus ou moins grande quantité; c'est en consequence de cette Méchanique, qu'on a trouvé le moyen d'augmenter la fermeté & la dureté du mortier, en se servant, pour délayer la

D v chaux

1988 MERCURE DE FRANCE.

chaux , d'une eau , dans laquelle on a fait éteindre d'autre chaux , & qui en a pris tout le sel.

Ce sel étant très abondant dans la terre , il est certain que les fontaines & les rivières en entraînent ordinairement beaucoup ; & comme l'a remarqué Vignère (a) il est assez facile de le voir , lorsque l'eau des puits & des fontaines est gouvernée à propos par le régime de feu ; car c'est alors qu'on le voit se former , & paroître en petits filamens. C'est ce que j'ai vû plusieurs fois lorsqu'on faisoit chauffer de l'eau dans un poëlon bien net. Non seulement ce sel se trouve dans l'eau des fontaines & des rivières , où il forme souvent des concretions pierreuses ; mais de la terre , il s'élève même dans les plantes ; car c'est lui qui fait dans les poirres les especes de pierres qui s'y trouvent. Ce sel entre donc plus ou moins dans les corps des hommes , selon que ces nourritures solides , ou liquides dont ils usent en contiennent plus ou moins. Ce qui seul peut quelquefois contribuer à ce que certaines personnes ont plus de disposition que d'autres à produire de ses sortes de pierres , selon les eaux ou les nourritures dont elles ont usé.

Une autre chose peut encore y contri-

(a) *Philos. Tabl. des Toiles.*

buer.

SEPTEMBRE. 1729. 1989

buer. Sçavoir , lorsque le sang se trouve rempli ou de ce sel , ou d'un autre corps qui y a un grand rapport ; c'est-à-dire , qui est très-fixe , terrestre ou astringent ; ce qui peut venir ou des parens , dont certaines personnes sont nées , ou de l'air qu'elles ont respiré , des alimens dont elles ont usé , des travaux excessifs de l'esprit ou du corps , ou enfin de leur âge avancé. Car comme les sels homogenes se réunissent naturellement les uns aux autres (ainsi que je le vois arriver tous les jours dans mes Experiences sur les sels de l'air , au sujet desquels je vous ai écrit plusieurs Lettres) C'en est donc assez pour que les personnes ainsi disposées amassent dans leur sang & dans leurs humeurs beaucoup plus que d'autres de ce sel petrifiant , parceque ce qui se rencontre de cette espece de sel dans leur boisson ou leurs alimens se réunissant plus aisément à celui qui abonde en elles , à cause de leur analogie ; cela fait qu'il s'y amasse en plus grande quantité , & par conséquent qu'il y produit plutôt que dans d'autres ces sortes de concretion pierreuses.

C'est par ces differens moyens , Monsieur , que ce sont produites toutes les pierres formées dans différentes parties du corps humain ; car vous sçavez qu'il

D vj ne

1990 MERCURE DE FRANCE:

ne s'en forme pas seulement dans les reins & dans la vessie, ce sont cependant les endroits où il s'en forme le plus communément ; mais on n'a pas laissé d'en trouver dans le cerveau , jusqu'à voir la glande pineale petrifiée ; c'est une Observation qui a été communiquée à la Société Royale de Londres par M. King. On a aussi fait voir à l'Académie des Sciences de Paris la tête d'un bœuf dont le cerveau étoit presque totalement petrifié. Vous sçavez , Monsieur , qu'il s'en forme souvent dans le poumon , & qu'on rejette par la bouche. Il n'y a pas encore long-tems que cela est arrivé à une femme de cette Ville. On en a même trouvé dans les ventricules du cœur. Uviers rapporte qu'on en trouva trois dans le cœur de l'Empereur Maximilien. Il s'en est même trouvé jusques dans la propre substance du cœur , comme dans celle du foye , & souvent dans la vessicule du fiel. Les Actes des Sçavans de Leipzig parlent d'une fille âgée de vingt-cinq ans qui rendoit des pierres par la bouche , par les urines , & par les selles. Voilà , Monsieur , ce que j'ai crû devoir vous mander sur ce sujet assez singulier. Je suis toujours , Monsieur , votre &c.

A la Ville d'En , le 2. Novembre 1728.
On

On a dû expliquer le Logogryphe du
mois d'Août par *Croix & Roy*. Les *Bottes*
& l'*Or* sont les mots des deux Enigmes.

LOGOGRYPHE.

ON peut aisément me connoître,
Puisqu'on me met à la fenêtre;
Ma premiere moitié destinée aux plaisirs,
Dans tous les jeunes cœurs fait naître des de-
sirs;
De mes six portions ôtant la quatrième,
On se fait un amusement
De me pousser en l'air d'une vitesse extrême;
Aussi suis-je léger presque autant que le vent.

D'Orvilliers de Vernon.

PREMIERE ENIGME.

ATtaché par plus d'une chaîne,
Et le corps dur comme un Rocher;
Personne n'ose me toucher,
Pendant que quelqu'un me promene.

Pou^r

1992 MERCURE DE FRANCE:

Pour aller , venir , je suis fait ;
Les honnêtes gens je saluë ;
Quand on me voit dans quelque ruë ,
C'est toûjours pour un beau sujet.

Pour bien remplir mon ministère ,
Je suis tout plein de feux ardens ;
Je fais honneur à bien des gens ,
Lorsqu'ils n'en ont plus guere à faire.

DEUXIEME ENIGME.

AUX humains tous les jours je rends mille
services ;

Le sexe fait de moi ses plus cheres délices ;
Sans partage je suis en mille endroits divers ,
Vers le bien , vers le mal mon penchant est
extrême ;

Je nâquis au moment qu'on créa l'Univers.
Personne ne dira qui je suis que moi-même.



NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX ARTS, &c.

MEMORIAL ALPHABETIQUE
des matieres des Eaux & Forêts ,
contenuës en l'Ordonnance du mois
d'Août

SEPTEMBRE. 1729. 1993
d'Août 1669. Par M. *Michel Noël* ,
Ancien Conseiller du Roi, Greffier en
Chef des Eaux & Forêts de France , au
Siège general de la Table de Marbre &c.
A Paris , au Palais , chez Brunet 1729.

MELANIE , ou la Veuve charitable ;
Histoire morale. *A Paris , rue S. Jacques*
chez Antoine Deshayes 1729. in-12

TRAITE' des arbitrages de change ;
contenant la veritable maniere dont les
principales Places de l'Europe se servent
pour la direction de leurs Changes , avec
une méthode aussi succinte qu'aisée ,
pour trouver le pair de toutes ces Places,
& pour chiffrer tous les arbitrages pro-
posés. Démontrée par un grand nombre
d'exemples de toutes sortes de change , à
quoi encore on a ajouté des arbitrages &
des Calculs très curieux , dont aucun Au-
teur n'a traité. Le tout calculé & chiffré
très-exactement par J. Wiertz , Agent de
Change de la Ville de Bâle. Vol. in 4.
prix 12. livres , imprimé à Bale , & se
vend à Paris , chez Montalant , Quai
des Augustins 1729.

ALCESTE , Parodie , représentée pour
la premiere fois sur le Théâtre de l'Hô-
tel de Bourgogne , par les Comédiens
Ita-

1794 MERCURE DE FRANCE.

Italiens ordinaires du Roi , le 21. Decembre 1728. par M M. *Dominique & Romagnesi*, Comédiens du Roi. A Paris , *ruë du Foin* , chez P. Delorme 1729.

REFLEXIONS LITTERALES , Historiques & Morales sur chaque Verset des Pseaumes de la Penitence, tirées du Texte sacré & des Saints Peres, Par R. P. en Dieu Dom *Jerôme Dogerdias* , Ancien Abbé Regulier de Moreuil , Ordre de S. Benoît , & Licentié en Théologie de la Faculté de Paris. *A Paris , ruë S. Severin* , chez d'Houry 1729. in-12.

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇOISE ancienne & moderne, de *Pierre Richelet* , augmenté de plusieurs Additions d'Histoire , de Grammaire , de Critique , de Jurisprudence , & d'un nouvel Abregé de la Vie des Auteurs , cités dans tout l'Ouvrage. *A Lyon , & se vend à Paris , ruë S. Jacques , chez Etienne* 1728. 3. vol. in-folio.

TRAITE' DE L'AMOUR DE DIEU & de ses vrais caracteres , tiré des Livres saints ; dans lequel on expose par les propres paroles de l'Ecriture Sainte , nos devoirs à l'égard de Dieu , & l'on refute les erreurs opposées. Dedié aux Evêques de France.

SEPTEMBRE. 1729. 1995
France. Par *un Prieur Benedictin*. A Paris, chez Bullot & Henri, rue S. Jacques 1729.

LES TROIS SPECTACLES, ou Polixene, Tragédie en un Acte. L'Avare amoureux, Comédie en un Acte. Pan & Doris, Pastorale Heroïque, en un Acte; avec un Prologue. *A Paris, Quay de Conti, chez Tabarie. 1729. prix 24. sols.*

MEMOIRES de M. L * * * Conseiller d'Etat, contenant l'Histoire des Guerres Civiles des années 1649. & suivantes, principalement celles de Guienne & des autres Provinces. 1729. 2. vol. in-12. de plus de 1100. pages les deux.

LES VOYAGES DE GLANTZBY, dans les Mers Orientales de la Tararie, avec les Aventures surprenantes des Rois Loriman & Osmondar, Princes Orientaux, traduits de l'Original Danois; & la Carte de ce Pays. *A Paris, chez la veuve Delautne, & Théodore le Gras, Libraire, Grand'Salle du Palais, 1729. in-12 de 349. pages.*

Suivant un court Avertissement qui est à la tête de cet Ouvrage, il a été trouvé à la mort d'un Ministre persecuté de la Fortune dans ces derniers temps; l'Auteur,

1596 MERCURE DE FRANCE:

teur, dit-on, étoit Sujet de ce Prince; il avoit déposé ses Memoires en mourant entre ses mains pour qu'il pût tirer parti des Pays qu'il avoit découverts, lorsqu'il seroit rétabli par le secours d'une grande Puissance, qui protegeoit son Maître, & qui paroît le proteger encore; on ajoute que ces découvertes pourront devenir avec le temps un objet considerable pour les Européens.

DE LA DIGESTION & des Maladies de l'estomach, suivant le Siftême de la Trituration & du broyement, sans l'aide des levains ou de la fermentation, dont on fait voir l'impossibilité en santé & en maladie; nouvelle Edition, revûë, corrigée & augmentée par l'Auteur. Tome premier, qui contient un Discours Préliminaire sur la Trituration, une Réponse à M. Silva, & cinq Lettres sur la Révulsion, la Saignée, le Kermés Mineral & les Maladies des yeux. *A Paris, chez Guill. Cavelier, rue S. Jacques, 1729.* in-12. de 616. pages, petit caractère.

MEMOIRES pour servir à l'Histoire de France & de Bourgogne, contenant un Journal de Paris, sous les Regnes de Charles VI. & Charles VII. l'Histoire du meurtre de Jean sans Peur, Duc de Bourgogne,

SEPTEMBRE. 1729. 1997

gogne , avec les Preuves. Les états des Maisons & Officiers des Ducs de Bourgogne , de la dernière Race , enrichis de Notes historiques , très-intéressantes pour un grand nombre de Familles illustres. Des Lettres de Charles le Hardy , Duc de Bourgogne , au sieur de Neufchâtel du Fay , Gouverneur de Luxembourg , & plusieurs autres Monumens très-utiles , pour l'éclaircissement de l'Histoire du XIV. & XV. siècles. Avec une Table des Matières & des noms des Familles les plus considérables , dont il est fait mention dans l'Ouvrage. *A Paris , chez J. M. Gandonin , Quay de Conty , & P. F. Giffart , rue S. Jacques , 1729. deux volumes in-4.*

APOLOGIE des anciens Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, *Claude de Saintes & Nicolas Isnambert*, contre une Lettre du R. P. *le Brun*, Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire , insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, au mois de Juillet 1728. sur la forme de la Consécration de l'Eucharistie. Par M. P. T. H. Ch. R. P^r. D. D. ancien Professeur en Théologie. *A Paris , Quay des Augustins , chez Chaubert , 1729.*

LE CAPRICE DES MODES , avec la
Cri-

1998 MERCURE DE FRANCE.

Critique, Dialogue. *A Paris, Quay des Augustins, chez Jacq. Langlois, 1729.*

TRAITE' des Négociations de Banque & des Monnoyes Etrangères, contenant le fondement des Changes Etrangers & l'intelligence des Arbitrages, avec une Dissertation Historique des Monnoyes des Princes & Républiques de l'Europe. Ouvrage enrichi des Représentations desdites Monnoyes, en Taille - douce, par Etienne Damoiseau. *A Paris, Quay de Conty, chez la veuve Pissot, 1729.*

DISSERTATION PRE' LIMINAIRE ou Prolegomenes sur la Bible. Par Messire Louis Ellies du Pin, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & Professeur Royal en Philosophie. *Nouvelle Edition. A Paris, chez Pralard, 1729. 3. vol. in-8.*

NOUVEAU SISTESME DE PHILOSOPHIE, établi sur la nature des choses connuës par elles-mêmes, mise en paralellee avec l'opinion des anciens Philosophes sur les premiers principes de la Nature, & sur lesquels on n'a rien trouvé de fixe & de stable jusqu'à present. Auquel on a joint un Traité de la Nature de l'Ame & de l'Existence de Dieu, prouvées l'une & l'autre par une chaine suivie d'Argumens capables

SEPTEMBRE. 1729. 1999

*capables de convaincre les plus incredulés
& les plus opiniâtres. A Paris, chez le
Breton, Quay des Augustins, 2.vol. in-12.*

Jusqu'à present, selon l'Auteur, les Philosophes anciens & modernes avoient marché à tâtons dans la vaste & épineuse carrière de la Philosophie. De la diversité de leurs opinions naissoient chaque jour de nouvelles difficultez, qui loin d'éclairer les hommes, les jettent dans de nouveaux embarras; mais tout va être aplani par le secours de ce nouveau Système, qui ne laisse, selon son Auteur, rien d'incertain sur ces matieres.

Il prétend avoir rassemblé les preuves les plus claires & les plus convaincantes pour détruire les fausses idées que l'on a introduites dans la Philosophie. Il entreprend de porter la lumiere dans le sein des tenebres, & a en vûë de rendre la Philosophie à l'usage de tous les hommes.

Pour y parvenir avec tout l'ordre qu'exige cette matiere, il la divise en trois Chapitres, qui font le sujet du premier Volume. Dans le premier, il explique les quatre premiers principes sur lesquels roulent tout son Système. Dans le second, il fait voir la convenance qu'il y a entre les Saintes Ecritures & ses sentimens; il répond aux objections que les Journalistes de Trévoux ont faites contre lui; il

il réfute , selon ses Principes , l'opinion de M. Descartes sur l'Etendue , & finit ce Chapitre par des Réflexions sur le Temps, qu'il prouve être *un Estre distinct des autres Estres , ayant ses modes comme eux , aussi-bien que le mouvement.* Cette opinion nouvelle a dû attirer l'attention de tous les Philosophes, qui ont crû jusqu'ici que la durée des choses n'étoit point distinguée des choses qui durent. Enfin dans le troisième Chapitre , il prétend qu'on ne peut acquérir la connoissance de son Ouvrage que par des Réflexions intellectuelles, & il finit en récapitulant avec exactitude tout ce qu'il a avancé dans le corps de l'Ouvrage , pour en rendre les impressions plus fortes & plus utiles.

Le second Volume renferme des Réflexions sur la Nature de l'Ame , & un Traité de l'Existence de Dieu. L'Auteur nous assure qu'il n'a rien omis de ce qui pouvoit rendre son Ouvrage estimable ; pour cela il a commencé par expliquer la Nature de l'Ame & ses Operations ; de-là il passe à la Démonstration de l'Existence de Dieu , & aux rapports nécessaires qui sont entre le Créateur & la Créature , il n'oublie pas ceux qu'a l'homme avec la Loi Divine & Civile , & avec les Estres Physiques & Moraux ; tout cela accompagné de Démonstrations que l'Auteur

SEPTEMBRE. 1729 2001

teur assure devoir frapper les plus incrédules; il finit ce Traité en protestant qu'il ne s'est servi que de ses lumieres; que son Systême n'est établi que sur les Réflexions qu'il a faites sur la Nature en general.

Ce sera au Public à juger si l'Ouvrage qu'on lui presente n'abrege pas une infinité de difficultez qu'on trouve dans la Philosophie nouvelle. Au reste l'Auteur est un Magistrat également recommandable par sa naissance que par son âge & par sa probité.

LETTRE d'un Gentilhomme Perigourdin, à un Académicien de Paris, sur la Réfutation de la Grammaire Italienne à l'usage des Dames, faite par M. l'Abbé ANTONINI. Par M. de la LANDE, Interprete du Roi, & Professeur des Langues Italienne & François, d'Histoire & de Géographie. Brochure in-12. de 33. pages.

L'Auteur de cette Lettre, après s'être plaint de l'obscurité qu'il prétend être répandue dans la Réfutation, on demande l'éclaircissement à l'Académicien, il lui propose ses doutes, qui se trouvent repetés à chaque page de la Réfutation, dont il fait presque l'Extrait. Il refuse à l'Auteur de la Réfutation les titres & les qualitez qu'il prend. Voilà presque une guerre Litteraire commencée sur la Langue Fran-

2002 MERCURE DE FRANCE:

Françoise. Si la capacité de l'Auteur de la Réfutation égale celle qui paroît dans la Lettre du Perigourdin , il paroît y avoir de l'utilité pour le Public dans cette contestation.

*TRADUCTION en Vers Latins ;
des Aventures de Telemaque , fils d'U-
lisse, &c. Extrait d'une Lettre écrite
de Caën , le 28. Juillet 1729.*

MR Heurtauld , Professeur des Hu-
manitez au College du Bois , dont
on a vû avec plaisir plusieurs Pieces im-
primées dans votre Mercure , a entrepris
de traduire le *Telemaque* de feu M. de
Cambray en Vers Latins ; il y en a déjà
cinq Livres d'expediés , dont le premier
a été recité publiquement le 11. de ce
mois dans un Exercice qui s'est fait dans la
Grande Salle du même College , où l'on
expliqua aussi l'Andrienne de Terence.

D'autres Ecoliers choisis ont recité la
Traduction des 4. Livres suivans , & plu-
sieurs connoisseurs ont loué le projet &
l'exécution. Vous pourrez en juger par
ce peu de Vers du Prologue.

*O Gallis , Fenelo , quondam venerabile nomen ,
Vivus Apollinei gloria montis eras.*

Dignus at aeternam traxisse in secula laudem ,

110

SEPTEMBRE 1729. 2003

Ito peritorum rursus in ora virum.

Tu lucem repetis , latio mutatus amictu.

Heu ! paveo minuat ne nova Pallâ decus.

Vix benè te nosces , teque in te sapè requires ?

Verum quis calamus par queat ire tuo.

Parce , quod hos tracasse libros temerius ausim.

Hanc tuus ipse lepor suasit inire viam :

Irrita tentavi ; sed erit tentasse decorum ;

Devictum à tanto nil pudet esse viro.

Carmina si quid habent artis , tibi debeo totum ;

Si rude quid crepitent , barbaricumve , mihi ;

*Quàm benè , si possem tantillam hinc carpera
famam ,*

Nominibusque tuis inseruisse meum !

Esto procul livor , ludendo hac fecimus : olim

Publica si fuerint , dentibus illa teres.

A la fin de l'Exercice , un Ecolier vint reciter la Fable qui suit , précédée de quelques Vers , de la façon de l'Auteur de la Traduction , pour remercier l'Assemblée.

Eh ! quoi , chers Compagnons , finissez-vous ainsi ?

N'allez pas vous flatter d'avoir bien réussi ;

Non , j'entends que tout bas l'Auditeur vous accuse ;

C'est trop , dit-on , c'est trop nous avoir ennuyés.

De leurs Vers plats , obscurs , souvent estropiés

E Cela

Cela demanderoit un petit mot d'excuse,
Je le ferai pour vous.

Messieurs, nous vous prions
De vouloir pardonner nos imperfections;
Et pour chasser l'ennui dont l'excès vous acca-
ble,
Écoutez, s'il vous plaît, cette petite Fable.

LE SERIN ET LE ROSSIGNOL

F A B L E.

Sur les bords de l'Odon* fut jadis un Serin,
Jeune, grossier, volage.

A son mince plumage

Se joignoit un ramage

Qui n'avoit rien encor de tendre, ni de fin.

N'importe; amoureux de la gloire,

(C'étoit son plus beau lot que son noble pen-
chant)

Le folet (pourra-t'on le croire)

Certain jour invita Philomele à son chant.

Quel chant? jugez; ce n'étoit pas merveille

Peu de justesse, & beaucoup de défauts.

Il fatiguoit la délicate oreille

Par mille tons, durs, languissans & faux.

Oisillon téméraire,

Dit le doux Rossignol.

Riviere qui coule auprès du Collège du Bois.
Trop

SEPTEMBRE. 1729. 2005.

Trop haut tu prends ton vol;

Ce que j'approuve en toi, c'est le desir de plaire;
Quand un âge plus mur aura formé ta voix.

Tu pourras égaler les Chantres de nos bois;
Ce foible essai nous donne une heureuse es-
perance,

Et mérite qu'on ait pour toi quelque indulgen-
ce,

Voilà mon Apologue; Or, quel est mon des-
sein?

Nous sommes l'Oisillon, & le Public severe;

Est cette Philomele à qui nous voulons plaire.

Portez de nous, Messieurs, ce jugement be-
nin

Que porta Philomele à l'égard du Serin.

Huart l'aîné, Libraire de la Reine, rue S. Jacques, à la Justice, mettra en vente, le mois d'Octobre prochain, une nouvelle Traduction de *Salusta*, en deux volumes in-12. avec des Dissertations & des Remarques. On y trouvera la Traduction des morceaux qui se trouvent entiers dans les fragmens de cet Historien. Ils n'ont pas encore paru en notre Langue; le tout par M. l'Abbé Thyvon.

Le 5^e & 6^e volumes des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, nouvellement imprimez, ont été

E ij pre

1720 MERCURE DE FRANCE.

presentez au Roi , & se débitent à l'Imprimerie Royale.

NOUVELLE SOUSCRIPTION pour les deux volumes qui restent à fournir des *Ceremonies & Coûtumes Religieuses de tous les Peuples, &c.* 6. volumes in-folio , en grand & petit papier. Ces deux derniers volumes contiendront les Sectes Protestantes , &c. les Grecs , les Mahometans , les Druses , &c.

Le volume qu'on donne maintenant, est le second des *Religions des Idolâtres*, mais le 4^{me} en date de ceux qu'on a publiez jusqu'à present des *Ceremonies Religieuses, &c.* Les Souscripteurs & les Acheteurs de ces quatre volumes, ayant paru disposez à souscrire également pour ce qui reste à fournir de ce grand Ouvrage, on leur propose le plan qui suit. Selon ce plan ils auront pour 30. florins , en petit papier , & pour 40. en grand , deux volumes , qui , par la nouveauté des Sujets & la beauté des Dessins , ne manqueront pas de satisfaire les Curieux.

Pour la Souscription de ces derniers volumes on payera petit papier 12. florins ; grand papier 18. en recevant le premier de ces deux volumes 9. florins ; en recevant le dernier , 9. florins. Cette Souscription aura cours pendant le reste de l'année

SEPTEMBRE. 1729. 2007

l'année 1729. Le même Libraire avertit qu'on trouve chez lui l'*Histoire des Insectes de l'Amerique*, particulièrement de *Surinam*, en Latin & en François, in-folio, du format des Atlas, avec de belles figures faisant 72. Planches, dessinées par Madame de Meriaan. Le prix de ce Livre est de 25. florins.

Comme il va publier une seconde Partie de cette Histoire, du même nombre de feuilles & d'après les Dessins de la même personne, le Libraire avertit qu'il donnera ce premier volume pour 16. florins à ceux qui l'acheteront dans le cours de l'année 1729. moyennant qu'ils donnent trois florins d'arrhes pour le Tome second qu'il leur délivrera au mois d'Avril 1730. Il offre les mêmes avantages à ceux qui ont déjà le premier Volume. Il fournira cet Ouvrage enluminé à ceux qui le souhaitent. Les Particuliers pourront s'adresser directement à lui pour les Exemplaires en grand papier de l'Ouvrage sur les *Ceremonies Religieuses*, dont il ne lui reste que fort peu, mais dont les épreuves sont belles & très-bien choisies.

EX-

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Londres
au R. P. le Quien, Bibliothecaire des
PP. Dominicains de la rue S. Honoré,
&c. par M. Philips, au sujet d'une
Edition des Ouvrages de M. de Thou.*

ON m'a écrit de Paris le mois de Juin dernier, qu'on y fait courir le bruit que dans l'Histoire de M. de Thou, que je dois publier, je retranche plusieurs choses, qui ne font point honneur à la Nation Angloise : cela m'oblige de vous prier M. R. P. d'être persuadé qu'il n'y a rien au monde de plus contraire à la vérité que ce bruit là ; car je vous promets que je ne retranche pas un seul mot de cet Historien, je suivrai en tout l'édition de Genève, excepté seulement que je me garderai bien d'admettre les fautes d'impression qui y sont en grand nombre. J'y ajouterai toutes les diverses Leçons & les passages qui se trouvent dans les différentes Editions qu'on a publiées de cet Historien. Outre cela j'ai eu communication de tous les papiers de la Famille de M. de Thou, qui ont été trouvez après sa mort dans son Cabinet, de plusieurs Manuscrits concernant cette Histoire, & plusieurs autres Pieces Anecdotes, conservées dans plusieurs Bibliothèques, tant en France qu'en Allemagne

SEPTEMBRE 1729. 2009

Allemagne & en Angleterre. Enforte que l'on verra dans cette nouvelle Edition, comme d'un coup d'œil, ce qui est répandu dans plusieurs. Je donnerai dans le dernier Tome, des Notes qui expliqueront au long les raisons des différentes *Leçons*. Il y a chez nous des *Coûtes* particulières qui y seront expliquées, en y ajoutant les noms des personnes & des endroits d'Angleterre auxquels elles ont rapport. Les Anglois font souvent de lourdes fautes quand ils donnent les noms des François, & les François en font de même quand ils donnent ceux des Anglois. Je m'appliquerai surtout à prévenir & à corriger cet inconvenient, c'est de quoi je vous prie d'assurer tous vos Amis.

Le Cardinal de Polignac, étant à Frescati, vers la fin du mois de Juillet, y fit fouiller dans un endroit où l'on trouva une Statue d'Esculape en Marbre; une autre de la Déesse de la Santé, & la Statue Equestre d'un Cavalier qui fut trouvé sans tête & sans bras.

Le 11. du mois dernier, le Pape fit present au Chevalier de S. George, de *l'Histoire des Rois Catholiques d'Angleterre*, en deux volumes *in-folio*, imprimez depuis peu à Ravenne par les soins du Cardinal Marini.

E iiij PRO-

*PROGRAMME de l'Académie Royale
des Belles-Lettres, Sciences & Arts
de Bordeaux.*

L'Académie propose à tous les Sçavans un Prix fondé par feu M. LE DUC DE LA FORCE. C'est une Médaille d'or de la valeur de trois cens livres.

Elle est destinée à celui qui expliquera avec le plus de probabilité *la cause des Vents, & leurs variations*. Ce Prix sera distribué le vingt-cinq d'Août de l'année 1730. jour de la Fête de S. Louis.

Il sera libre d'envoyer des Dissertations en François ou en Latin, mais elles ne seront reçues pour le concours que jusqu'au premier May prochain inclusivement.

Au bas des Dissertations, il y aura une Sentence, & l'Auteur mettra dans un Billet séparé & cacheté, la même Sentence, avec son nom & son adresse.

Les Paquets seront affranchis de port, & adressés à M. Sarrau, Secrétaire de l'Académie, rue de Gourguès, ou au sieur Brun, Imprimeur de l'Académie, rue S. Jâmes.

Le sieur de Candole, qui composoit *l'Arcane de vie* incorruptible, qui a été annoncé l'année dernière, & qui en faisoit seulement faire la distribution par le sieur Gaynier, Négociant, qui demouroit
rue

2011
22. du
avant
iere de
rupti-
emeu-
uè des
nte &
i fleur
e s'en
trop
té dit
qui
ane,
alien;
utres
dica-
faire.

XXXX

sur

se est

toise

PR
d

L

Du c
d'or

El

avec

Ven

dist

17 3

Il

en F

ion

pre

A

Sen

det

avec

Le

adre

ca de

Imp

L

Av

an

for

fic

vol.

clau

n dau

u;

;

;

;

ais

SEPTEMBRE. 1729. 2011

ruë Quinquempoix, est décedé le 22. du mois d'Août dernier, & il a laissé avant que de mourir son secret & la maniere de composer son Arcane de vie incorruptible, au sieur Julien, Apoticaire, demeurant ruë de la Verrerie, proche la ruë des Carmes Billettes, qui en fait la vente & donne une Lettre instructive du feu sieur de Caudole, qui est la maniere de s'en servir & ses propriétés, il est déjà trop connu pour repeter ce qui en a été dit touchant ses vertus efficaces; ceux qui souhaiteront d'avoir le véritable Arcane, ne le trouveront que chez ledit S^r Julien; il ne répond point de celui que d'autres personnes peu versées dans les médicamens, voudroient se mêler de contrefaire.



CHANSON,

*Sur la Naissance de Monseigneur
le DAUPHIN. Septembre 1729.*

MOrgué la charmante nouvelle,
Ami Lucas, à la parfin,
On dit que j'avons un DAUPHIN.
Que de biens à la fois ! notre vendange est
belle;
Buvons, vuïdons notre tonniau,
Et faisons placé au vin nouveau.
E v Vois

2012 MERCURE DE FRANCE.

Vois-tu que de réjouissance ?

Ce DAUPHIN met le comble au bonheur de
l'Etat ;

On celebre par tout son heureuse Naissance ;

Lucas , chantons itou *vivat , vivat , vivat.*

*Le Tellier d'Orvilliers , Lieutenant Ge-
neral d'Epée, à Vernon ce 6. Septembre 1729.*

VAUDEVILLE.

UN DAUPHIN à la France,
Par le Ciel est donné ;
Celebrons sa Naissance,
Dans ce jour fortuné :
Buvons à tasse pleine ,
Rions , chantons sans fin :
Vive le Roi , vive la Reine ,
Vive notre aimable DAUPHIN.



Ce Prince vient de naître ,
Dans le sein de la Paix ;
Nous verrons disparoitre ,
La discorde à jamais :
Buvons , &c.



Qu'à l'envi l'on s'empresse,
D'exalter ce grand jour ;
Par des cris d'allegresse,

Si-

SEPTEMBRE. 1729. 2013

Signalons notre amour :

Buvons, &c.



Que tout se réjouisse ,
Louis comble nos vœux ;
Que son nom retentisse ,
Au milieu de nos Jeux ,
Buvons , &c.



Pour Louis qu'on s'adonne ,
A d'amoureux Projets ;
Un DAUPHIN il nous donne ,
Donnons lui des Sujets :
Buvons , &c.



Morgué, morgué, Commere ;
Guarissons notre peur ;
La Lune en cette affaire ,
Condamne notre ardeur :
Buvons , &c.



Vien-t'en Piarrot bon drille ;
Vien-t'en au cabaret ;
Il nous faut , ventrebille !
Envyer tout-à-fait .
Buvons , &c.



Dans ce jour , ma Claudeine ,
Aime moi sans façon ;

E vj Avec

2014 MERCURE DE FRANCE.

Avec toi, passanguenne !
Je veux faire un garçon :
Buvons, &c.



D'une Reine adorable,
Bénéfisons le présent ;
Que tout soit favorable,
A la Mere, à l'Enfant :
Buvons, &c.

*Les paroles sont de M. G... & la
Musique de M. Dutartre.*



S P E C T A C L E S.

L Es Comédiens Italiens donneront le 3. Septembre la première Représentation d'une petite Pièce qui a pour titre *Melpomene vengée* : M. de Boissy, qui en est l'Auteur, l'ayant retirée pour y faire quelques changemens, nous ne pouvons en donner qu'un Extrait imparfait, tel qu'on le peut faire d'une Pièce qu'on n'a encore vûe qu'une fois.

Le Théâtre représente le Mont Parnasse, au pied duquel Melpomene est endormie ; quelques cris que cette Muse de la Tragédie entend dans le sacré Vallon, l'éveillent en sursaut. Elle est toute étonnée de

SEPTEMBRE. 1729. 2019

de voir qu'on a raccourci sa robe pendant son sommeil ; elle jure de tirer raison de cet outrage , si elle peut en connoître l'Auteur. Un Cavalier qui se dit de Bayonne vient plaisanter sur sa robe transformée en *Pet-en-Pair*. Il lui parle en homme qui connoît la main d'où le coup de ciseau est parti ; comme cette seconde Scene ne nous a pas paru bien claire , nous nous dispenserons d'en dire davantage. A la troisième Scene , Diane vient. Elle annonce à Melpomene un nouvel affront qu'on lui a fait à l'Opera , où l'on vient de représenter ses Amours avec *Linus*, Inventeur de l'Elegie. La Déesse des Bois ajoute qu'elles ont été toutes deux également insultées dans le Ballet des *Amours des Déeses*, puisque, malgré le respect que le nom de la chaste Diane doit imposer, on la fait courir après Endimion , & qu'on la montre sortant des Enfers dans le Char de Pluton qui veut bien la conduire près de son Rival ; après beaucoup de traits satyriques lancez contre l'Auteur de ce Ballet , on passe à une autre Scene , dont les Personnages sont l'Opera , la Comedie Française , la Comedie Italienne & l'Opera Comique ; ils parlent d'abord tous quatre à la fois ; ils se plaignent les uns des autres , & plaident leur cause devant Melpomene. Cette Scene fait une image du

dé-

dérangement que l'Auteur trouve sur tous les Théâtres , où , à ce qu'il dit , on ne jouë rien moins que ce qu'en y devroit jouër ; on reproche à l'Opera d'admettre les Bouffons d'Italie sur son Théâtre ; à la Comedie Françoisë de faire chanter des Pastorales par des Acteurs qui ne devroient que déclamer ; à la Comedie Italienne , de vouloir représenter des Tragédies , & à l'Opera Comique , de donner dans le sérieux & même dans le pathétique. Melpomene ordonne que chacun s'entienne à ce qui lui convient. La dernière Scene vient enfin , & avec elle l'action principale. C'est une espece de Monstre à trois têtes qui s'appelle les *trois Spectacles*. L'Auteur qui représente ce nouveau Cerbere , ou cette triple Hecate , a un Casque sur la tête ; une houlette à la main , un brodequin à un de ses pieds & une affiche de Comedie sur la poitrine. Melpomene , pour le punir de l'avoir mise en Pet-en-l'air , le fait dégrader. Par son ordre on lui ôte le casque , la houlette , & même le brodequin ; on ne lui laisse que l'affiche de Comedie. Cette réduction de trois attributs à un seul , signifie , selon l'esprit de l'Auteur , que dans la Piece qui avoit pour titre *les Trois Spectacles* , rien n'a réussi que la Comédie de l'*Avaro Amoureux*. Après cette condamnation qui

répond

1
SEPTEMBRE. 1729. 2017
répond au titre de la Piece , on danse un
Ballet de la composition de M. Mourer ;
la Piece finit par le Vaudeville en couplets.

Le 4. ils donnerent la premiere Répre-
sentation d'une petite Piece d'un Acte en
Vers , intitulée *Colinette* ; c'est une Paro-
die de *Polixene & Pirrhus* , Tragédie en
un Acte , représentée au Théâtre François
le 6. Juillet. Cette Parodie est du même
Auteur des *Trois Spectacles*.

Les mêmes Comédiens Italiens ont fait
éclater leur joye pour l'heureux accouche-
ment de la Reine & pour la Naissance de
Monseigneur le Dauphin , avec beaucoup
de zele ; pendant les-jours destinez aux
réjouissances publiques , on alluma des
feux & on fit des illuminations dans les
deux rues où sont les portes de l'Hôtel
de Bourgogne. Le 9. ils donnerent *gratis* à
une très-nombreuse Assemblée la Comédie
de la *Précaution inutile* , ou la *Fille mal
gardée* , avec des Divertissemens qui satis-
firent extrêmement les Spectateurs. Le soir
du même jour, ils firent tirer un très-beau
Feu d'artifice , dressé devant la porte de la
rue Mauconseil, dont voicy la description.

La Charpente du Feu d'artifice & de
l'illumination , qui occupoit toute la lar-
geur de cette rue , avoit 46. pieds de hau-
teur , & représentoit un Arc de Triomphe,
élevé

2018 MERCURE DE FRANCE.

élevé à la gloire du nouveau DAUPHIN. Cet Arc de Triomphe consistoit en un Obelisque élevé sur un ordre d'Architecture rustique. Au-dessus des Pilastres étoient placez quatre Génies; sçavoir, deux à chaque face, tenant d'une main un Brandon, & de l'autre un Médaillon. L'Obelisque étoit enveloppé dans une Nuë qui sembloit descendre de son sommet en forme de Tourbillon jusqu'au pied.

A la face du côté de la rue Comtesse d'Artois, étoit le Simbole de la France, offrant ses vœux à Junon Lucine; cette Déesse qui préside aux accouchemens, propice aux vœux de la France, lui montre Mercure qui descend du Ciel, & présente le DAUPHIN à l'Aurore, qui est placée au haut de la Nuë, tenant d'une main son flambeau, & de l'autre il répand des fleurs. On lit pour Devise au-dessous de la représentation du Dauphin, SPES UNICA PLEBIS.

Dans le Médaillon du Génie de la droite on lit, SOL NASCITUR; & dans celui de la gauche, LILIA CRESCUNT.

Dans le Cartouche du milieu, au dessous de la France, DEUS NOBIS HÆC OTIA FECIT.

A la face du côté de la rue S. Denis, on voyoit la figure de la félicité publique, au bas de la Nuë, tenant de la main droite

un

SEPTEMBRE. 1729. 2019
un Caducée, & de l'autre une Corne d'abondance. Elle ordonne aux Génies d'exciter les plaisirs, les jeux, &c.

Dans le haut de la Nuë on voyoit l'Amour & l'Hymen avec le nouveau DAUPHIN, & au-dessus étoit la Renommée, tenant d'une main une Couronne au-dessus de la tête du Prince, & de l'autre une Trompette qui publie le bonheur de la France. Ces paroles étoient au-dessous, SPES UNICA PLEBIS.

Dans le Médaillon à droite, VOTA DEDIT. Dans celui de la gauche, AD NESTORIS ANNOS. Et dans le Cartouche du milieu FÆLICITATI PUBLICÆ.

Le 10. & le 11. il y eut une pareille illumination & un Concert d'Instrumens, executé par environ quarante excellens Symphonistes, ce qui a terminé cette galante Fête.

Tout l'Ouvrage dont on vient de parler a été composé & peint par M. le Maire.

Les Comédiens François n'ont pas été des derniers à marquer leur zele pour la Naissance du DAUPHIN. Le Dimanche 4. Septembre, jour de cette heureuse, Naissance, le lendemain & le surlendemain, ils firent le soir un beau Feu devant leur Hôtel, dont le Balcon fut illuminé en terrines. Le

Le Mercredi 7. ils donnerent au Peuple la Comédie de *Dom Japhet d'Arménie*, & le soir toute la façade de l'Hôtel fut illuminée d'une manière aussi galante qu'ingenieuse, toute la rampe du Balcon étoit illuminée en Lampions, & le bas étoit orné sur toute sa longueur, de Festons de feuillages & de fleurs naturelles, du nœud desquels pendoient huit Lustres de cristal à douze bobèches, qui faisoient un très-bel effet.

Deux muids de vin occupoient les deux bouts du Balcon, d'où sortirent deux Fontaines de vin qui coulerent jusqu'après minuit, & qui ne contribuerent pas peu à augmenter le concours & la joye du peuple. Ces pieces de vin étoient cachées sous deux Pyramides triangulaires, dont le haut étoit terminé par une Girandole de cristal. Aux deux faces extérieures on voyoit deux Dauphins transparents.

Sur la façade, immédiatement au-dessus du Balcon s'élevoient sept portiques de lumieres interrompus par des Pilastres de même. Le Portique du milieu, qui dominoit sur les autres, étoit occupé par un Dauphin avec une bordure de Guirlandes de fleurs & de lumieres, & à l'aplomb de chacun de ces Portiques descendoit un Lustre de cristal, pareil à ceux qui terminoient le bas du Balcon. D'autres Guir-

landes

landes ornoient le Ceintre de ces Portiques en sens contraire. Six petits Portiques occupoient le second étage , au-dessus des premiers , avec un Lustre au milieu qui tenoit lieu du septième. Ils étoient séparés par une Frise de Festons de fleurs de la saison & de feuillages naturels , de l'entre-deux desquels pendoient des fleurons. Six Girandoles de cristal sur un pied , étoient placées au milieu de chacun de ces Portiques. Les combles & le Fronton qui sert de couronnement , étoient illuminez en Terrines. La Fête fut terminée par quantité de Fusées volantes.

L'Académie Royale de Musique , donna le 28. Août , la dernière Réprésentation du Ballet Héroïque des *Amours des Déeses* , dont il a été parlé dans le dernier Mercure , & reprit le premier Septembre l'Opera de *Tancrede*.

La même Académie voulant prendre part à l'allégresse publique pour la Naissance de Monseigneur le DAUPHIN , fit faire des Feux & des Illuminations devant la principale Porte , pendant les jours ordonnez. Le 8. elle donna sur le Peron du Château des Tuilleries , un grand Concert de Chœurs & de Symphonies , qui fut executé par les Acteurs & Symphonistes de l'Académie. Il com-
mença

2022 MERCURE DE FRANCE.

mença par un Air de l'Opera d'*Amadis de Gaule*, qui fut joué avec Trompettes & Timballes, & suivi de ce Chœur du Prologue du Ballet des *Elemens*.

*Trompettes éclattez, frappez, percez les Airs, -
Éclattez, annoncez un Maître à l'Univers, &c.*

On joua après une suite d'Airs du Ballet des *Stratagèmes de l'Amour*, terminez par un Chœur du même Opera, dont les paroles sont :

*Que la Trompette éclate & que l'Echo réponde;
Ce jour est la Fête du Monde :*

*Par de brillants Concerts animons les plaisirs ;
Le Ciel a rempli nos desirs.*

Après cela on executa une suite d'Airs de differens Opera de M. Lully, après lesquels on chanta le Chœur du Prologue de *Phaeton*.

Que les Mortels se réjoüissent, &c.

Après ce Chœur, on prit une suite de differens Airs des Opera de M. Des-touches, Sur-Intendant de la Musique du Roi, & des Chœurs du même Auteur, dont les paroles pouvoient s'appliquer à la Fête qu'on célébroit.

Chantons, qu'avec nous tout s'unisse :

Rem-

SEPTEMBRE 1729. 2023

Remplissons de nos chants & la Terre & les Aïrs

Que de son Nom tout retentisse ;

Qu'il vole au bout de l'Univers , &c.

Qu'à suivre ses Loix tout s'empresse ,

Que l'Amour dans les cœurs lui dresse des Autels ,

Qu'il regne , & triomphe sans cesse ,

Qu'il assure à jamais le repos des Mortels.

Ces Chœurs furent suivis de l'Air des Echos de l'Opera d'*Atis*, & du Chœur de celui de *Phaeton*.

Allez répandre la lumiere , &c.

Ce grand Concert , qui fut très applaudi & très-bien executé , fut terminé par une Piece de Symphonie de la composition de M. Rebel , intitulée la *Fantaisie* , & de trois VIVE LE ROY , en faux bourdon , avec Trompettes & Timbales.

Le 11. la même Académie donna au Public , *gratis* , l'Opera de *Roland*. On n'aura pas de peine à se persuader que l'Assemblée fut des plus nombreuses ; une foule de peuple y étant accouruë des quartiers les plus éloignez ; cependant tout se passa sans confusion ni desordre , par les bons

2024 MERCURE DE FRANCE.

bons ordres que M. Détouches, Directeur General de l'Académie, avoit donnez.

La D^{lle} Antier, Ordinaire de la Musique de la Chambre du Roi, & premiere Actrice de l'Académie Royale de Musique, signala son zele par un Concert qu'elle donna chez elle au sujet de l'heureuse Naissance de *Monsieur le DAUPHIN*. Elle avoit fait choisir dans divers Opéra, tout ce qui pouvoit avoir le plus de rapport à cette auguste Fête. Comme elle demeure dans l'enceinte du Palais Royal un grand concours de Peuple & de gens de consideration, prirent part à ce Concert. Les Chœurs & les Symphonies furent executez avec beaucoup de justesse & d'éclat. L'ordonnatrice avoit pris soin de rassembler l'élite de l'Orquestre; & à son exemple le sieur Thévenard, se mit à la tête des Chœurs. Le Concert fut suivi d'un souper des plus joyeux.

Le 13. on remit au Théâtre l'Opera d'*Hésione*, qui n'avoit pas été joué depuis le mois de Juillet 1709. Cette Piece qui est des mêmes Auteurs de *Tancrede*, à été reçûe très-favorablement du Public.

Le 18. on donna par extraordinaire le Bal sur le Théâtre de l'Opera; il fut précédé d'un Concert, composé de Chœurs & de Symphonies choisies.

ATHEA

SEPTEMBRE. 1729. 2025.

ATHEATUS, ou l'Invisible, Comédie représentée à Avignon. Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville le 13 Août 1729.

ON a représenté depuis peu sur le Théâtre du College des Jesuites d'Avignon *Atheatus, ou l'Invisible*, Comédie Latine, de trois Actes, accompagnés d'Intermedes François. Une Fable proposée par Platon, & que Ciceron rapporte dans le troisiéme Livre de ses Offices, en a fait naître le sujet.

Dans une saison fort pluvieuse, la terre s'étant entr'ouverte, découvrit de profonds abîmes. La curiosité porta Gygès, Berger du Roi de Lydie, à y descendre; ses peines, ou plutôt sa hardiesse n'est pas sans récompense. Au fond de ce vaste souterrain, il trouve un Cheval d'airain, qui avoit à chaque côté une espece de porte. Dans ce Cheval étoit enfermé un corps mort d'une grandeur prodigieuse. L'éclat d'un superbe diamant qu'il portoit au doigt, attire les regards de Gygès; il s'en saisit; & charmé de sa bonne fortune, il va rejoindre les autres Bergers. Lorsqu'il tournoit le chaton de son anneau, vers le dedans de la main, sans cesser de voir ce qui se passoit, il devenoit

noir

2026 MERCURE DE FRANCE

noit lui-même invisible ; dès qu'il remettoit le chaton en dehors , il redevenoit visible comme auparavant. Un tel avantage lui facilite les moyens de faire mourir à petit bruit , & sans être aperçû , son Souverain , & de se débarrasser de ceux qui pouvoient lui disputer le Trône auquel il aspirait , & dont il s'empare par de si noirs attentats. C'est sur ce riche fond que le R. P. de Chargey , Professeur de la Seconde , a formé l'intrigue de sa Comédie.

Criton , Citoyen d'Athènes avoit deux fils ; le cadet , surnommé Atheatus , jeune homme plein de droiture & de probité , forma le dessein de voyager , dans l'esperance de faire fortune. Il part , suivi de Geta , son valet , & bientôt après il amasse des richesses considérables. Pendant le séjour qu'il fait à Micenes , il contracte une étroite liaison avec un vieux Philosophe , Petit-Fils du Roi Gygés. Ce Philosophe sur le point d'expirer , donne à Atheatus pour gage de son amitié , l'anneau précieux , dont Gygés , son Ayeul , l'avoit laissé le maître. A l'aide de cet anneau , Atheatus ne tarde pas de reconnoître que ceux qui lui prodiguoient les marques apparentes de l'amitié la plus sincère n'étoient au fond que de faux amis. Le chagrin suit de près une si triste dé-

découverte , & lui fait prendre le dessein de retourner dans sa Patrie , dans la vûe de trouver du moins parmi ses proches & ses concitoyens la fidelité qu'il cherchoit inutilement parmi les Etrangers.

Comme il se dispose à partir , Alethés, ami fidele qu'il avoit à Athènes , lui fait sçavoir que Criton son Pere est à l'extrémité , qui lui legue par son Testament , outre la legitime , une cassette remplie de pierreries , où le Portrait de sa Mere , & d'autres marques de la tendresse paternelle se trouvoient renfermés. Cette affligeante nouvelle frappe Atheatus , & précipite son retour. A peine arrive-t'il dans sa Patrie , qu'il apprend la mort de son Pere. Ce n'est qu'avec chagrin , que Chrysophile , homme avare , dur , intéressé , s'il en fut jamais , revoit son frere Atheatus , possesseur de la cassette dont son Pere l'avoit fait dépositaire , il cherche les moyens de la retenir. Divers pretexts pour colorer son injustice lui sont suggerés par Philante , ami fourbe & artificieux. Atheatus , à qui la cassette étoit plus chere par les témoignages singuliers de l'amitié de son Pere que par les richesses qu'elle contenoit , la répète inutilement. Indigné du refus que lui fait son frere , qu'il croyoit moins mal-honnête homme , il recourt à la vertu de son an-

F neau

neau ; par là il découvre & la mauvaise foi de Chrysofile , & les artifices de Philante. Avec le secours du Diamant de son Maître , Geta se rend invisible , & enleve la cassette des mains de Chrysofile , qui la remettoit en secret à Philante pour la garder en dépôt , & la soustraire aux perquisitions qu'en auroit pû faire Atheatus.

Quelque prévenante que fut pour cette Comédie la nouveauté de son sujet , la maniere dont elle fut executée lui mérita un surcroit d'applaudissemens. Une intrigue conduite avec art ; le dénouement bien amené ; par tout une action variée , & qui animoit chaque Scene ; les caracteres des personnages bien soutenus ; un Vers Iambe noble , dans sa simplicité , mais juste dans son expression ; des pensées naturelles , quoique remplies de délicatesse ; une morale fine & recherchée ; tout y sentoit une main de Maître ; tout y fut admiré par les Connoisseurs.

※※※※※※※※※※ ※※※※※※※※

NOUVELLES DU TEMPS,

TURQUIE.

ON mande de Constantinople , que la Flote du Grand-Seigneur étoit presentement en bon état , & qu'elle consistoit en 70. Vaisseaux de

SEPTEMBRE. 1729. 2029

de guerre & 60. Galeres, mais qu'on ne croyoit pas qu'elle sortit des Ports cette année. Ces Lettres ajoûtent que S. H. avoit fait deffendre aux Princes de Géorgie & de Mingrelie, de se mettre dorénavant sous la protection d'aucune Puissance Etrangere.

On a eu avis que la Caravane des Pellerins de la Mecque avoit été attaquée cette année par les Arabes; qu'ils avoient enlevé le présent que le Gr. S. envoie chaque année au Tombeau de Mahomet, avec 24. Bourses que S. H. y envoyoit d'extraordinaire pour l'embellissement de la Mosquée, & que le Pacha du Pays avoit fait arrêter depuis dans le Desert de Paran, un Chef d'Arabes, nommé Alitzan, qui s'étoit retiré avec sa part du butin dans la petite Ville de Sterar.

On a appris de Tripoli, que le Bey avoit encore défait un nouveau Parti de son Neveu, & qu'il l'avoit obligé de se retirer dans les Montagnes, où il le tenoit bloqué avec ce qui reste de Rebelles attachez à son Party.

Vers le commencement du mois de Juillet, le bruit couroit à Constantinople que l'Armée du Prince Thamas étoit presentement en état de tenir la campagne, & que la Ville d'Isphaham étoit menacée d'un second Siege, que dans toute sa marche, pour approcher de la Province d'Yerack, où cette Capitale de la Perse est située, elle avoit brûlé les fourrages, détruit les Villages & les Bourgs, & passé au fil de l'épée un grand nombre d'habitans, pour les punir de leur précédente rebellion contre la Famille Royale.

On assure que le Grand-Vizir a reçu avis par des Lettres particulieres du Pacha de Babilone, que la maladie contagieuse avoit fait périr une partie de l'Armée Ottomane qui est en Perse.

F ij

On

2030 MERCURE DE FRANCE

On envoya sur la fin du mois de Juin aux Dardanelles , six Vaisseaux de guerre , montez par des Officiers Renégats très-experimentez dans la Marine , & quatre Galeres , sur lesquelles on a embarqué quelques Troupes réglées , afin de donner la chasse aux Armateurs Maltois qui interrompent la Navigation des Turcs dans l'Archipel.

R U S S I E.

Les Lettres de Moscou , de la fin de Juillet , portent qu'on devoit publier incessamment dans les principales Villes de Moscovie, un nouveau Traité de Paix qui a été conclu depuis plus d'un mois avec le Sultan Acheraf , & dont la ratification a été apportée depuis peu d'Is-paham.

On mande de Petersbourg , que la Cour avoit résolu de fixer son séjour à Moscou , & d'abandonner entierement celui de Petersbourg dont l'air est mal sain. On ajoûte que la plupart des Etrangers établis dans cette dernière Ville , se préparoient à retourner chez eux , prévoyant bien que l'absence du Czar fera un tort considerable à leur Commerce.

S U E D E.

IL arriva le 12. du mois dernier , un Courrier de Cassel à Stokolm , & le bruit se répandit qu'il avoit apporté au Roi le Projet d'un Traité d'Alliance offensive & deffensive entre le Roi d'Angleterre , comme Electeur d'Hanover , le Duc de Brunswick Wolfembutel & le Landgrave de Hesse-Cassel. On a appris depuis que le Roi approuvoit le Traité d'Alliance , & l'on croit que S. M. y entrera.

AL-

A L L E M A G N E.

ON apprend de Vienne, que le 14. du mois dernier, l'Empereur se rendit sur la Place des Poissonniers, où l'on avoit dressé une Tente, & S. M. Imp. fit la ceremonie de poser la premiere Pierre dans la base d'une Colonne qu'elle y fait ériger en l'honneur des Epousailles de la sainte Vierge avec S. Joseph : ensuite l'Empereur alla à l'Eglise du Monastere de S. Joseph entendre une Messe solennelle qui y fut celebrée par le Cardinal Archevêque de cette Ville.

On a distribué à tous les Ministres qui résident à Ratisbonne, un Mémoire pour prouver que suivant les Loix de l'Empire, on ne peut forcer le Roi d'Angleterre & le Duc de Brunswick Wolfembutel, à retirer les Troupes qu'ils ont dans le Duché de Meckelbourg, en qualité de Commissaires d'Execution, avant qu'on leur ait donné une entiere satisfaction par rapport aux frais d'execution.

On mande d'Hanover, que les Officiers de la Garnison de cette Ville se préparoient à se mettre en campagne, parce que toutes les Troupes du Roi d'Angleterre ont eu ordre de marcher le 3. de ce mois, en cas que celles du Roi de Prusse fassent quelques mouvemens. On espere cependant qu'il n'y aura point de rupture entre L. M. Brit. & Prussienne, & le bruit se répand que les deux Rois sont convenus de s'en rapporter à la décision de quelques Puissances, pour terminer leurs nouveaux differends.

ITALIE.

LE 6. Août, le Grand Duc, accompagné des Chevaliers de l'Ordre de S. Etienne tint à Florence Chapitre de cet Ordre dans la Sacristie des Religieuses de la Trinité, où ce Prince fit un nouveau Reglement, suivant lequel on ne pourra à l'avenir recevoir aucun Chevalier qu'il n'ait fait preuve de six generations de Noblesse : les Chevaliers seront obligés de porter dorénavant la Croix attachée à la boutonniere de leur habit, ou de quelque autre maniere, pourvû qu'elle soit apparente, à peine d'être condamnez par le Chapitre à une peine arbitraire, & il ne leur sera permis d'entrer au service d'aucun Prince, à l'exception de ceux qui ont le Titre d'Altesse.

Le 20. du mois dernier, on ressentit à Florence une violente secousse de Tremblement de Terre qui ne causa aucun dommage dans la Ville, mais dans le Fief du Trecinta, dans le Ferarois, il y a eu plusieurs maisons renversées & une trentaine de personnes ensevelies dans les ruines.

On écrit de Venise, que le Chevalier André Cornaro, s'étant excusé d'aller en Ambassade à Constantinople, M. Domini Ruzini avoit été élu pour aller relever le Baile de la République.

Les Lettres de Turin portent que le 15. du mois dernier, le Roi de Sardaigne fit une Promotion de Chevaliers de l'Ordre de l'Annonciade, dans laquelle S. M. a compris le Prince Eugene, fils du Prince Emanuel de Savoye; le Prince de Hesse-Reinsfels-Rottembourg, Pere de la Princesse de Piémont & de la Duchesse de Bourbon; le Comte de Nom, Grand Ecuyer

SEPTEMBRE. 1729. 2033

Ecuyer du Roi; le Comte de Gouvion, Chevalier d'honneur de la feüe Reine de Sardaigne; le Baron de S. Remi Palavicini, Gouverneur de la Citadelle de Turin; le Marquis de Saluces-Gaugresse; le Marquis d'Entraives; le Comte Maffei, actuellement Ambassadeur auprès du Roi T. Ch. & le Marquis del-Borgo, Secrétaire d'Etat.

On apprend de Rome, que le 16. du mois dernier au matin, le Marquis Ottieri, cy-devant Ecuyer du Pape, alla chez le Cardinal de Polignac, chargé des affaires de France, pour demander pardon à S. M. T. C. d'avoir osé publier un Ouvrage qui avoit pû lui déplaire. Le Cardinal de Polignac le reçut gracieusement, & l'assura qu'il feroit part au Roy T. C. de cette démarche respectueuse.

Le Pape ayant été informé qu'une Confrérie particuliere de Tivoli, jouïssoit d'un revenu de 500. écus. qu'elle employoit à ses plaisirs plutôt qu'à des œuvres de pieté, S. S. vient de la dépouïller par un Bref, de ce revenu, & du fonds qui le rapporte, pour le donner aux PP. de la Mission; ils ne pourront cependant s'en mettre en possession sans soutenir un grand procès que la Confrairie leur intente.

Le Pape accompagné des Cardinaux & des differens Ordres de Prélature, se rendit le 21 Août à l'Eglise de S. Pierre, où la Messe fut celebrée par M. Nicolai, Vicaire de cette Eglise. Après la Messe on découvrit au son des Trompettes & des Timbales, le Tableau qui représente le venerable Vincent de Paul, Fondateur des Prêtres de la Mission, qui vient d'être béatifié. Le *Te Deum* fut chanté ensuite à plusieurs Chœurs de Musique, & au bruit d'une salve generale de l'Artillerie du Château S. Ange.

F iij Le

Le Pape a accordé à l'Electeur Palatin, un Bref qui permet à S. A. El. d'exiger les dixmes des Ecclesiastiques de ses Etats.

E S P A G N E.

ON mande de Cadix qu'on y avoit reçu la nouvelle que deux Vaisseaux de guerre Espagnols avoient arrêté sur les Côtes de la Mer du Sud, trois Vaisseaux Marchands Hollandois qui y faisoient la contrebande ; que les Capitaines & les Equipages avoient été remis en liberté, mais que leur argent & leurs Marchandises avoient été saisis & repartis suivant les anciens Reglemens.

On mande aussi de la même Ville, que le 17. du mois dernier on avoit commencé à délivrer l'or & l'argent des Gallions aux Interessez dans le retour des Bâtimens. On paye au Roy pour l'Indult des Effets des Gallions, quinze pour cent, argent fort, c'est-à-dire sur le pied de dix Reaux de Plate pour un Peso, un demi pour cent pour le fret de l'argent, & trois quarts pour cent de l'or, aussi argent fort ; & au Consulat pour les frais extraordinaires, quatre pour cent, argent courant, ou sur le pied de 8. Reaux de Plate pour un Peso. On paye à S. M. pour l'Indult des Effets des Vaisseaux d'Assogues, 5. pour cent, un demi pour cent pour le fret de l'argent, & trois quarts de l'or, le tout argent fort ; & au Consulat 4. pour cent, argent courant. Les Habitans de cette Ville, interressez aux Gallions, payent outre cela un quart pour cent pour subvenir aux frais du bâtiment de l'Eglise Cathédrale. Les Marchandises sur lesquelles le Roi retire ses droits, sont taxez au plus haut prix qu'elles peuvent valoir en Espagne, au
lien

SEPTEMBRE. 1729. 2035

lieu qu'elles ne sont taxées que sur le pied qu'elles ont coûté aux Indes pour payer les droits au Consulat, ce qui diffère presque de la moitié.

P O R T U G A L.

ON mande de Lisbonne, qu'on y a reçu des Lettres de Dom Jean de Saldanha, Viceroy des Etablissmens Portugais dans les Indes Orientales qui confirment les premiers avis qu'on avoit eu de la conquête de Monbaca & des autres avantages remportez par l'armée Portugaise sur les Indiens. Selon ces Lettres, l'armée qui a fait cette expedition, étoit venue se rafraîchir à Goa, & qu'elle en étoit partie depuis pour executer une nouvelle entreprise.

D'autres nouvelles de la même Ville portent que quelques Princes des Indes Orientales, ennemis des Portugais, ayant été informez que le Viceroy de Goa avoit envoyé sur les Côtes d'Ethiopie, une armée composée de ses meilleures Troupes, ils avoient rassemblé tous leurs Vaisseaux pour en former une Flote sur laquelle ils avoient embarqué toutes leurs Troupes, dans le dessein d'aller surprendre la Ville de Goa, Capitale de la Viceroyauté, esperant de la trouver dépourvûe de Troupes & de munitions, mais que la plus grande partie de cette Flote avoit fait naufrage à quelques lieues de Goa, où elle avoit été surprise par une tempête, & que le reste avoit eu beaucoup de peine à se sauver; que cependant le Viceroy avoit pris des précautions pour la défense de la Ville, desorte qu'elle n'avoit plus de surprise à craindre.

GRANDE-BRETAGNE.

ON mande de Gibraltar qu'on y avoit reçu avis que M. Ruffel, Ministre Plenipotentiaire de S. M. Brit. auprès du Roi de Maroc, Muley-Ab Isallah, étoit arrivé à Salé le 29. de Juin dernier, que ce Prince lui avoit fait beaucoup d'accueil, & qu'il avoit deffendu sous peine de mort à trois Corsaires qui étoient prêts à partir, d'inquiéter en aucune manière les Vaisseaux qui porteroient Pavillon Anglois.

La Moisson est achevée dans toutes les Provinces, elle a été si abondante cette année, qu'on ne se souvient pas d'en avoir vu une pareille depuis plus de 30. ans.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

F R A N C E,

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE premier de ce mois, on célébra avec les Cerémonies accoutumées, dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Denis, le Service solennel qui s'y fait tous les ans pour le repos de l'ame du feu Roi Louis XIV. L'Evêque, Comte de Beauvais y officia pontificalement, & le Prince de Dombes, le Comte d'Eu & le Comte de Toulouse y assisterent, ainsi que plusieurs Seigneurs de la Cour.

Le même jour, le Roi entendit à Versailles

SEPTEMBRE. 1729. 2037

faillies, dans la Chapelle du Château, la Messe de *Requiem*, pendant laquelle, le *De profundis* fut chanté par la musique, dans la même intention.

Le Roi a nommé la Princesse de Montauban, Dame du Palais de la Reine, à la place de la Duchesse de Talard.

M. Daguessseau, Avocat General du Parlement, fils aîné du Chancelier de France, a été nommé par le Roi Conseiller d'Etat.

L'Archevêque de Paris, qui avoit reçu le 5. de ce mois le *Pallium* des mains du Cardinal de Bissy, dans la Chapelle interieure des Recolets de Versailles, prit possession le lendemain de l'Archevêché de Paris, avec les Cerémonies marquées cy-après.

Le 2. du Courant, l'Abbé de Maillé, Originaire de la Ville de Laval au Maine, ci-devant Procureur General de la Congrégation de S. Maur, fut reçu dans l'Eglise du College de Cluni, à Paris, Grand Prieur de l'Abbaye & de tout l'Ordre de Cluni, & Abbé de Chambon, par un Commissaire député à cet effet, de la part de l'Archevêque de Vienne, Abbé, General de cet Ordre, qui le revêtit en même tems des marques de la Prélatûre, attachée à cette premiere Dignité.

Le 5. Août, jour de la Fête de l'*Assomption*

Fvj it

2038 MERCURE DE FRANCE.

il y eut Concert Spirituel au Château des Thuilleries , on y chanta le *Confitebor* de M. de la Lande, & un autre Motet *Exaudi* de M. du Bouffet, qui furent parfaitement bien executés. Les D^{lles} Erremens & le Maure chanterent un Motet à deux voix du même Auteur qui fut très applaudi, de même qu'un autre petit nouveau Motet à voix seule de la composition de M. le Maire, chanté par la D^{lle} Bartholet. Les S^{rs} Guignon & Blavet executerent chacun un *Concerto* qui firent beaucoup de plaisir.

Le 17. il y eut Concert François, la D^{lle} le Maure & le S^r Dun chanterent une Cantate à deux voix, *Europe & Jupiter*. La D^{lle} Erremens chanta la Cantatille du *Retour du Printems* de M. le Maire, & la D^{lle} Bartholet une Arriette Italienne, intitulée *Le Rossignol*; le tout précédé de plusieurs pièces de symphonie. Le Concert fut terminé par l'*Exaudi*, qui avoit été chanté le jour précédent.

M. Armand Hierôme Bignon, fut reçu le 2. de Septembre, Avocat General du Grand Conseil.

Le 4. Septembre, pendant la Messe du Roi, l'Archevêque de Paris & l'Archevêque d'Aix prêterent serment de fidélité entre les mains de S. M.

Le même jour, S. M. accorda à la Duchesse

SEPTEMBRE. 1729. 2039

chesse de Ventadour la survivance de la Charge de Gouvernante des Enfans de France , pour la Duchesse de Tallard , sa petite-fille. Le Roi qui n'a jamais oublié tous les soins que la Duchesse de Ventadour a pris de S. M. accompagna cette grace des marques les plus tendres des sentimens qu'il a pour elle , & lui fit l'honneur de l'embrasser.

Le 6. la Duchesse de Talard prêta serment de fidelité pour cette Charge entre les mains du Roi.

Le 6. Septembre , M. l'Archevêque de Paris prit possession de sa nouvelle Dignité , avec les Cerémonies accoutumées , & contenuës dans le Mémoire qui suit.

Le jour marqué pour la prise de possession de M. l'Archevêque de Paris , le Chapitre s'assemble , après la lecture des Bulles faite en Chapitre , on députe quatre personnes du Corps pour aller avertir M. l'Archevêque & l'accompagner au Chapitre.

M. l'Archevêque étant entré au Chapitre en Rochet & Camail , prête serment sur les Saints Evangiles de conserver les droits du Chapitre , puis est conduit par M. le Doyen à l'Eglise Cathedrale

M. le Doyen le mene à la Chapelle de S. Denis , du côté gauche de la Croisée , où étant arrivé , il prend l'habit Canonial

nial d'Hyver, c'est-à-dire, la Chappe & le Camail long, qui est l'habit ordinaire pour toutes les Prises de possession dans l'Eglise Cathedrale.

M. l'Archevêque est conduit ensuite par M. le Doyen au grand Autel du Chœur auprès duquel il se met à genoux & fait sa priere ; puis après être monté à l'Autel & l'avoir baisé, il est mené près de son Trône Episcopal, sur lequel monte d'abord M. le Doyen, & s'y assied pendant quelque tems, puis il y fait monter & asseoir le Prélat.

M. le Doyen va à sa place ordinaire entonner le *Te Deum*, & dire ensuite les Oraisons accoutumées, après lesquelles M. l'Archevêque, du Trône Episcopal, donne la Benediction au Peuple, laquelle est suivie de la lecture publique des Bulles, faite au Jubé par M. le Theologal.

Après toutes ces Cerémonies M l'Archevêque va à la Sacristie quitter son habit Canonial, & est conduit en Rochet & Camail par le Chapitre à l'Officialité, & y prend séance.

On y plaide une Cause qui est jugée par M. l'Archevêque. Il nomme ensuite les Officiers de l'Officialité qu'il a choisis, sçavoir, l'Official, le Vice-Gerent & le Promoteur, qui sur le champ prêtent le Serment ordinaire entre ses mains.

Ensuite

SEPTEMBRE. 1729. 2041

Ensuite M. l'Archevêque est accompagné par le Chapitre en son Palais Archevêiscopal, où M. le Doyen lui fait une Harangue, à laquelle répond M. l'Archevêque; puis il reconduit le Chapitre.

Le 8. de ce mois il y eut Concert Spirituel au Château des Thuilleries, les Abbés du Cros & Benoît y chanterent un petit Motet, qui fit beaucoup de plaisir. La D^{lle} Erremens en chanta un autre de la composition de M. le Maire, qui n'en fit pas moins, & après plusieurs Pièces de Symphonie, le Concert fut terminé par le *Cantate Domino*, Motet de M. de la Lande, dans lequel la D^{lle} le Maure chanta, à son ordinaire, avec beaucoup de justesse.

Le 14. & le 21. il y eut Concert François, on chanta un Divertissement à grand Chœur, intitulé *Les Sauvages*, qui fut très applaudi; il est de la composition de M. Campra. La D^{lle} le Maure chanta la *Cantate d'Andromède & Persée*, mise en musique par M. Mouret. On finit par le Motet, *Domine, in virtute tua*, qui est toujours très goûté; il est de M. Gomay.

Le 9. la Lotterie pour le remboursement des Rentes de l'Hôtel de Ville fut tirée en présence du Prevôt des Marchands & des Echevins, en la maniere accoutumée. Le fonds de ce mois s'est
trouvé

2042 MERCURE DE FRANCE:

livres, laquelle a été distribuée aux Rentiers, pour les lots qui leur sont échus, conformément à la liste générale qui a été rendue publique. Le lot le plus considérable de ce mois, qui est de 18000. livres est échu au Numero 446198. sans Devise.

Le Roi a nommé Avocat General au Parlement M. Chauvelin, Conseiller au Parlement, fils de feu M. Chauvelin, qui mourut au mois d'Août 1715. après avoir exercé cette Charge avec une grande réputation.

La Reine qui est parfaitement rétablie de ses couches, a commencé depuis quelques jours à voir les Seigneurs & Dames de la Cour, & le 20. S. M. reçut les complimens des Ambassadeurs & Ministres Etrangers.



M O R T S.

M^{R.} Henri Joseph de la Garde, Comte de Chambonas, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant de Roi de la Province de Languedoc, & Premier Gentilhomme du Duc du Maine, mourut à Sceaux le 31. du mois dernier, âgé de 33. ans.

Dame

SEPTEMBRE. 1729. 2043

Dame Elisabeth Marguerite Bouthillier de Chavigni , Abbessé de l'Abbaye des Clairets , Ordre de S. Bernard , Diocèse de Chartres , mourut dans cette Abbaye le 1. de ce mois , dans la 62. année de son âge. Elle avoit succédé à la Dame de Valençay qui en étoit Abbessé lorsque le feu Abbé de Rancé y établit la même réforme que dans l'Abbaye de la Trappe.

M. Hilaire Rouillé du Coudrai , Conseiller d'Etat ordinaire , cy-devant Directeur General des Finances , mourut à Paris le 4. de ce mois , dans la 78. année de son âge.

M. Charles Maurice de Montezun-Busca , Baron de Rian , Lieutenant des Gardes du Corps du Roi , Brigadier des Armées de S. M. Gouverneur des Ville & Château d'Aiguemortes , mourut le 5. de ce mois , âgé de 53. ans.

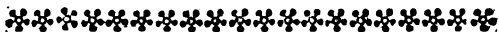
Dame Nicole Lydie de Beringhen , Epouse de M. Hubert de Courtavel , Marquis de Pezé , Maréchal des Camps & Armées de S. M. Mestre de Camp , Lieutenant du Régiment du Roi Infanterie , Gouverneur des Ville & Château de Rennes , & des Châteaux de la Muette & de Madrid , & Capitaine des Chasses du Bois de Boulogne , mourut à Paris le 6 dans la 26. année de son âge.

D. Marie Henriette Françoisé Therese
Boischot ,

1044 MERCURE DE FRANCE:

Boisshot , née Comtesse d'Erps , native de Bruxelles , Epouse de M. Antoine Marie , Comte de Carteli, cy-devant Maréchal des Camps & Armées du Roi de Pologne , Electeur de Saxe , & Capitaine d'une Compagnie de ses Gardes du Corps , mourut à Paris le 13. Septembre âgée de 24. ans.

Le 17. de ce mois , Dame Marie Adelaïde Favieres , Epouse de Jean François de Billy , Chevalier , Seigneur de Villeterre, Romesnil , Bachaumont &c. Mestre de Camp de Cavallerie , Chevalier de l'Ordre de S. Louis & de S. Lazare , Premier Gentilhomme du Comte de Clermont , mourut à Paris , âgée de 22. ans.



LA NAISSANCE

DE MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

O D E.

JE vois les Nymphes du Permesse
Se livrer aux plus doux transports,
Et d'une Lire enchanteresse
J'entends les plus touchans accords.
Je vois l'Amante de Céphale ,

Qui

SEPTEMBRE. 1719. 2045

Qui sur la Rive Orientale
Répand les fleurs à pleines mains ;
Tout rajeunit dans la Nature ;
Jamais un plus charmant augure.
Ne flata le cœur des humains.



Une Divinité brillante.
Descend du celeste séjour.
Est-ce vous , Minerve sçavante ?
Est-ce vous , Mere de l'Amour ?
Non , c'est l'adorable Lucine ,
Qui vient de la bonté divine
Apporter le gage en ces lieux ;
» Vois-tu l'enfant qui vient de naître ?
» Me dit-elle , il te fait connoître
» Quelle est la tendresse des Dieux.



A ces mots la Terre est émuë ,
Son sein s'ouvre , il produit des Lys.
O Ciel ! en croirai-je à ma vûë ,
J'apperçois les traits de Louis ;
O précieuse Ressemblance !
C'est le Dauphin , de qui la France
Attend sa gloire & son bonheur.
Quand tu me prêterois ta Lire ,
Apollon , pourois-je décrire
Tous les mouvemens de mon cœur ?

Le

Le fameux Fils de Calliope ,
Jamais dans un antre écarté
Ou d'Helicon , ou de Rodope
Ne se sentit plus transporté.
Si je m'abandonne à la flamme
Dont l'ardeur penetre mon ame ,
Je vais ébranler ces côteaux ;
Ces Pins descendront dans la Plaine.
Déjà le Fleuve de la Seine
Pour m'entendre arrête ses eaux.



Accourez, Nymphes fortunées ,
Venez danser autour de moi ;
Venez , de Mirte couronnées ,
Chanter le sang du plus grand Roi.
Faunes , sortez de vos Retraites ,
Et dans de tendres chanfonnetes ,
Celebrez ce Regne si doux ,
Où dans un même pâturage ,
Les Agneaux , sans craindre leur Rage ,
Osent jouer avec les Loups.



Ne craignez plus que sur la Terre
L'on entende le bruit affreux
Des Clairons du Dieu de la Guerre ;
Lui-même , il respecte vos jeux.
Ici sans trouble , sans alarmes ,

Vous

SEPTEMBRE. 1729. 2047

Vous pouvez goûter tous les charmes
De l'innocence & du repos ;
Et du nom d'un sage Ministre ,
A Bellone toujours sinistre ,
Faire retentir les échos.



C'est par ses soins qu'on voit l'Olive
Croître à l'ombre de nos Lauriers ,
Sa sagesse qui les cultive
Est respectable à nos Guerriers.
Son nom au Temple de la gloire ,
Par les neuf Filles de mémoire
Doit être à jamais consacré ;
Il fait refleurir nos Campagnes.
Dans nos vallons , sur nos montagnes ;
Qu'il soit à jamais reveré.



Regardez comme l'abondance
Et la Paix marchent sur ses pas ;
Voyez le calme & l'assurance
Qu'il ramène sous nos climats.
Sa Piété tendre , agissante ,
Sa priere vive & fervente ,
De l'Eternel flechit le cœur.
Et sur les crimes de la terre ,
Quand il fait gronder son Tonnerre ;
Elle arrête son bras vengeur.

Mais

2048 MERCURE DE FRANCE.

Mais déjà le flambeau du monde
Fait place aux ombres de la Nuit ;
Le Soleil est rentré dans l'onde ,
Quel est donc l'Astre qui nous luit ?
C'est le DAUPHIN qui nous éclaire ;
Son influence salutaire
Produit les Jeux & les Amours ;
O bel Astre , dans ta carrière ,
A la France , à l'Europe entière
Que tu vas donner de beaux jours !



Auguste Roi , puissante Reine ,
Glorieux appuis des beaux Arts ;
Sur ces Vers , 'Enfans de ma veine ,
Daignez arrêter vos regards.
J'ose célébrer votre ouvrage ;
Un cœur François dans cet hommage
Doit trouver sa félicité.
Là , je borne mon espérance ;
Mon Prix . . . je l'ai reçu d'avance ,
Dans le DAUPHIN que j'ai chanté.

Le Chevalier Delatouche.

COUCHES DE LA REINE.

LE Roi , toute la France , & on peut
dire toute l'Europe , attendoient avec
la plus vive impatience les Couches de
la

SEPTEMBRE. 1729. 2049

la Reine, qui déjà mere de trois Princesses, vient de combler nos vœux par l'heureuse Naissance de Monseigneur le DAUPHIN.

Nous n'entreprendrons pas d'exprimer ici les transports de joye de la Cour, de la Ville & de toutes les Provinces du Royaume; cela seroit trop difficile. Mais nous tâcherons de n'oublier aucun fait, afin qu'on puisse juger des sentimens tendres & respectueux des François pour leur Roi.

La Reine étant fort avancée dans le neuvième mois de sa grossesse, sentit le 3. de ce mois sur les onze heures du soir quelques douleurs qui firent croire que S. M. alloit accoucher, mais ces douleurs ayant discontinué, les Princes & les Princesses du Sang qui s'étoient rendus auprès de la Reine, se retirèrent & S. M. prit un peu de repos, continuellement observée par tous les Officiers de santé & particulièrement par M. Payrat, qui devoit l'accoucher, & qui vient d'avoir cet honneur pour la troisième fois.

Le 4. à deux heures du matin, la Reine commença à souffrir beaucoup; & le Roi s'étant levé, on envoya avertir les Princes & les Princesses du Sang, le Cardinal de Fleury, le Chancelier de France & le Garde des Sceaux, qui se rendirent

F * aussi:

2050 MERCURE DE FRANCE.

aussi-tôt dans la Chambre de la Reine ; dont l'Appartement fut dans l'instant rempli des Seigneurs & Dames de la Cour. La Reine sentit de grandes douleurs pendant une heure & demie , & à trois heures 40. minutes du matin S. M. accoucha heureusement d'un Prince , dont la santé & la force donnent de grandes espérances pour de longs jours.

Le Roi qui n'avoit point quitté la Reine pendant ses douleurs, & qui lui avoit donné des marques continuelles de sa tendresse, parut dans le moment de la naissance de Monseigneur le DAUPHIN, touché de la plus vive joye ; & toutes les personnes qui étoient dans la Chambre ou dans l'Appartement de la Reine , en apprenant cette grande nouvelle , firent paroître leur amour pour le Roi , & la sincérité de leurs vœux pour la satisfaction de Leurs Majestez.

Aussi-tôt que Monseigneur le DAUPHIN fut né , il fut mis dans un lange & porté auprès du feu ; ensuite il fut ondoyé par le Cardinal de Rohan , Grand Aumônier de France, en présence du Curé de la Paroisse de Versailles ; le Roi assista à cette Cérémonie, après laquelle le Prince nouveau-né fut emmaillotté par... & ensuite la Duchesse de Ventadour, Gouvernante des Enfans de France , accompagnée des trois Sous-Gou-

SEPTEMBRE. 1729 205

Gouvernantes, porta Monseigneur le DAUPHIN dans l'Appartement qui lui avoit été préparé. Dans le moment le Roi dit au Duc de Villeroy, Capitaine des Gardes du Corps en quartier : *Duc de Villeroy, conduisez le DAUPHIN ; c'est le seul cas où mon Capitaine des Gardes peut me quitter.*

Quand Monseigneur le DAUPHIN fut arrivé dans son Appartement, où les personnes destinées à le servir se trouverent, le Marquis de Breteüil, Commandeur-Prévôt & Maître des Ceremonies des Ordres du Roi, lui porta le Cordon & la Croix de l'Ordre du S. Esprit, que la Duchesse de Vantadour lui mit, & qui ne lui avoient point été donnés dans la Chambre de la Reine, parce que le Roi, par attention pour la santé de S. M. n'avoit pas voulu qu'elle pût apprendre trop tôt qu'elle étoit accouchée d'un Prince : le Marquis de Breteüil fit cette fonction à cause de l'absence du Grand-Trésorier.

Le Roi sortit de l'Appartement de la Reine vers les quatre heures & demie, & en rentrant dans le sien, S. M. envoya M. le Fouin, l'un de ses Gentils-hommes ordinaires, à Chambord, porter au Roi Stanislas & à la Reine son Epouse, la nouvelle de l'heureux accouchement de
G la

MERCURE DE FRANCE.

la Reine & de la Naissance de Monseigneur le Dauphin.

Le Garde des Sceaux, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le département des affaires étrangères, étant rentré chez lui, dépêcha des Couriers extraordinaires aux Ambassadeurs & aux Ministres du Roi dans les Cours Etrangères, pour leur apprendre cette grande nouvelle, & tous ces Couriers partirent à cinq heures & demie du matin. On envoya aussi en faire part aux Ambassadeurs, aux Ministres Etrangers & aux Ambassadeurs Plenipotentiaires qui sont en cette Ville.

Dès qu'on sçut à Versailles que la Reine étoit accouchée d'un Prince, les Cours du Château & toute la Ville, retentirent des plus grandes acclamations de joye, & elles se renouvelèrent avec plus de vivacité sous les fenêtres de l'Appartement du Roi, lorsque S. M. fut éveillée.

Tous les Seigneurs de la Cour, les Chefs des Compagnies Supérieures & les personnes de considération, s'empressèrent d'aller à cette occasion rendre leurs respects au Roi, qui reçut avec bonté les marques que chacun cherchoit à lui donner de sa joye. S. M. alla à midy entendre la Messe, pendant laquelle on chanta le *Te Deum* en action de grâces de la Naissance de Monseigneur le Dauphin.

M.

SEPTEMBRE. 1729 2053

M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roi, fit chanter son *Te Deum*, qui fut executé avec beaucoup de succès & d'applaudissemens. Il le fit aussi chanter le même jour à la Paroisse de Versailles par M^{rs} de la Musique du Roi, avec autant de succès & une execution aussi parfaite.

L'après midy, le Roi reçut les complimens de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans, des Princesses du Sang & des Dames de la Cour, & après le salut, S. M. passa dans sa Chambre, où elle vit les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers, qui sans avoir attendu qu'on leur eût fait part de la Naissance de Monseigneur le DAUPHIN, s'étoient rendus à Versailles dès le matin pour complimenter le Roi sur cette heureuse Naissance, dont ils paroissent aussi contents que les Sujets de S. M.

Le Roi alla plusieurs fois chez la Reine pendant la journée, & il alla aussi voir Monseigneur le DAUPHIN. Le soir après le souper de S. M. on tira dans l'Esplanade qui est entre la grande Grille & les Ecuries, une grande quantité de Fusées & un Feu d'artifice aussi beau que le peu de temps qu'on avoit eu pour le préparer put le permettre; & ce Feu fut accompagné d'une grande Illumination, formée

Gij par

2054 MERCURE DE FRANCE.

par des Girandoles de lumiere & une grande quantité de Terrines ; il y eut en même temps dans toutes les rues de Versailles , des Illuminations , des Feux & toutes les autres marques de la plus grande joye.

Les Prévôt des Marchands & Echevins , pleins d'ardeur & de zele , s'étoient rendus à l'Hôtel de Ville à une heure après minuit , c'est-à-dire aussi-tôt qu'ils eurent appris par un Exprès de M. le Contrôleur General & par un Page du Duc de Gesvres , que la Reine avoit senti quelques douleurs. Ils reçurent la grande nouvelle de la Naissance de Monseigneur le Dauphin par le Comte de Saugeon , Enseigne des Gardes du Corps , qui sert actuellement auprès de la Reine , & que le Roi avoit envoyé pour en donner part au Corps de Ville , qui lui fit present d'une Tabatiere d'or , enrichie de diamans , après qu'il eut remis sa Lettre de Cachet. Il arriva à l'Hôtel de Ville vers les cinq heures du matin , & dans le moment , les Prévôt des Marchands & Echevins , allerent au Parlement , & à leur retour ils firent annoncer à toute la Ville une si heureuse nouvelle par le bruit du Canon , des Boëtes & par la Cloche de l'Hôtel de Ville qui a sonné , suivant l'usage , pendant trois jours & trois nuits , ainsi que celle
du

SEPTEMBRE. 1729. 2055

du Palais ; qui commença à sonner en même temps. On entendit aussi le Canon de l'Hôtel Royal des Invalides , & avant sept heures les acclamations du Peuple se firent entendre dans les rues & dans la Place de Grève , qui fut bien-tôt remplie de gens de tous états , les uns pour s'affurer de la verité de cette grande nouvelle , & tous pour en marquer leur joye.

Le Marquis de Brezé , Grand-Maître des Ceremonies, en survivance du Marquis de Dreux son Pere , arriva à huit heures du matin à l'Hôtel de Ville, & il y apporta les Ordres du Roi , suivant lesquels les Prévôt des Marchands & Echevins commencerent à ordonner les réjoüissances pour la Naissance de Monseigneur le DAUPHIN.

La nouvelle n'en fut pas plutôt répandue dans la Ville par le bruit du Canon & des cloches , & par les differens Courriers qui étoient arrivez de Versailles , que la joye publique éclata , & qu'on entendit par tout des cris réitérez de VIVE LE ROY , VIVE LA REINE , VIVE MONSIEUR LE DAUPHIN : ces acclamations durerent tout le jour , elles furent encore plus grandes le soir pendant les Illuminations & les Feux qui furent faits devant toutes les maisons , ce qui fut continué pendant toute la nuit.

Le soir de ce même jour 4. Septembre

G iij à

2056 MERCURE DE FRANCE:

à sept heures du soir, il y eut une autre décharge du Canon & des Boëtes de la Ville & un Feu de bois dans la Place de Grève, qui fut allumé par le Corps de Ville, avec les mêmes ceremonies observées au Feu de la Fête S. Jean-Baptiste. Le Prévôt des Marchands jeta de l'argent au peuple, & pendant le Feu on fit distribuer du Pain, de la Viande & des Cervelats au Peuple, pendant que quatre Fontaines de vin couloient dans la Place de Grève; & ce n'étoit pas la dentrée qui avoit le moins de débit.

A neuf heures on fit une autre décharge de Canon & de Boëtes, & toute la façade de l'Hôtel de Ville fut illuminée de la maniere qu'on dira bien-tôt.

Cependant les Magistrats toujours attentifs & zelez, firent paroître dès le même jour 4. Septembre, divers Reglemens; sçavois une Ordonnance du Prévôt des Marchands & Echevins, qui enjoignoit à tous les Bourgeois & Habitans de la Ville de Paris, de faire des feux devant leurs portes & des illuminations devant leurs maisons pendant trois jours pour l'heureux accouchement de la Reine & pour la Naissance de Monseigneur le D A U P H I N.

OR-

SEPTEMBRE. 1729. 1057

ORDONNANCE de Police, qui
regle ce qui doit être observé par les
Habitans de Paris, pour prévenir les
Incendies pendant le temps que dureront
les Réjouissances publiques, à cause de
la Naissance de Monseigneur le DAU-
PHIN.

SUR ce qui Nous a été remontré par le Procureur du Roy, Que dans une occasion aussi importante que celle de la Naissance du Dauphin, les Citoyens de cette Ville entièrement occupez du soin de marquer leur zèle, & d'exprimer par des réjouissances publiques, toute la joie dont ils sont pénétrez, ne manqueront pas de negliger ce qui interesse leurs biens, & même leur propre conservation; Que les Peuples de cette Capitale du Royaume accoustumez à signaler leur fidelité & leur attachement respectueux pour leur Souverain, souffriroient, à la verité, avec peine, que dans un si grand événement on mît quelques bornes aux justes témoignages de leur sensibilité; mais qu'en y applaudissant, il est de notre ministère de prévenir les accidens que leur extrême satisfaction leur cachera, & qui cependant sont presque toujours les suites des réjouissances publiques; Enfin que les incendies dont il veut parler, sont d'autant plus à craindre dans ces occurrences, que le dedans des maisons cesse d'être occupé, & que les Fûsées & autres Feux d'artifice peuvent pénétrer dans les caves, dans les boutiques, & même jusques aux greniers. Sur quoi nous ordonnons à tous Propriétaires & Locataires de maisons, de faire fermer & boucher exactement les fe-

G iiii nêtres

2098 MERCURE DE FRANCE.

nêtres , lucarnes , yeux de bœufs , & généralement toutes les ouvertures des greniers des maisons à eux appartenantes , ou par eux occupées , soit que lesdits greniers soient vuides ou remplis , comme aussi de fermer les fenêtres & portes des chambres , remises , hangards & écuries , de même que les soupiraux & ouvertures des caves , caveaux & autres endroits dans lesquels il y aura de la paille , du foin , du bois , des tonneaux ; du suif & autres matieres combustibles , lesquels endroits resteront fermez & bouchez pendant & si long temps que dureront les Réjouissances publiques , à peine de deux cens livres d'amende contre les contrevenans. Ordonnons en outre aux Marchands Epiciers pendant ledit temps , de fermer leurs boutiques à six heures précises du soir , & de n'en laisser ouvert que la porte seulement , & aux Grainiers & Chandeliers , de retirer à la même heure les bottes de foin & de paille qu'ils ont coutume d'étaler en dehors de leurs boutiques . lesquelles seront pareillement fermées à six heures du soir , & ce sous la même peine de deux cens livres d'amende , &c.

AUTRE Ordonnance du 5. Septembre.

SUR ce qui Nous a été remontré par le Procureur du Roy , que par Arrest du Parlement il vient d'être ordonné à tous les Marchands de cette Ville , de tenir leurs Boutiques fermées aujourd'huy toute la journée , demain toute la matinée , à cause de la Procession solennelle , & Mercredy après midy , jour que sera chanté le *Te Deum* , & que les Feux & Illuminations continueront pareillement aujourd'huy , demain & Mercredy : Qu'il est
d'autant

SEPTEMBRE. 1719. 2059

d'autant plus de notre ministère de tenir la main à l'exécution de cet Arrest, que la Naissance du D A U P H I N qui y donne lieu, fait l'objet de l'attention & de la joie de tous les Habitans de cette Capitale; Que jamais occasion ne fut plus importante à leur bonheur, & que ce grand événement merite en effet les marques les plus éclatantes de la respectueuse sensibilité que les François portent au fond du cœur pour leur Souverain. Nous, faisant droit sur le requisitoire du Procureur du Roy, ordonnons que l'Arrest du Parlement de ce jour sera executé selon sa forme & teneur; Et en consequence que tous les Bourgeois & Habitans de cette Ville seront tenus d'allumer des feux devant leurs portes, & d'illuminer leurs fenêtres aujourd'huy, demain, & Mercredi prochain; Et que tous les Marchands tiendront leurs boutiques fermées aujourd'huy toute la journée, demain jusqu'à midy, & Mercredi après midy, &c.

AUTRE Ordonnance du Prevost des Marchands & Echevins, du 6, Sept.

IL est enjoint, oüi & ce requerant le Procureur du Roy & de la Ville, à tous Bourgeois & Habitans de cette Ville, de faire des Feux devant leurs portes, & des Illuminations devant leurs Maisons, demain Mercredi 7. du present mois, jour auquel sera tiré un Feu d'artifice devant l'Hôtel de Ville, que le Roy honorera de sa présence, en réjouissance de l'heureux Accouchement de la Reine, & de la Naissance d'un Dauphin; à l'exception des Maisons sises sur le Quay Pelletier, des rues des Arcis, des Lombards, de la Feronnerie, & S. Honoré, jusqu'à la Porte de ce

G v nom,

2060 MERCURE DE FRANCE:

nom , devant lesquelles il ne sera point fait de Feux , à cause que Sa Majesté y passera , &c.

Les Princes du Sang , les Ministres & les Seigneurs de la Cour se sont distingués par les marques qu'ils ont données de leur joye , & ils ont fait mettre des Fontaines de vin devant leurs Hôtels qui ont été magnifiquement illuminez , ainsi que ceux des Ambassadeurs & Ministres Etrangers.

Les grandes démonstrations de la joye publique ont continué les trois jours suivans , pendant lesquels les Boutiques ont été fermées Les soirs , les illuminations ont recommencé partout.

Les Prévôt des Marchands & Echevins , ont fait sortir un grand nombre de Prisonniers pour dettes.

Le premier soin du Roi après la Naissance de Monseigneur le Dauphin , ayant été rendre à Dieu de solennelles actions de grâces de la nouvelle marque qu'il vient de recevoir de sa protection , le Mercredi 7. de ce mois , fut indiqué pour chanter un *Te Deum* , dans l'Eglise Métropolitaine , & l'Archevêque de Paris reçut là-dessus les ordres de S.M. Le Marquis de Brezé, Grand Maître des Ceremonies, en survivance du Marquis de Dreux, alla le même jour inviter les Compagnies Superieures

SEPTEMBRE. 1729. 2061

Superieures de s'y trouver, & il leur remit les Lettres de Cachet à ce sujet. Le Roy ayant voulu en même-temps témoigner à son Peuple que S. M. est satisfaite des preuves qu'il a données de sa joye & de son amour pour sa Personne, déclara qu'après le *Te Deum*, il viendrait souper à l'Hôtel de Ville & qu'il honoreroit de sa présence le Feu d'artifice préparé devant cet Hôtel. Les Prévôt des Marchands & Echevins en ayant été informez, ordonnerent tous les préparatifs nécessaires pour recevoir S. M.

LETTRE DU ROY, à M. l'Archevêque de Paris, pour faire chanter le Te Deum, en action de graces de la Naissance de Monseigneur le Dauphin.

MOn Cousin, de toutes les graces qu'il a plu à Dieu de répandre sur moi depuis mon avènement à la Couronne, celle qu'il m'accorde aujourd'hui par la naissance d'un Fils, dont la Reine ma très chere Epouse & Compagne vient d'être heureusement délivrée, est la marque la plus visible que j'aye encore reçue de sa Protection. J'y suis d'autant plus sensible, qu'en comblant mes vœux & ceux de mes Peuples, elle assure le bonheur de mon Etat : c'est dans les sentimens de la juste reconnoissance que j'ai d'un événement si avantageux, que je crois ne pouvoir trop-tôt rendre à la Divine Providence les Actions de graces qui lui en sont dûes ; & je

G vj vous

2062 MERCURE DE FRANCE.

vous fais cette Lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez chanter le *Te Deum* en l'Eglise Metropolitaine de ma bonne Ville de Paris, au jour & à l'heure que le Grand-Maître ou le Maître des Cere-monies vous dira de ma part ; & que vous ordonniez une Procession generale, & les autres Prieres publiques accoustumées en pareil-les occasions. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrite à Versailles le quatre Septembre 1729. Signé, LOUIS ; & plus bas PHELYPEAUX.

*Et au dos est écrit : A mon Cousin l'Arche-
chevêque de Paris, Pair de France, Commam-
deur de mon Ordre du S. Esprit.*

*MANDEMENT du Cardinal de Bissy,
Abbé Commandataire de l'Abbaye de
S. Germain des Prez, Immediate au
S. Siege, &c. du 5. Septembre.*

HENry de Thiard de Bissy, &c. Salut. Le Dieu de toute consolation vient enfm d'accom-plir les desirs du cœur du Roy ; il a cédé à la sainte violence que lui ont faite les vœux réunis de tout le Royaume, il nous a accordé un Dauphin. Ainsi se verifie l'Oracle de l'E-criture : Que la posterité de celui qui craint le Seigneur sera puissante sur la terre, & que la race des Justes sera benie. Réjouissons-nous donc, mes très-chers Freres, faisons éclater notre joie, que les Temples sacrez retentissent de nos Cantiques de louange & d'actions de graces. Mais prions en même temps l'Auteur de tout bien de continuer à notre Auguste Reine ses divines faveurs, & de la combler de ses benedictions : Prions-le que touché de la

SEPTEMBRE. 1729. 2063

la plus vive reconnoissance dont nous sommes
penetrez pour le bienfait que nous en avons
reçu, il nous en accorde un autre qui n'est
pas moins précieux: qu'il conserve les jours
du Prince qu'il nous a donné, & qu'il répan-
de dans ce jeune cœur les premieres semences
de ces grandes vertus, qui dans nos Rois font
depuis une longue suite de siècles l'appui du
Trône, la terreur des ennemis, la gloire de
l'Eglise, & la felicité des Peuples.

A ces causes, Jeudy prochain, jour de la
Nativité de la sainte Vierge, à l'issüe des Ves-
pres, on chantera dans l'Eglise de notre Abbaïe
de S. Germain des Prez le *Te Deum*, le Pseaume
Exaudiat, l'Oraison *Pro Gratiarum Actio-
ne*, & l'Oraison pour le Roy, &c.

*MANDEMENT de M. l'Arche-
vêque de Paris, du 6. Septembre, qui
ordonne une Procession generale, pour
la naissance de Monseigneur L E
DAUPHIN.*

CHARLES-GASPAR-GUILLAUME DE VINTI-
MILLE DES COMTES DE MARSEILLE DU
Luc, Archevêque de Paris, Duc de Saint
Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Or-
dre du Saint Esprit, &c. A tous les Fidèles de
notre Diocèse, Salut & Benediction. Au
milieu des transports de joye que la naissance
d'un DAUPHIN inspire à tout le Royaume,
qu'il est consolant pour nous, mes très chers
Freres, à l'entrée de notre Pontificat, & la
premiere fois que nous faisons entendre no-
tre voix dans ce Diocèse, d'avoir à rendre
graces à Dieu d'un événement qui assure le
bonheur

bonheur de la France & la tranquillité de l'Europe!

Vous sçavez que le bien inestimable qui nous est accordé aujourd'hui, étoit le grand objet des desirs du Roi, des vœux de tous ses Sujets, & des Prières ferventes qu'une pieuse Reine, prosternée aux pieds des Autels, redoubloit tous les jours * *comme la mère de Samuel dans le saint Temple*, avec des sentimens de Religion capables de tout obtenir.

Après une grace si intéressante, que nous reste-il à demander au Seigneur? sinon qu'il conserve le Prince que nous regardons comme un gage éclatant de la protection singulière de Dieu sur ce grand Royaume; qu'il fasse jouir d'une santé parfaite une Reine respectable par ses vertus, & si précieuse à l'Etat par son heureuse fécondité; que pour notre bonheur, & pour l'instruction de Monseigneur LE DAUPHIN, il prolonge les jours du Roi au-delà des plus longs jours des Rois qui l'ont précédé, afin que comme un autre David, tout occupé de former un Salomon,* il apprenne par son exemple à l'Heritier de la Couronne à servir le Dieu de ses Peres avec un cœur parfait, & à garder les saintes Loix avec constance, & qu'il puisse dans un Regne également long & glorieux lui inspirer les maximes importantes & salutaires que saint Augustin propose à tous les Rois de la Terre, & qu'une éducation chrétienne a gravées dans le cœur de SA MAJESTE'. * *Les Rois ne sont heureux*, dit ce saint Docteur,

* Lib. 1. Reg. cap. 1. v. 12.

1. Paralipom. c. 28. v. 9. c. 29. v. 19.

S. August. l. 5. de Civit. Dei, c. 24.

que

SEPTEMBRE. 1729. 2065

que lorsqu'ils gouvernent avec sagesse & avec justice, qu'ils s'employent à protéger l'Eglise, à faire respecter la Religion, & à étendre le culte de Dieu, cette autorité suprême qu'ils tiennent de lui; qu'ils tempèrent par une conduite pleine de clemence & de douceur, les exemples de severité qu'ils sont quelquefois dans la nécessité de donner; qu'au milieu des hommages de leurs Sujets & des applaudissemens de leurs Courtisans, ils se souviennent toujours qu'ils sont hommes, & qu'ils se croient d'autant plus obligés de reprimer leurs passions, qu'ils ont plus de liberté de les satisfaire.

A ces causes, après en avoir conféré avec nos Venerables Freres les Doyen, Chanoines & Chapitre de notre Eglise Metropolitaine; nous ordonnons que Dimanche onzième du present mois, jour auquel l'après-midi nous ferons avec le Chapitre & le Clergé de notre dite Eglise, la Procession solennelle pour la naissance de Monseigneur le DAUPHIN, accoutumée en pareil cas; les Eglises & les Chapitres qui de droit ou de coutume se trouvent à la Procession de l'Ascension, y assisteront.

Que toutes les Eglises Paroissiales, Communautés Seculieres & Regulieres de la Ville & Fauxbourgs de Paris, exemptes ou non exemptes, viendront processionnellement ledit jour onze du present mois, à notre Eglise Metropolitaine, depuis sept heures du matin jusqu'à midi, pour remercier Dieu de l'heureuse delivrance de la Reine, de la Naissance de Monseigneur LE DAUPHIN, & prier pour la conservation des Personnes Sacrées de leurs Majestés, & du Prince qui vient de naître. Que lesdites Paroisses & Communautés retourneront ensuite dans leurs Eglises pour y celebrer une Messe solennelle, & chan-

ter

2066 MERCURE DE FRANCE:

ter le *Te Deum*, en actions de graces. Ordonnons aussi que dans routes les Abbayes, Chapitres, Paroisses & Couvents de notre Diocèse, hors la Ville & Fauxbourgs de Paris, il sera chanté une Messe solemnelle, & le *Te Deum* en actions de graces le Dimanche après la reception de la presente Ordonnance. Si mandons &c.

Dès le 23. Août l'Abbé de S^{te} Geneviève fit un Mandement, par lequel il ordonna que le devant de la Châsse de sainte Geneviève seroit découvert, que l'on diroit toute la matinée des Messes au Grand-Autel, & que l'on feroit pendant tout ce tems à 5. heures du soir un Salut pour l'heureuse délivrance de la Reine.

Lorsqu'on eut reçu la nouvelle que la Reine avoit mis au monde un Dauphin, l'Abbé fit un second Mandement, par lequel il ordonna que la Châsse continueroit d'être découverte à l'ordinaire, & que ce même jour 4. Septembre on célébreroit une Grand-Messe, outre les basses Messes au Grand-Autel, en actions de graces, aussi-bien que les Saluts, jusqu'au Jeudy 8. Septembre, & que l'après-midy de ce dernier jour on chanteroit un *Te Deum* auquel il officieroit pontificalement. On distribua le même jour aux Pauvres des Hôpitaux trois cent livres, & l'on continué pendant tout le mois de Sep-

SEPTEMBRE. 1729 2067

Septembre d'ajouter aux Messes la Collecte pour actions de graces.

ILLUMINATIONS de la face extérieure de l'Hôtel de Ville, le premier jour 4. Septembre.

IL y avoit de gros Falots sur la tête des poteaux de la barriere qui est au devant du Perron, & une suite de Falots sur la corniche des Pieds - d'Eaux, du premier ordre ; toutes les colonnes de cet ordre étoient illuminées, ainsi que leurs Chapitaux. Entre ces Colonnes il y avoit six Lustres de Cristal garnis de bougies, suspendus au ceintre des six croisées ; au-dessus de ces Lustres, étoient de simetrie les Chiffres du Roi & de la Reine, dessinez par des lumieres ; il y avoit aussi audessus de la principale Porte le Chiffre du Roi, ainsi que sur la corniche, audessus des Falots. Ce premier ordre étoit terminé par un filet de Lampions, sur la saillie de l'Architrave, & par une suite de Falots sur la Corniche.

Au ceintre des Arcades du S. Esprit & de S. Jean, étoient suspendus deux grands Lustres de bois, rehaussé d'or, portant chacun 50. lumieres, & audessous de l'encorbellement, ou pierres enfaillies des
Pa-

Pavillons, étoient deux Panneaux chantourniez de lumieres, representans une Coquille avec ornemens pour supports.

Le second ordre étoit décoré par 13. Dauphins transparans, coloriez; au devant des croisées on voyoit entre ces Dauphins 16. Pyramides de lumieres, placées dans les Niches, & audessus de chacune des Niches, sur la Corniche, deux Falots. Ce second ordre étoit aussi terminé par un cours de Falots.

Le comble étoit décoré par un grand Cartouche couronné, représentant les Armes du Roi, formé par des lumieres, & placé dans le milieu. Les Lucarnes étoient illuminées par des Chanbranles cintrez, & des Falots au-dessus; au milieu de la Baye de ces Lucarnes & aux côtes étoient des Dauphins de coloris transparans, & sur les ramparts, & sur le faiste des Falots. Il y avoit aussi deux grandes pyramides de lumieres placées sur les deux poinions de l'extrémité du faiste. Le Socle & le Pied d'Estal de la Lanterne, étoient garnis de Falots, & les Portiques illuminez par des Chanbranles cintrez, & par un grand nombre de lumieres suspendues en dedans; la petite Lanterne étoit aussi illuminée en dedans & en dehors.

A côté du comble, au devant des Pavillons, étoient deux grands Chiffres du Roi

SEPTEMBRE. 1729. 2069

Roi, dessinés de lumieres , & 4. Pyramides des Etoiles. Toute cette illumination formoit un spectacle très-agréable.

Deuxième jour, 5. Septembre.

Il y avoit comme la veille de gros Falots sur la tête des Portaux de la barriere, & un cours de Falots sur la Corniche des Pieds-d'Eaux du premier ordre , servant de base à toute l'illumination.

Cet ordre étoit éclairé par 65. flambeaux de cire blanche , portez par des bras de relief dorez , & placez de simetrie à côté des colonnes , ce qui formoit quantité de Groupes de lumieres. Six Lustres de Cristal garnis de bougies , étoient suspendus aux cintres des croisées de cet ordre , & au-dessus les Chiffres du Roi & de la Reine , dessinez par des lumieres , & placez alternativement.

On voyoit sur la Porte d'entrée , une fleur de Lys de lumieres avec des Falots au-dessus de la Corniche ; au ceintre des Arcades du S. Esprit & de S. Jean , étoient deux grands Lustres de bois , rehaussés d'or , garnis de 30. lumieres chacun comme le jour précédent. Cet ordre étoit terminé par un cours de Falots, sur la Corniche.

Le second ordre étoit illuminé par 26.
Gi

2676 MERCURE DE FRANCE.

Girandoles de Cristal , garnies de bougies , lesquelles étoient placées sur les appuis des croisées.

Il y avoit aussi 58. flambeaux de cire blanche , portez par des bras rehauffez d'or , placez au pied droit des croisées pour accompagner les Girandoles placées sur les appuis des croisées. 16. Pyramides le long de la face de cet ordre , étoient placées sur les appuis des Niches , & au-dessus des Falots ; il y en avoit aussi sur la Corniche des Pavillons en saillies ; enfin , cet ordre étoit terminé par un cours de Falots sur la Corniche de l'Entablement. Sur la Balustrade , au dessus de la Corniche , étoit un cours de Falots. Le milieu du comble étoit marqué par un grand Dauphin de lumieres , qui faisoit un très-bel effet.

Les Lucarnes au côté étoient illuminées par des Falots , des Flambeaux dans des bras , & des Lustres de Cristal en bougies suspendus aux ceintres des Lucarnes. Les rempans & le faîte du comble ; étoient profilez par des Falots , & deux Pyramides comme le jout précédent , ainsi que la Lanterne. Les deux Chiffres du Roi & de la Reine , & les quatre Pyramides , portans des Eroiles , étoient aussi placées au devant des Pavillons aux côtez du comble. Il y eut aussi le soir un Feu de bois dans

SEPTEMBRE. 1729. 1071

dans la Place de Grève , & des Fontaines de Vin , comme le jour précédent.

L'illumination du second jour fut répétée le lendemain , excepté que dans les Niches on y avoit placé des Panneaux de lumieres , au lieu des Piramides. Les Fontaines de Vin ont toujours continué dans la Place de Grève , & il y eut aussi un Feu de bois avec la même cérémonie des deux jours précédents , & il fut distribué du pain & de la viande au peuple , & jetté de l'argent,

Quatrième jour 7. Septembre.

Le Roi ayant honoré de sa présence le Feu d'artifice tiré ce jour-là devant l'Hôtel de Ville , la face en fut décorée tout différemment des jours précédens , & d'un goût aussi nouveau qu'il étoit riche & magnifique par le grand nombre de Lustres de Cristal , de Guirlandes , & de Festons de fleurs placez avec beaucoup d'art.

On voyoit d'abord au haut du ceintre des Arcades du S. Esprit & de S. Jean , trois Lustres de Cristal garnies de bougies suspendus par des cordons & houppes dorées , accompagnés de Festons & de chûtes de fleurs , dont le principal nœud étoit en bouquet , placé au-dessus du Lustre du milieu ;

milieu ; & au-dessous des Lustres d'autres Festons & chûtes de Fleurs.

Les ceintres des croisées du premier étage portoient aussi des Lustres de Cristal en bougies , & accompagnez de Festons & chutes de fleurs. Les Colomnes étoient chargées de 42. flambeaux de cire blanche , portez par des bras rehaussez d'or , & placez par groupes de Piramides. Il y avoit des Falots sur la Corniche de la Porté d'entrée , avec des Festons & chutes de fleurs au-dessous , suspendus par des fleurs de Lys dorées.

Au-dessous de l'Encorbellement des Pavillons en saillie , on avoit placé un Lustre de Cristal garni de bougies & accompagné de Festons & chutes de fleurs. Une suite de Falots sur la Corniche terminoit ce 1^{er} ordre.

Le second ordre n'étoit pas moins richement décoré. Il y avoit 16. Genies de Rondebosse , peinte de coloris , & drapés différemment & dans des attitudes variées & agréables , placez au-dessous des Niches , tenant des Festons de fleurs. 16. Girandoles de Cristal , garnies de bougies , étoient placées dans les Niches , au-dessus des Génies , dont ils sembloient être les supports. Cet ordre étoit encore enrichi par 39. Lustres de Cristal , en bougies , suspendus par des cordons dorez , devant
les

SEPTEMBRE. 1729. 2073

les croisées, trois à chacune, dans le même ordre des fleurs de Lys de l'Ecusson des Armes de France. Une suite de Falots, sur la Corniche de l'Entablement terminoit cet ordre. Il y avoit aussi une pareille suite de Falots sur la Balustrade au bas du comble. Les deux Lucarnes, au-dessus de la Balustrade, avoient chacune un Lustre de Cristal garni de bougies, suspendus au ceintre de leur baye, accompagné de nœuds, festons & chutes de fleurs, & des Falots sur leurs Corniches.

Au milieu du comble, entre les deux Lucarnes, étoit un Cartouche chantourné, avec l'Ecusson de France couronné, le tout dessiné par un très-grand nombre de lumieres. Les rampans & le faïste du comble, étoient illuminez par des Falots & deux Pyramides comme les jours précédens, ainsi que la Lanterne.

Aux côtez du comble, devant chacun des deux Pavillons, étoient quatre Lustres de Cristal, garnis de bouquets, accompagnés de nœuds, festons & chutes de fleurs : chacun de ces Lustres étoit entre quatre flambeaux de cire blanche, portés par des bras rehaussés d'or.

Interieur de l'Hôtel de Ville.

Le dedans de la Porte d'entrée, étoit éclairé

éclairé en bougies par un Lustre de Cristal, & par cinq Girandoles de même, posées au-dessus du Lustre sur des Grands, & au-dessous de ces Girandoles étoient des Festons & chutes de fleurs.

Au Pourtour du rez de-chaussée, dans la cour, étoit un cours de Falots, régissant audevant des Arcades & des Pieds-d'Eaux des colonnes; il y avoit de pareils Falots sur la Corniche des Pieds-d'Eaux, Les colonnes étoient ornées chacune de trois Médaillons, dont les bordures étoient de fleurs, se tenant les uns & les autres par des chutes; les deux Médaillons supérieur & inférieur représentoient le Chiffre du Roi peint sur un fond d'azure rehaussé d'or, & celui du milieu représentoit le Chiffre de la Reine, rehaussé d'or sur un fond de gueule; tous ces ornemens étoient agrapés au Chapiteau des colonnes par une fleur de Lys dorée. 25. Lustres de Cristal étoient au Pourtour de la cour, suspendus à l'aplomb des ceintres de chacune des Arcades, par des cordons dorez, accompagnés de Festons & chutes de fleurs, & agrapés par des nœuds peints en bleu & en rouge, placez alternativement. Il y avoit aussi 50. Girandoles de fer blanc doré sur leurs consoles, à feuilles de Rofes, placées dans les Arcades au devant des

SEPTEMBRE. 1729. 2075

des Pieds-droits , pour accompagner les Lustres.

Au devant de l'archi-volte , au-dessus des Lustres , étoient des Groupes de Dauphins rehaussés d'or.

L'Arcade qui renferme la Statuë en pied de Louis XIV. étoit seulement garnie de Festons & de Chutes de fleurs, suspendus au ceintre : les Marbres & les Bronzes dorez , fournissant des ornemens assez riches. Il y avoit deux Guéridons dorez au dedans de la Grille , sur chacun desquels étoit une Girandole de Cristal , pour accompagner la Statuë de Louis XIV. Le fond des Arcades étoit tapissé de belles verdures uniformes , pour donner plus de relief & d'éclat à la décoration. La Saillie de l'Architrave étoit garnie d'un fil de Lampions , & la Corniche du premier ordre d'un cours de Façots ; le tout en cuivre.

Au-dessus de la Statuë de Louis XIV. étoit exposé un grand Tableau peint , transparent , représentant les armes du Roi , avec les attributs convenables , & accompagné de chaque côté d'un autre Tableau , représentant un Dauphin & un Génie assis dessus. On lisoit au bas PRÆSIDIUM ET DECUS. *Elles sont l'appui & la gloire de la Nation.* Au-dessus de la principale Arcade , vis-à-vis la Statuë ,

H étoit

1076 MERCURE DE FRANCE.

étoit un autre Tableau transparent, représentant les Armes de la Ville avec divers attributs, accompagné de chaque côté d'un autre Tableau représentant une Sirene. On lisoit dessous IMMERSABILIS UNDIS, *Elle ne peut plus être submergée.* Les Escaliers & Coridors étoient éclairés par des Lustres de Cristal.

La Grande-Salle étoit préparée & disposée pour le Roi Il y avoit un Thrône dressé & adossé à la Cheminée, du côté du S. Esprit, avec un Dais au-dessus; au-devant des trois croisées du milieu de la grande Salle étoit formée une Estrade & une Enceinte à hauteur d'appui, où Sa Majesté se plaça pour voir tirer le Feu d'artifice; au-dessus de cette croisée étoit un Dais en dedans, & un autre en dehors; toute la Salle étoit ornée de riches Tapisseries; sur les Trémeaux étoient des Girandoles portant nombre de bougies, indépendamment de 18 Lustres de Cristal qui étoient dans la Salle.

L'appartement du Greffier de la Ville, destiné pour le Roi, étoit superbement meublé & éclairé par un grand nombre de Lustres & de Girandoles de Cristal. Dans la Salle des Gouverneurs étoit la Table pour le souper du Roi.

FEU

FEU D'ARTIFICE.

LE Corps de l'Edifice étoit élevé au-dessus du pavé de quatre Gradins, & avoit quatre faces d'Ordre Dorique; quatre Pieds-d'Eaux aux quatre Angles, sur lesquels étoient des Poupes de Vaisseaux de relief peints en Bronze, rehaussés d'or, accompagnés de Tritons de relief feint en marbre blanc; les agrès de ces Poupes étoient rehaussés d'or. Sur le devant, des Génies de relief présentoient un Dauphin rehaussé d'or dans un Cartouche; des Guirlandes de fleurs passaient à l'entour des agrès qui tomboient sur les Génies & sur les Tritons; sur chaque face étoient des Groupes de colonnes, élevées sur une Estrade, & des Pieds-d'Eaux, dont le Plan étoit circulaire. Du milieu du Portique, faisant face à l'Hôtel de Ville, s'élevoit un Autel servant de base au sujet Allégorique, & au-dessus des colonnes étoient des Groupes de Génies de relief, jouans avec un Dauphin, & portans différens attributs, comme le Sceptre, la main de Justice, & le Cordon de l'Ordre: ces Génies étoient en Marbre blanc rehaussés d'or.

Le milieu du Feu étoit sommé par un
H ij Pied-

2078 MERCURE DE FRANCE

Pied-d'Estal pyramidal, qui étoit terminé par le Globe de la France, avec une Renommée au-dessus. Ce Pied-d'Estal étoit chargé sur ses faces de differens ornemens de relief; rehauffez d'or, accompagnés de Festons & Chutes de fleurs.

L'Edifice avoit 24. pieds de face en quarré, sans y comprendre les Gradins au Pourtour, sur environ 60. pieds de haut. A 9. pieds de distance des Gradins, étoient placez des Ifs à 8. pans, garnis de Falots; ces Ifs formoient un octogone autour du Feu, & l'éclairoient de près de 2000. lumieres. Il y avoit aussi grand nombre de Falots sur les Gradins & sur le Paillet au bas du Feu. Aux quatre coins du Feu, au dessus de la Corniche de l'Entablement, étoient placez 4. gros Falots à cinq méches portés sur des Vases, entre les Groupes de Génies, & grand nombre de Falots sur le plancher, au bas du Pied-d'Estal pyramidal, couronnant le Feu.

Face, ou côté de l'Hôtel de Ville.

Au-dessus de l'Hôtel, au milieu du Portique, paroissoit le Génie de la France, descendant sur un nuage, & tenant entre ses bras le jeune DAUPHIN, qu'il remettoit au *Soin* & à la *Vigilance*; les

SEPTEMBRE. 1729. 2079

Soin étoit représenté par une figure qui tenoit une Lampe, & la Vigilance par une figure aillée. Au-dessous de ce Groupe, on voyoit la France transportée de joye, qui tendoit les bras pour recevoir le Prince. Près d'elle étoit représentée la Ville de Paris, qui marquoit aussi son allégresse en présentant une Nef d'argent, qui est son symbole. Ce Groupe étoit accompagné de quelques autres figures qui désignoient le Peuple. Quelques-unes paroissoient faire des vœux, & d'autres répandre leurs Trésors. On lisoit sur le devant de cet Autel l'Inscription suivante.

PERENNITATIS DOMUS AUGUSTÆ
POPULORUM VOTIS.
CONCESSUM PIGNUS
PRÆFECTUS ET ÆDILES
INEFFABILE OMNIUM ORDINUM PLAUDERE
CELEBRANT.
Die septima Septembris M. DCC. XXIX.

Sur deux Pied-d'Eaux, aux deux côtes du Portique, & au devant des Colonnes, il y avoit divers Groupes de Genies avec deux Cartouches de chaque côté. Le premier representoit le Vaisseau qui forme les armes de la Ville, voguant à pleines voiles au-dessous de la constellation du Dauphin, avec ces mots pour ame,

H iij S I D E R E

1080 MERCURE DE FRANCE.

SIDERE LÆTA NOVO. *Quelle joye n'inspire point la vûë de ce nouvel Astre. Le second, le même Vaisseau au-dessous de l'Etoile du Nord, par allusion à la Reine, avec ces mots, NEC VOTA FEFELLIT. Elle n'a point trompé notre esperance & nos vœux. Le troisième, un Aigle qui plane dans les airs au-dessous d'un Ciel serain. SEDES JOVE DIGNA. Une Ville si heureuse ne fut jamais plus digne de fixer la demeure de son Roi. Le quatrième, une Rose qui s'épanouït aux rayons du Soleil Levant. PULCHRIOR EVENTIT. Les rayons de cet Astre lui donnent une nouvelle beauté. Le ceintre du Portique étoit fermé par les Armes du Roi & de la Reine, avec leurs supports, &c. Au-dessus de l'entablement, & audevant du Socle, des Groupes d'enfans, on lisoit ces mots FÆCUNDITAS AUGUSTA FELICITAS IMPERII, alternativement sur les quatre faces de la Décoration du Feu.*

Face ou côté de la Riviere.

Au-dessus de l'Autel, on voyoit Minerve qui préside aux Arts & aux Sciences; & près d'elle le jeune Prince, accompagné de plusieurs Génies, & environné des differens attributs & instrumens des Arts. Sur l'Autel brûloit un feu de

SEPTEMBRE. 1717. 208

de bois de Cédre , & au-dessus de Minerve , au-devant du ceintre du Portique , un Soleil Levant perçant un nuage , portoit trois fleurs de Lys au faîte de la Gloire. Ce nuage laissoit entrevoir un nombre de mauvais Génies qui tomboient dans l'abyssme. Sur le faste de l'Autel de Minerve , on lisoit : **TALI SE DE A JACTAT ALUMNO.** *Que Minerve se glorifie un jour d'avoir fait un tel Eleve.*

Sur les deux Pieds-d'Etaux , & au-bas des Colomnes , étoient élevez deux Guéridons portans des Lampes ardentes ; & au-dessus étoient encore quatre Cartouches , dont l'un representoit le Dieu de la Seine , appuyé sur son Urne , sur le rebord de laquelle on lisoit **SEQUANA** , épandoit ses eaux prêtes à entrer dans la Ville ; ces mots pour ame : **AURIFERO FELICIOR AMNE.** *Fleuve plus heureux que le Pactole.*

L'autre , le même Dieu de la Seine & la Déesse de la Marne dont on lisoit aussi le nom sur le rebord de l'Urne : **MATRONA** , mêloient leurs eaux avant que d'arriver à la Ville ; avec ces mots : **HOC ERAT IN VOTIS.** *Cet événement étoit aussi l'objet de leurs vœux.*

Le troisième , une Source qui formoit presque en naissant une Riviere considerable. **QUID NON SPONDET EUNDO.**

H iij Quo

Que ne doit-on pas attendre d'un plus long cours.

Le quatrième, une Ancre à l'antique, autour de laquelle étoit un Dauphin, ce qui étoit chez les Anciens un symbole de prudence & de tranquillité, avec ces mots : TUTUM PRÆSTABIT ITER. Elle nous promet une navigation sûre & heureuse.

Troisième Face.

Au-dessus de l'Autel on voyoit la Religion qui présentoit le DAUPHIN à la Justice, & une Gloire au-dessus; aux pieds de ces deux Divinitez étoient leurs Génies & leurs Attributs. Sur l'Autel, étoit un Lit de Justice avec les Attributs convenables, & sur le fust de l'Autel, REDDAT PIETATE PARENTES. Qu'avec leurs secours, on retrouve en lui toute la vertu de ses Ancêtres.

Sur les deux Pieds-d'Estaux, au-devant des Colomnes, étoient deux Groupes de figures dans des attitudes de respects & d'admiration; & au-dessus quatre nouveaux Cartouches, dont le premier représentoit Minerve, qui d'un coup de sa Pique fait sortir de terre un Olivier, avec ces mots, MUNERIBUS PRETIOSA SUIS. Que le Présent qu'elle nous fait est précieux.

Le

SEPTEMBRE. 1729. 2033

Le second, une Grenade couronnée, qui étant entr'ouverte, laissoit voir son fruit vermeil, **NON SOLO GRATA DECORE.** *Elle n'est pas recommandable par sa seule beauté.*

Le troisième, deux Palmiers qui s'élevoient à la même hauteur, & dont les branches rapprochées formoient un Berceau. **UNA CRESCIT HONOS.** *Ils voyent croître également leur bonheur & leur gloire.*

Le quatrième, un Lys épanoui avec un rejeton qui commençoit à pousser, **PROLES GEMINABIT ODOREM.** *C'est ainsi qu'augmente sa force, son éclat, nos hommages, &c.*

Au-dessus du ceintre du Portique étoient les Armes de la Ville, ayant pour supports la Marne & la Seine.

Quatrième Face.

Au-dessus de l'Autel étoit représenté Mars, Dieu de la Guerre & de la Valeur, tenant le **DAUPHIN**, au-dessus paroissoit une figure sur un nuage, représentant la Force; elle portoit d'une main une pyramide; & de l'autre une Couronne d'immortelle pour le jeune Prince; aux pieds de la Divinité étoient divers Génies essayant des Armes. Mars étoit appuyé con-

H v 126

2084 MERCURE DE FRANCE.

tre un Palmier dont les branches le couvroient , & sur le Fust de l'Autel étoient écrits ces mots : VICTOREM DILIGAT ORBIS. *Que l'Univers entier l'adore , lors même qu'il sera obligé de prendre les Armes , & de remporter des Victoires.*

Sur les deux Pieds-d'Eaux des Colomnes , on voyoit d'un côté un Groupe d'enfants , tenant differens instrumens de Guerre , & de l'autre une figure représentant la Terre , sortant d'un antre , & se réveillant à l'aspect du Dieu Mars & de son Auguste Elève. Au-dessus de ces Groupes , & au-devant des Colomnes , étoient quatre Cartouches , dont le premier représentoit l'*Ancile* , ou Bouclier sacré , sur lequel on lisoit ANCIENS , tombant du Ciel , avec ces mots : COELO DEMITTITUR ALTO. *Ce Gage sacré nous est envoyé du haut des Cieux.*

Le second , Un Arc-en-Ciel , qui percé des rayons du Soleil , rend une pluie douce ; JUBET ESSE QUIETOS. *Ce Symbole de l'Alliance Divine rend la paix à la Terre.*

Le troisième , un Caducée , qui dans le Ciel & sur la Terre , est symbole de la Paix & du Repos , SUPERIS ACCEPTUS ET IMIS. *Il est également cheri des hommes & des Dieux.*

Le quatrième , la Lune en son plein ;

RA-

SEPTEMBRE. 1729. 285

REPARATO GRATIOR ORBE. *Qu'elle a bien avantageusement recouvré son état.*

Autour de l'Edifice du Feu, étoit le Parc de l'Artifice & les Caisses de Fusées. Sur le Port au Charbon & en retour sur le Quay, étoient placez les Poteaux pour tirer les Fusées volantes.

Quatre Fontaines de vin étoient distribuées aux quatre coins de la Place, dont les Théâtres, qui étoient garnis de feuillages, formoient des Berceaux à 4. faces.

Le Duc de Gesvres, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Paris, s'est fort distingué par la beauté des illuminations & des Feux à ses Hôtels, rue neuve S. Augustin & rue des Petits-Champs. Il fit couler des Fontaines de vin pour le peuple, dès le matin que cette grande nouvelle fut scüe à Paris, & elles ont continué pendant les quatre jours consecutifs des Réjouissances publiques.

L'Illumination de la face extérieure de l'Hôtel de Trémes, avoit pour base un cours de Falots sur la Saillie de la retraite. La Porte d'entrée étoit illuminée par une forme de Chanbranle chantourné avec des lumieres; au dessous du Linteau étoit suspendu un Lustre de cristal, garni de bougies, accompagné de Festons & Chutes de fleurs. Quatre Chiffres du Roi étoient

placez sur deux corps de Refand , à côté de la Porte , dessinez par des lumieres , entre lesquelles étoient placez aussi des Cœurs , &c.

Sur l'Appui de la Balustrade , au-dessus de la Porte , étoit un Tableau transparent où l'on voyoit un Soleil levant & un jeune Dauphin naissant sur les Ondes. Deux Génies aux côtés tenoient l'un le Collier de l'Ordre , & de l'autre le Cartouche des Armes de France , & au-dessus étoit une Couronne soutenuë par 2. autres Génies. Ce Tableau étoit accompagné de chaque côté d'un Piedouche de lumieres , directement au-dessus des corps du Refand sur l'Appui de la Balustrade , portant une Fleur de Lys , dessinez par des lumieres & deux gros Falots. Le surplus de la face entre les Pavillons , étoit illuminé de chaque côté de la Porte par des formes de lumieres chantournées , dans lesquelles étoient des Trophées de relief rehaussez d'or , représentant des Brandons & des Carquois ; sur les corps de Refand à côté , étoient les Chiffres de la Reine , entre lesquels étoient des Cœurs , &c. Au-dessus des Trophées , des Girandoles de fer-blanc doré sur leurs Consolles garnies de bougies en forme de Pyramides.

Les deux Pavillons en aîle , étoient illuminez par d'autres formes de lumieres ,

au

SEPTEMBRE. 1729. 2087

au milieu desquelles étoient des Groupes de Dauphins de relief, rehaussez d'or, accompagnés des Chiffres du Roi, sur les corps de Refand; au-dessus des Dauphins, des Girandoles de fer-blanc doré & bougies, sur leurs Consoles en Piramides, accompagnées de Piedouches, portans des Etoiles, des Fleurs de Lys & de gros Falots. La Corniche qui séparoit l'Illumination, inferieure de la superieure étoit profilée de gros Falots; il y en avoit aussi sur la Corniche de l'Entablement des Pavillons.

La face exterieure de la basse-cour, étoit illuminée au rez-de-chaussée & sur la Saillie de la premiere Plaine, ainsi que sur les Appuis des Croisées, par des Falots; sur les corps de Refand, & sur les Trumeaux entre les Croisées du rez-de-chaussée, étoient les Chiffres du Roi & de la Reine, tracez par des lumieres, ainsi que les Cœurs & les Trophées qui les séparoient. Le corps de logis de la basse-cour, étoit illuminé au rez-de-chaussée par une forme de lumieres devant la porte d'entrée. Il y avoit des Falots sur la Saillie de la retraite & sur celle de la Corniche de la Porte. Au premier étage étoient deux Piramides de lumieres avec Soleils à leurs pointes, & à leurs bases des Falots; il y en avoit aussi sur l'appui des Croisées du deuxième & troisième étage.

La

2088 MERCURE DE FRANCE.

La face du Bâtiment au fond de la cour, étoit illuminée d'un cours de Falots sur le pavé. Au milieu, entre les Colomnes, on voyoit un grand Tableau transparent avec les Armes du Roi, des Anges pour supports & dans le Piedouche au-dessous, étoient les Armes du Duc de Gêvres. Ces Colomnes étoient illuminées par des rambours de lumieres; les Pilastres à côté étoient décorés en haut & en bas par des Groupes de Dauphins de relief, rehaussés d'or; entre ces Groupes étoient les Chiffres de M. le Gouverneur, peints & rehaussés d'or, avec des Bordures de fleurs; le reste de cette face au rez-de-chaussée, étoit illuminée par deux flambeaux de cire blanche, portés par des Bras rehaussés d'or, & sur la Corniche du premier ordre étoit un cours de Falots.

Le second ordre étoit illuminé par une forme de lumieres, placée sur la Croisée du milieu, au-dessus des Armes du Roi, & sur les Pilastres à côté étoient d'autres formes de lumieres chantournées, avec des Soleils au-dessus. Le reste de cet ordre étoit illuminé par deux flambeaux de cire blanche, portés par des Bras rehaussés d'or; & sur la Corniche de l'entablement, ainsi que sur la Balustrade au-dessous du Cadran étoit un cours de Falots.

Les deux ailes étoient illuminées par des

SEPTEMBRE. 1729. 2089

des Falots sur le pavé, au-devant des Pilastres; par d'autres Falots sur l'appui des Croisées & par des flambeaux de cire blanche, portez par des Bras, accompagnans ces Croisées, & sur la Saillie de la premiere Plaine, étoit un cours de Falots, ainsi que sur la Corniche du premier ordre.

Cette illumination fut répétée pendant quatre jours, pendant lesquels il y eut, outre des Fontaines de vin, du pain, de la viande & de l'argent distribué au Peuple, & on tira tous les jours un grand nombre de Fusées volantes.

La face extérieure de l'Hôtel de Gesvres étoit illuminée par une forme de Chanbranle chantourné & par une autre forme entre la Corniche & ce Chanbranle. Sur les Pilastres à côté de la porte, en haut & en bas, étoient les Chiffres du Roy & de la Reine. Deux Groupes de Dauphins de relief rehaussés d'or, accompagnoient la Porte, un de chaque côté, lesquels étoient entre trois Fleurs de Lys dessinées par des lumières. Sur la Corniche de la Porte & sur la Saillie de la Plaine, étoit un cours de Falots. A chaque Croisée du premier étage, étoit suspendu un Lustre de cristal garni de bougies; au-dessous de celui de celle du milieu étoient des Festons & chures de fleurs.

— 82

& à côté de cette Croisée, deux Pyramides, formées par des Falots posez sur l'Appui du Balcon ; & sur les Trumeaux à côté des Pyramides, on voyoit des Médailles avec Bordures & chutes de fleurs représentant le Chiffre de la Reine rehaussé d'or, dont les attaches étoient marquées par des nœuds dorez.

La façade intérieure de l'Hôtel, étoit aussi décorée au milieu par une grande Pyramide de lumieres, au dessus de laquelle étoit un Groupe de Dauphins de relief, rehaussez d'or, & au dessus une Fleur de Lys de lumieres ; sur l'Appui des Croisées à côté de la Pyramide, étoient des Falots. Il y avoit aussi des Lustres de cristal garnis de bougies, suspendus dans ces Croisées, au-dessous desquels étoient des Festons & chutes de fleurs qui se terminoient vers la Pyramide ; Deux Chiffres du Duc de Gesvre, tracez de lumieres, étoient sur les Trumeaux du rez-de-chaussée & deux Fleurs de Lys, aussi de lumieres, sur les Trumeaux au-dessus des Chiffres.

Au pourtour de la cour, la premiere Plaine étoit profilée d'un cours de Falots posez sur des Tablettes de Menuiserie. Cette illumination a été aussi répétée pendant quatre jours, avec des Fontaines de vin, &c.

La façade de l'Hôtel du Prévôt des Mar-

chands étoit illuminée par six grands Ifs garnis de Falots à huit pans ; deux de ces Ifs accompagnoient la Porte d'entrée & les quatre autres accompagnoient les deux Pavillons en aîle. La principale Porte étoit décorée par un Chanbrant dont les refonds étoient de lumieres , & le Ceintre étoit orné de Festons & chutes de fleurs ; il y avoit des Falots sur la Corniche & sur le Fronton , où l'on voyoit un grand Piedouche portant trois Fleurs de Lys de lumieres ; ce Piedouche ou petit Piedestal étoit accompagné sur le mur de quatre Pyramides de lumieres , deux de chaque côté , entre lesquelles étoit un Vase de lumieres & un Soleil au-dessus.

Entre les Ifs au côté de la Porte, étoient des Chambranles de lumieres , qui enfermoient deux Groupes de Dauphins de relief , rehaussez d'or , portez sur des filets , rehaussez d'argent ; ces Chambranles étoient accompagnez de nœuds dorez , de Festons & chutes de fleurs , attachez sur le mur au-dessous des Pyramides.

Les Pavillons étoient illuminez au rez-de-chaussée par deux chambranles de lumieres , dans le vuide desquels on voyoit les Chiffres de la Reine aussi de lumieres , & entre ces deux Chambranles, un Lustre de cristal garni de bougie , suspendu au devant de la Croisée ; au-dessous étoit une figure

1692 MERCURE DE FRANCE.

figure de Tonneau & une Losenge de lumieres.

Au premier étage étoit le Chiffre du Roy , dessiné par des lumieres , placé au milieu de la Croisée. Six Girandoles de fer-blanc doré , garnies de bougies , portées sur leurs Consoles , accompagnoient ce Chiffre , trois de chaque côté , & au-dessus la Décoration étoit terminée par trois nœuds , agrafant des Festons & Chutes de fleurs.

L'interieur de la Cour étoit éclairé par grand nombre de Falots , posés sur le pavé , & sur la Saillie de la premiere Plaine , tout au pourtour. Au ceintre de la porte du Vestibule étoit suspendu un Lustre de cristal , garni de bougies , au-dessus duquel étoit un nœud doré , servant d'attache à des Festons & Chutes de fleurs , qui accompagnoient ce Lustre. Sur la Corniche étoient placées deux Pyramides de lumieres.

Le Jardin étoit aussi illuminé par grand nombre de falots qui dessinoient les Allées & les Parterres. Cette Illumination a été répétée quatre jours , avec Fusées volantes , deux Fontaines de vin , & les distributions de pain , de viande , &c.

L'Illumination de M. Remy , premier Echevin , n'étoit point appliquée sur la Maison , elle en étoit éloignée à distance

SEPTEMBRE. 1729. 2094

convenable pour éviter l'incendie. Un grand Portique de lumieres, au ceintre duquel étoit suspendu un Lustre de cristal garni de bougies, accompagné de Festons & Chutes de fleurs, étoit le principal objet : dans le vuide du Fronton étoit un Groupe de Dauphins de relief, rehaussé d'or, & sur le Fronton, qui étoit chantourné de lumieres, étoient trois Fleurs-de-Lys, l'une au milieu, & les deux autres au dessus de chaque Pied-droit du Portique : aux côtez étoient deux Arcades en aisse, dont les Pieds droits, Ceintres & Corniches au-dessus, étoient desseinés par un nombre infini de lumieres ; au-dessus des Pieds-droits de ces Arcades étoient des Urnes de lumieres & des Pyramides, le tout porté sur un Pied-douche, regnant sur la Corniche des Arcades en aisse, aux ceintres desquelles étoient aussi des Festons & Chutes de fleurs, quatre Yfs à huit pans, garnis de lumieres, placez au devant des vuides desdites Arcades. Il y avoit une fontaine de vin tous les soirs, pendant quatre jours ; il a été distribué du pain & de la viande au peuple, & on a tiré des Fusées volantes, &c.

La porte d'entrée de M. Le Roy, second Echevin, étoit formée par un Chanbrant de lumieres chantourné ; au ceintre étoit suspendu

2094. MERCURE DE FRANCE.

suspendu un Lustre de cristal , garni de bougies , accompagné de Festons & Chutes de fleurs , avec un cours de falots sur la premiere Plainte. Le premier étage étoit décoré par quatre Lustres de cristal , & quatre Girandoles , avec des bougies ; les Lustres suspendus devant les croisées , & les Girandoles sur l'appuy ; & au milieu étoient deux Cœurs aislez peints , sur lesquels étoit le Chiffre de la Reine , rehaussé d'or ; la flamme des Cœurs étoit formée par deux Girandoles de fer-blanc doré , garnies de bougies ; ensuite on voyoit deux Dauphins , peints de coloris sur bois , & aux extrémités deux vases de lumieres. Le haut de ce premier étage étoit encore décoré par un cours de Festons & Chutes de fleurs , agrafez par des nœuds dorez au dessus des Lustres , & deux Médaillons représentant le Chiffre du Roy , rehaussés d'or , bordeés de fleurs , suspendus au dessus des Cœurs , & des Trefles aussi de fleurs , pour agrafes : le tout terminé par un cours de falots sur la seconde Plainte. On voyoit au second étage huit Girandoles sur l'appui des croisées , deux à chacune ; au milieu étoient trois Fleurs-de-Lys de lumieres ; dans les croisées étoient quatre Lustres de cristal , garnis de bougies , dont l'attache étoit marquée par des Trefles ; au-dessous des

Lustres

SEPTEMBRE. 1729. 2095.

Lustres & deux Fleurs-de-Lys superieures, où étoient attachez sur toute la largeur, des Festons & Chutes de fleurs, &c. Ce qui a été repeté pendant quatre jours, avec fontaine de vin, du pain & de la viande distribuez, & grand nombre de Eufées volantes tirées.

La Maison de M. Menil, troisième Echevin, ayant deux faces, a été illuminée des deux côtés; à celui qui regarde les Halles, la premiere Plainte étoit illuminée par un cours de Falots; au milieu étoit une Pyramide tronquée, dessinée par des lumieres, ainsi que son Piedestal & les deux Vases qui l'accompagnoient de chaque côté, & en regard deux Dauphins, peints de coloris sur bois. Aux Croisées du second étage, étoient deux Lustres, un de chaque côté de la Pyramide; deux nœuds dorés marquoient l'attache des Lustres, & de ces nœuds pendoient deux Festons de Fleurs, retenus par leur extremité à la Pyramide, au dessus de laquelle étoient trois Fleurs de Lys en lumieres, & au haut un Trefle, avec des Festons, chutes de Fleurs, &c. deux nœuds de Carton doré, qui formoient l'attache des deux Fleurs de Lys superieures.

Le côté de S. Eustache étoit illuminé par 42. Flambeaux de cire blanche, distribués

2096 MERCURE DE FRANCE.

tribué par groupes entre les Croisés , devant les Trumeaux des 3. étages , un cours de Falots sur la première Plainte , servoit de base à cette illumination , qui a été répétée comme les autres pendant 4. jours , avec Fontaine de vin , Pain & Viande distribués au Peuple , & Fusées Volantes.

Sur la Retraite de la Maison de M. Besnier , quatrième Echevin , étoit un cours de Falots , posés sur des tablettes , entre les Pièces de décoration , où l'on voyoit trois Chambranles de lumieres chantournés , accompagnés chacun de deux Pilastres rustiques de lumieres , portant des vases aussi de lumieres. Aux côtés de la principale Porte , entre les Pilastres , étoient deux Guênes , dont les Piéd'estaux , Corniches , Coquillages & ornemens étoient dessinées par des lumieres ; ces Guênes portoient le Chiffre de la Reine , peint sur bois , rehaussé d'or. Sur la Porte , étoit un Groupe de Dauphins de relief , rehaussé d'or , & au-dessous un cours de Falots , posés sur la Corniche de la Porte. Ce Groupe étoit accompagné de deux Flambeaux de cire blanche portés par des bras rehaussés d'or. Au-dessus des deux Pilastres , à côté de la Porte , étoient deux Fleurs de Lys de lumieres , & un autre au-dessus des Dauphins

SEPTEMBRE. 1729. 2049

la Reine , qui déjà mere de trois Princesses , vient de combler nos vœux par l'heureuse Naissance de Monseigneur le DAUPHIN.

Nous n'entreprendrons pas d'exprimer ici les transports de joye de la Cour , de la Ville & de toutes les Provinces du Royaume ; cela seroit trop difficile. Mais nous tâcherons de n'oublier aucun fait , afin qu'on puisse juger des sentimens tendres & respectueux des François pour leur Roi.

La Reine étant fort avancée dans le neuvième mois de sa grossesse , sentit le 3. de ce mois sur les onze heures du soir quelques douleurs qui firent croire que S. M. alloit accoucher , mais ces douleurs ayant discontinué , les Princes & les Princesses du Sang qui s'étoient rendus auprès de la Reine , se retirèrent & S. M. prit un peu de repos , continuellement observée par tous les Officiers de santé & particulièrement par M. Payrat , qui devoit l'accoucher , & qui avoit déjà eu cet honneur pour la troisième fois.

Le 4. à deux heures du matin , la Reine commença à souffrir beaucoup ; & le Roi s'étant levé , on envoya avertir les Princes & les Princesses du Sang , le Cardinal de Fleury , le Chancelier de France & le Garde des Sceaux , qui se rendirent
aussi

2650 MERCURE DE FRANCE.

aussi-tôt dans la Chambre de la Reine ; dont l'Appartement fut dans l'instant rempli des Seigneurs & des Dames de la Cour. La Reine sentit de grandes douleurs pendant une heure & demie , & à trois heures 40. minutes du matin S. M. accoucha heureusement d'un Prince , dont la santé & la force donnent de grandes espérances pour de longs jours.

Le Roi qui n'avoit point quitté la Reine pendant ses douleurs, & qui lui avoit donné des marques continuelles de sa tendresse, parut dans le moment de la Naissance de Monseigneur le DAUPHIN, touché de la plus vive joye ; & toutes les personnes qui étoient dans la Chambre ou dans l'Appartement de la Reine, en apprenant cette grande nouvelle , firent paroître leur amour pour le Roi , & la sincerité de leurs vœux pour la satisfaction de L. M.

Aussi-tôt que Monseigneur le DAUPHIN fut né, il fut mis dans un Lange & porté auprès du feu ; ensuite il fut ondoyé par le Cardinal de Rohan, Grand-Aumônier de France, en présence du Curé de la Paroisse de Versailles ; le Roi assista à cette Ceremonie, après laquelle le Prince nouveau né fut emmaillotté par Mad^e. . . Garde de la Reine ; ensuite la Duchesse de Ventadour, Gouvernante des Enfans de France, accompagnée des trois Sous-Gou-

SEPTEMBRE 1729. 2099

Supports aux Armes du Roi. On voyoit au dessus trois Fleurs de Lys de lumieres, portées sur des Piramides aussi de lumieres. Ces Fleurs de Lys paroissoient suspendues à des nœuds dorés, avec des Festons dans les espaces, & de chaque côté sortoit un Feston de Fleurs qui se terminoit au dessus des Fleurs de Lys à un nœud doré, avec des chutes au-dessous. Toute l'illumination étoit terminée par deux Girandoles portées sur des Consoles dorées, & un Lustre suspendu entre-deux à un nœud doré. Du dessous de ce Lustre sortoient des Festons de Fleurs, se terminant à la rencontre des Consoles qui servoient de pied aux Girandoles.

Cette illumination a été aussi repetée 4. fois, avec les mêmes distributions qu'aux précédentes.

Au devant de la premiere Plinte de la Maison de M. Le Gras, ancien Echevin, étoit un cours de Falots, pour servir de base à toute l'illumination. Sur la seconde Plinte, regnoient des Festons de Fleurs d'un Trumeau à l'autre, dans les milieux desquels étoient des nœuds de rubans dorés & des chutes de fleurs, d'où pendoient six Lustres, devant les Croisées du premier étage. Aux Trumeaux du milieu, étoient trois Girandoles sur des Consoles dorées, de même qu'aux Trumeaux

1100 MERCURE DE FRANCE.

meaux des côtés. Aux deux grands Trumeaux, étoient deux espèces de Lyre, tracées avec des Lampions, dans le fond desquels étoient des Dauphins de coloris. Au Trumeau du milieu du second étage, étoit un Cartouche portant le Chiffre du Roi, rehaussé d'or, accompagné de trois Fleurs de Lys de lumières; une de chaque côté, & une au-dessus, supportées par des nœuds de rubans dorés, & chutes de fleurs. A chaque Trumeau des extrémités, étoit un Médailhon des Chiffres du Roi & de la Reine; enlaffés & rehaussés d'or, avec bordure de lumières. De chaque côté de la Fleur de Lys du milieu, sortoient des Festons de Fleurs, qui regnoient le long de la Plinte du troisième étage, terminés au milieu de chaque trumeau, par des nœuds de ruban, & des chutes de Fleurs auxquelles les Fleurs de Lys & Médailhons étoient suspendus.

Cette Illumination a aussi duré 4. jours avec du vin & du Pain distribués, Fusées Volantes &c.

Les deux faces de la Maison de M. Mauclerc, Ancien Echevin, faisant l'encoignure des Ruës de la Vieille Draperie & de la Barillerie, étoient illuminées; savoir, celle de la première Ruë avoit

SEPTEMBRE. 1729. 2001

Au premier étage trois Chambranles de lumieres , au pourtour des Croisées ; celui du milieu chantourné en forme de Console , & le Ceintre à trois Pans , au-dessous duquel étoit suspendu un Lustre , garni de bougies , accompagné d'une Girandole de chaque côté , posées sur l'appui des Croisées ; au-dessus des Chambranles , étoient des Festons de Fleurs , avec des chutes & nœuds de ruban , dans les milieux des Croisées & des Trumeaux.

Au milieu du second étage , étoient deux Dauphins enlaffés , peints de coloris , avec un Médaillon au-dessus , au Chiffre du Roi , rehaussé d'or , dont la bordure étoit de lumieres ; de chaque côté de ce Groupe , étoit un Cartouche rehaussé d'or , avec le Chiffre de la Reine. Ces Cartouches servoient de Consoles à des Girandoles placées au-dessus. L'Illumination étoit couronnée par des Festons & chutes de Fleurs retenus par des nœuds de ruban dorés.

Côté du Palais.

Cette face étoit décorée au premier étage par un Dauphin peint de coloris , placé entre les deux Croisées , avec Guirlandes de fleurs au-dessus & au-dessous , attachées avec des nœuds dorés. Sur chaque appui des deux Croisées , aux côtés

I ij du

du Dauphin, étoient deux Girandoles, garnies de bougies. On voyoit au deuxième étage trois Fleurs de Lys de lumieres, au-dessus du Dauphin, & de chaque côté, sur les appuis des deux Croisées, deux Girandoles garnies de bougies. Cette Illumination étoit aussi couronnée par des Festons de Fleurs & chutes, retenus par des nœuds de rubans dorés. Dans la Place des Barnabites, il y eut pendant les quatre jours que cette illumination a été repetée, les mêmes distributions & Fusées &c.

Le lendemain de la naissance de Monseigneur le Dauphin, le Parlement pour en rendre grâces à Dieu, fit chanter dans la Chapel e du Palais le *Te Deum* en musique, auquel le Chapitre de la Sainte Chapelle assista, & l'Abbé de Champigny, Trésorier, y officia pontificalement. La Chambre des Comptes, la Cour des Aydes, la Cour des Montoyes, le Châtelet & le Corps de Ville en ont fait chanter un le même jour & les jours suivans; ainsi que le Grand-Conseil, les Présidens-Trésoriers de France de la Generalité de Paris, l'Académie Française, l'Académie Royale des Sciences & celle des Inscriptions & Belles-Lettres, l'Académie de Peinture & Sculpture &c.

Une

Une particularité que nous venons d'apprendre, & que nous ne devons pas oublier, c'est que M. Dorceval, premier Page du Duc de Gêvres, qui apporta de la part de son Maître, le premier, la nouvelle de la naissance du Dauphin, à l'Hôtel de Ville, & dont l'arrivée excita subitement les acclamations publiques dans les rues & aux fenêtres, où les Bourgeois paroïsoient en chemises, en bonnets de nuit, & en cornettes, a été gratifié d'une pension de 1500. livres par la Ville de Paris, & le Duc de Gêvres dès ce jour là, le fit Exempt de ses Gardes. Une chose singulière & vraie, c'est que ce Gentil-homme qui étoit venu de Versailles en 33. minutes, paroissant fatigué en descendant de cheval, fut porté par le Peuple jusques dans la Salle de l'Hôtel de Ville, en criant de toute sa force : *vive le Roi, nous avons un Dauphin.*

Le 7. Septembre, à trois heures après-midi, le Roi partit de Versailles pour se rendre à Paris; S. M. étant accompagnée dans son Carosse du Duc d'Orleans, Premier Prince du Sang, du Comte de Clermont, du Prince de Conti, du Prince de Dombes, du Comte d'Eu, & du Comte de Toulouse. Les trois autres Carosses du Roi étoient remplis par les

principaux Officiers de la Maison , & par les Seigneurs de la Cour. Les Détachemens des Gendarmes, des Chevaux-legers , & des deux Compagnies des Mousquetaires de la Garde du Roi , & le Détachement des Gardes du Corps , précédoient & suivoient le Carosse du Roi , les Officiers de ces Compagnies , occupant les places qui leur ont été marquées par le Règlement du 11. Novembre 1724. Le Vol du Cabinet commandé par M. Forget , ayant l'honneur de suivre S. M. dans ses voyages , étoit immédiatement devant le Carosse de suite.

Le Roi arriva vers les 5. heures à la Porte de la Conférence , au dehors de laquelle S. M. trouva le Guet à Cheval ; & le Roi étant monté dans son grand Carosse de Cerémonie , se rendit à l'Eglise Métropolitaine par le Quai des Thuilleries , celui du Louvre , le Pont-Neuf , le Quai des Orfèvres , la Rue saint Louis , & le Marché-Neuf ; les Regimens des Gardes Françoises & Suisses étoient rangés en haye , & présentoient leurs armes dans toutes les Ruës par lesquelles S. M. passa , en allant à l'Eglise Métropolitaine , à l'Hôtel de Ville , & en retournant à Versailles.

Le Roi fut reçu à la Porte de l'Eglise par l'Archevêque de Paris , à la tête de son

son Chapitre. Ce Prélat complimenta S.
 M. & lui presenta l'Eau benite. Le Roi
 entra dans l'Eglise au bruit des trompet-
 tes & hautbois de la Chambre, étant pré-
 cédé du Grand-Maître & du Maître des
 Cerémonies, devant lesquels marchèrent
 le Roi & les Heraults d'Armes, & S. M.
 alla se placer au milieu du Chœur sur
 un Prie-Dieu, au-dessus duquel étoit un
 Dais. Le Duc d'Orleans, le Duc de Bour-
 bon, le Comte de Clermont, le Prince
 de Conti, le Prince de Dombes, le Com-
 te d'Eu, & le Comte de Toulouse, le
 Cardinal de Rohan, le Cardinal de Bissi,
 le Cardinal de Fleuri, les Officiers de la
 Couronne, les principaux Officiers de
 S. M. & les Seigneurs de la Cour, étoient
 placés auprès du Roi pendant le *Te*
Deum, auquel le Chancelier de France
 & le Garde des Sceaux assisterent, étant
 accompagnés de plusieurs Conseillers d'E-
 tat & Maitres des Requêtes.

Le Clergé, le Parlement, la Chambre
 des Comptes, la Cour des Aides & le
 Corps de Ville ayant été invités en la ma-
 niere accoutumée, y assisterent en Robes
 de Cerémonie, & à leurs Places ordi-
 naires. L'Archevêque de Paris officia pon-
 tificalement au *Te Deum* qui fut chanté
 par la Musique, au bruit d'une Salve ge-
 nerale des Canons de la Bastille, de l'Ar-

1106 MERCURE DE FRANCE.

senal & de la Ville. Les Regimens des Gardes Françoises & Suisses y répondirent par trois décharges de leur Mousqueterie. Après le *Te Deum*, le Roi vint faire sa priere devant l'Autel de la Vierge, d'où S. M. fut reconduite jusqu'à la Porte de l'Eglise, avec les Cerémonies, qui avoient été observées à son arrivée.

Le Roi remonta en Carosse, & avec son superbe Cortège, aux acclamations d'un Peuple infini, aux fenêtres, sur des Echafauts, & dans la Ruë, que les Regimens des Gardes Françoises & Suisses en haye, les Officiers à la tête, avoient bien de la peine à contenir, passa par la Ruë Notre Dame, le Pont ensuite, le Quai Pelletier, & arriva à sept heures vers l'entrée de la nuit à l'Hôtel de Ville, qui étoit illuminé de la maniere que nous l'avons déjà dit, ce qui faisoit un coup d'œil admirable, & de la plus grande magnificence. On étoit veritablement frappé du bon goût, de l'ordre & de l'effet de ce spectacle. Ce qu'on remarquera en passant, c'est que par les sages précautions des Magistrats, malgré la foule prodigieuse du Peuple avide de voir le Roi, malgré l'excès de la joye auquel on voyoit tout le monde se livrer, & la quantité de feux de toute espece, tout s'est passé dans cette grande Ville, non-seule-

SEPTEMBRE 1729. 2107

seulement sans aucun accident considerable , mais sans aucun desordre.

Le Roi fut reçu au bas de l'Escalier de l'Hôtel de Ville par le Duc de Gévres , Gouverneur de Paris , le President Turpin , Prévôt des Marchands , M^{rs} Remi , le Roy , Mesnil & Besnier , Echevins , Moriau , Procureur du Roi , Taitbout , Greffier , & Boucot , Receveur de la Ville , tous en Robbe de cérémonie , & accompagnés des autres Officiers , qui composent le Corps de Ville , lequel après avoir assisté au *Te Deum* à Notre-Dame , en revint en diligence , pour la réception de S. M.

L'arrivée du Roi fut précédée d'une décharge des Canons & des Boîtes de la Ville , & de deux décharges de la Mousqueterie des Régimens des Gardes Françaises & Suisses. Le Roi étant monté dans la grande Salle , S. M. se mit à la fenêtre , d'où elle vit l'affluence & le mouvement du peuple , dont la Place de Grève étoit pleine , & dont les acclamations de *Vive le Roi* furent très-vives & continuelles.

On distribua au Peuple par les fenêtres du pain & de la viande , & il fut aussi jetté de l'argent. Il y avoit quatre fontaines de vin , dans la Place comme les jours précédens.

Sur les huit heures on fit une autre

L.v. de

2108 MERCURE DE FRANCE

décharge des Boîtes & Canons de la Ville , & on vit partir ensuite un grand nombre de fusées.

Dans ce tems-là , on vit entrer dans la Place de Grève une Mascarade, dont l'Arlequin étoit monté sur un Asne , & les autres personnages de differens caracteres du Théâtre Italien , étoient à pied , accompagnés de Timbales & Trompettes. Cette petite Troupe salua le Roi par des acclamations , & fit trois fois le tour de l'Edifice du Feu , ce qui mit un intervalle entre la décharge des Canons & les Fusées volantes. Cette plaisante cérémonie s'étant faite avec quelque ordre , fut un amusement agréable pour S. M.

Les Fusées furent d'abord tirées en très-grand-nombre , & très-belles , étant d'une grosseur extraordinaire , immédiatement après , c'est à-dire , à huit heures , on entendit dans le corps de l'Edifice du Feu , un Tonnerre d'Artifice étonnant par le bruit & par la grande quantité du feu qui en sortoit , lequel dura pendant tout le tems que les Parcs d'Artifice & les paremens des Caisses , placées autour de l'Edifice , faisoient leur effet ; de sorte que l'on peut dire qu'il ne s'est point encore tiré de Feu où l'on ait vu une si grande abondance d'Artifice , tiré en moins d'une demie heure.

Après

SEPTEMBRE. 1729. 2109

Après le Feu d'Artifice, le Roi passa dans la Salle, dite des Gouverneurs, & peu de tems après, S. M. alla se mettre à table. Le Duc d'Orleans, le Duc de Bourbon, le Comte de Clermont, le Prince de Conty, le Prince de Dombes, le Comte d'Eu & le Comte de Toulouse, se mirent aux deux côtez de S. M. le Duc de la Rochefoucault, le Duc de Grammont, le Duc de S. Aignan, le Duc de Picquigny, le Marquis de Villars, le Marquis d'Alincourt, le Comte de Baviere, le Comte de la Rochefoucault, le Duc de Charost, le Duc de Tallard, le Comte de Grammont, le Prince de Tonnay Charente, le Marquis de Maillebois, le Duc de Mortemart, le Duc de Retz, le Prince Charles de Lorraine, le Marquis de Courtenvaux, le Duc d'Olonne, le Duc de Bethune, le Duc de Noailles, le Prince de Bouillon, le Duc de Luxembourg & le Duc de Richelieu, que le Roi avoit nommez pour avoir l'honneur de l'accompagner dans son Voyage, étoient placez à la Table de S. M. dans l'ordre qu'on vient de rapporter; le Duc de la Rochefoucault étant à la droite du Roi, après le Comte de Toulouse.

Le Prevôt des Marchands eut l'honneur de présenter la serviette au Roi, & de servir S. M. les Echevins, le Procureur

Lvj. deux

2110 MERCURE DE FRANCE:

reur du Roi , le ~~G~~raffier & le Receveur , servirent les Princes. Le souper qui a été très-magnifique , a été préparé par les Officiers du Roi , & il a été donné par la Ville , dont les Maîtres-d'Hôtel ont mis les plats sur la Table ; S. M. ayant voulu dans cette occasion imiter le feu Roi Louis XIV. qui voulut être traité par la Ville ; lorsqu'il y vint dîner le 30. du mois de Janvier 1687.

Vers le milieu du Repas , le Duc de Noailles se leva , & demanda au Roi la permission de boire à la santé de MONSIEUR ; ce que S. M. ayant permis avec beaucoup de bonté , tous les Convives burent la santé de l'Auguste Enfant très-solemnellement.

Pendant le Repas , M. de Blamont , Sur-Intendant de la Musique du Roi , fit executer plusieurs Symphonies de M. de Lully , par M^{rs} de la Musique de S. M. & par M^{rs} les Vingt-quatre.

Dès que le Roi fut à Table , on servit dans les autres Sales plusieurs Tables pour des Seigneurs & pour des personnes de la suite du Roi , & on distribua à tout le monde une très-grande quantité de rafraîchissemens , tout ce qu'il y a de plus exquis en Vins & en Liqueurs chaudes & froides y fut prodigué.

En sortant de Table , le Roi reçut la
ser.

SEPTEMBRE. 1729. 211

ferviette des mains du Prévôt des Marchands.

Vers les onze heures & demie, S. M. sortit de l'Hôtel de Ville, & fut reconduite jusqu'au bas de l'Escalier par le Corps de Ville, auquel S. M. eut la bonté de témoigner qu'elle étoit satisfaite de la manière avec laquelle elle avoit été reçue, & le Roi étant remonté en Carrosse, partit pour retourner à Versailles avec le même Cortège qui l'avoit accompagné en entrant dans cette Ville. Sa Majesté passa par le Quai Pelletier, la rue des Arcis, la rue des Lombards, la rue S. Denys, la rue de la Feronnerie, la rue S. Honoré, & lorsqu'elle fut arrivée vis-à-vis de la Place de Louis le Grand, elle en fit le tour pour en voir l'illumination qui étoit très-belle. Le Roi avoit ordonné que son Carrosse n'allât qu'au pas, afin de satisfaire l'envie que son peuple lui marquoit de le voir & de répondre aux vœux que chacun formoit pour obtenir du Ciel qu'il continuât de répandre ses bénédictions sur le Roi, la Reine & Monseigneur le DAUPHIN. Pendant la Marche les Officiers des Gardes du Corps, qui étoient autour du Carrosse du Roi, jetterent de l'argent au peuple.

Le Corps de Ville avoit encore eu soin de faire illuminer la face de la Porte.

S.

112. MERCURE DE FRANCE.

S. Honoré, du côté de la Ville, par un grand nombre de Falots placez sur les appuis des Croisées, sur les Corniches & sur le Comble, ce qui faisoit un très-bel effet.

Jamais Paris n'a été si brillant de lumières qu'il le fut cette nuit là. Plusieurs volumes ne suffiroient pas pour donner le détail des ingénieuses, magnifiques & singulières illuminations qui furent faites dans toute la Ville & aux environs, surtout dans les rues où le Roi passa, & les lieux qui pouvoient être vûs par S. M. La rue S. Honoré sembloit formée par deux palissades de lumières, toutes infiniment éclatantes & presque toutes variées par les diverses formes, par les Lustres, les Girandoles, les bras à plusieurs branches, les flambeaux, les bougies, les terrines, les lampions, &c.

Les Balcons & les fenêtres étoient ornés de Tapis & de riches Carreaux, & les Dames qui les occupoient, faisoient encore un spectacle admirable par l'éclat de leur beauté, par la magnificence de leur parure, & par le brillant de leurs Pierreries, qui à la vive clarté de toutes ces lumières faisoient un effet surprenant. Nous ne disons rien des hommes, le Lecteur juge aisément que quand les Belles ont.

ont si grand soin de leur ajustement, les Cavaliers ne négligent pas le leur. Le Roi avec toute sa Cour étoit de la dernière magnificence pour la richesse & le goût des habits.

Il y avoit un autre agrément dans toutes les rues par où le Roi passa, c'est qu'on n'y voyoit ni Carosses ni Feux, ni Fusées incommodes; en sorte qu'on y jouissoit de ce que l'éclat de la lumière a de plus flatteur dans la plus belle nuit, de voir l'élite du plus beau monde rassemblé & de pouvoir se promener à pied presque aussi tranquillement que dans les allées des Tuilleries.

Nous ne disons rien non plus de la marche pompeuse du Roi, précédé & suivi de nombreux détachemens des Troupes de sa Maison, Gardes du Corps, Gendarmes, Chevaux Legers, & Mousquetaires, avec les Commandans & les Officiers, à la tête de ces Corps, & aux Places qu'ils doivent occuper autour du Carosse du Roi. L'air auguste & affable de Sa Majesté, qui paroïssoit sensible au zele & à l'amour respectueux de son peuple, la bonne mine des Princes & des Seigneurs qui l'accompagnoient, celle des Officiers & des Troupes de la Garde, à cheval & à pied, & la richesse de leurs habits, dont le brillant des lumières rehaussoit

3114 MERCURE DE FRANCE.

haussait encore l'éclat , la somptuosité des équipages , tout cela animé par les Trompettes , les Timbales , les Hautbois , les Tambours & les Fifres, & plus encore par les cris de joye ; tout cela , dis je , faisoit un effet admirable , & qu'on ne sçauoit exprimer , moins encore l'effusion du cœur , la joye & le contentement peints sur tous les visages à la vue du Roi. Ceux qui ne pouvoient pas le voir , se faisoient entendre de l'interieur des maisons & des rues aboutissantes , par des acclamations redoublées.

Quel bonheur pour l'Auteur de ce Livre , si , spectateur de ces transports , il pouvoit les rendre sensibles par la maniere dont il les décrit , & faire paroître les siens pour la personne & la gloire du Roi , pour la grandeur de la Maison Royale & pour la prospérité de l'Etat !

S. M. ayant trouvé dans toutes les rues de son passage les magnifiques Illuminations dont on vient de parler , sortit par la Porte S. Honoré , & il fut reconduit jusques sur le chemin de Versailles par une multitude de peuple , qui ne cessoit pas un moment de marquer la joye que la presence de S. M. avoit inspirée à tout Paris.

Le soir & pendant la nuit il y eut dans la Ville des réjouissances plus grandes que celles des trois jours précédens , qui durèrent tout le reste de la nuit.

Le Roi fut bien agréablement surpris, après tout ce qu'il venoit de voir, en sortant de Paris, de trouver encore des Feux & des Illuminations de la dernière magnificence, dans un goût nouveau & que la distance des lieux & le point de perspective dans lequel on les voyoit, rendoient encore plus agréables ; telle étoit la superbe Illumination de l'Hôtel Royal des Invalides, qui fit une salve de son Artillerie. Le Palais de Bourbon, que Madame la Duchesse Douchiere a fait bâtir depuis peu ; la Terrasse, le Perron & toute l'Architecture de ce bel Edifice, étoit illuminée en terrines d'une manière aussi noble qu'éclatante & ingénieuse. La richesse de l'Architecture & l'arrangement des lumières sur divers Plans, se prêtant un mutuel secours, il sembloit aux yeux, que toutes ces lumières n'étoient que d'une seule flamme vive & éclatante, selon les différentes formes, & les plans droits ou inclinez : le tout faisoit une décoration admirable. L'artifice qui fut tiré de ce Palais, lorsque le Roi parut de l'autre côté de la Riviere, fit un très-bel effet.

L'Hôtel du Maine, sur le même Quay & presque sur le même alignement, attira par son illumination & son Feu d'artifice, l'attention, & satisfit pleinement la curiosité de tous les Spectateurs. Nous en parlerons plus

216 MERCURE DE FRANCE.

plus au long , pour ne pas interrompre ici le fil de cette Narration.

Tous les magnifiques Hôtels qui sont sur cet alignement & presque sur le bord de la Seine , étoient décorez des plus superbes illuminations , principalement celui du Marquis de Lassé , du Duc de Saint Aignan , &c. qui tous ont fait éclatter leur zele & faire tirer quantité d'artifice.

Ce beau coup d'œil étoit encore augmenté par la vûe des Illuminations générales & particulières de la Campagne , car tous ceux qui étoient dans quelque exposition heureuse à pouvoir être vûs du Roi , s'étoient efforcz de donner quelque marque de leur zele ; en sorte que S. M. pouvoit voir les Villages de Vaugirard , d'Issy , de Vanves , de Meudon , dont une grande partie du Château étoit illuminée , & de l'autre côté de la Riviere, S. Cloud , Sureine , le Mont Valerien , Boulogne , Auteuil , Pacy, Chaillor, ce qui faisoit divers Tableaux brillans au milieu de la nuit & une perspective charmante.

Le Roi voulant ajouter aux actions de grâces, qu'il a rendues à Dieu, des marques de sa compassion pour les malheureux , à accordé plusieurs grâces, & a donné ordre au Cardinal de Rohan , Grand-Aumônier de France , de faire distribuer de grandes aumônes, & de délivrer des prisonniers.

L'Abbaye

SEPTEMBRE. 1729. 217

L'Abbaye de S. Germain des Prez s'est aussi distinguée d'une maniere particuliere. Dès le Dimanche, vers les six heures du matin, aussi-tôt que les Religieux scûrent la nouvelle de la naissance de Monseigneur le DAUPHIN, ils se hâterent de Pannoncer à tout le Faubourg, par le son de toutes les Cloches, & par une triple décharge de Boêtes & de Coulevrines. Sur le soir, il y eut un grand Feu dans la Cour du Monastere, accompagné de plusieurs salves. Ils ont continué ces réjouissances jusqu'au jour de la Nativité de la Sainte Vierge, qu'ils chanterent après les Vêpres le *Te Deum*, au bruit d'un grand nombre de Boêtes. Vers le soir il y eut encore un Feu comme les quatre jours précédens, pendant lequel on tira un grand nombre de fusées. La principale Tour, & toutes les faces des Bâtimens, tant du Dorroir des Religieux, que des maisons des Bourgeois qui sont dans l'Enclos de la Cour, étoient illuminées depuis le haut jusqu'en bas, ce qui faisoit un très-bel effet par rapport à la régularité & à l'étendue de ces grands Bâtimens. Il y eut aussi à la porte du Monastere deux Fontaines de Vin, qui coulerent fort long-tems; & on peut dire qu'il n'y a peut-être point eu de Quartier dans Paris où la joye ait été plus éclatante que dans l'Enclos de cette Abbaye.

2118 MERCURE DE FRANCE.

Le 11. le Cardinal de Bissy , Abbé de S. Germain , fit tirer dans la Cour de son Palais Abbatial un très beau Feu d'Artifice , qui fut suivi d'un grand & magnifique Repas , auquel assisterent le Nonce du Pape , plusieurs Ambassadeurs & Ministres Etrangers , ainsi qu'un grand nombre de Prélats & de personnes de la première distinction. Toute la façade de ce Palais , ainsi que le fond du Jardin & le Parterre , étoient illuminez d'une manière tout-à-fait ingénieuse , ce qui attira l'admiration & l'applaudissement de tout le monde. Plusieurs Muids de Vin coulerent en faveur du peuple pendant toute la Fête.

*PRIERE A DIEU pour Monseigneur
le DAUPHIN , servant d'explication au
Logogriphe du Mercure du mois d'Août.*

Grand Dieu , de ce DAUPHIN aimable ,
Dont l'éclat éblouit nos yeux ,
Daigne d'une main secourable
Conserver les jours précieux ;
Les Heros dont il tient la vie
Ont fait fleurir par tout tes loix ;
Comme eux , Vainqueur de l'hérésie ,
Il fera triompher la CROIX.

Par Paparoché de Carpentras.

*Le second Volume qui est actuellement
sous presse , paroîtra incessamment.*

T A B L E.

P ieces Fugitives. L'Amour vaincu , Nouvelle	1909
Suite des Reflexions sur la Réponse de M. Hecquet à M. Sylva.	1919
Epitre au Roi ,	1939
Lettre à l'occasion des deux Bibles , &c	1941
Requête d'un jeune Hêtre aux Myrtes des Jardins de Venus ,	1948
Déffense de ce qui a été dit de l'impossibilité de certains Arts ,	1953
Bouts-Rimez ,	1966
Lettre sur l'art d'orner l'esprit , ou bons mots , &c.	1967
Ode sur la naissance du DAUPHIN ,	1978
Lettre en faveur des Epigrammes ,	1981
Lettre sur une Pierre formée dans le corps humain ,	1983
Logogryphe & Enigmes ,	1991
Nouvelles Littéraires des Beaux Arts, &c.	1992
Les Voyages de Glantzbi , &c.	1995
Nouveau Système de Philosophie ,	1998
Lettre sur la Grammaire Italienne à l'usage des Dames ,	2001
Traduction en Vers Latins des Aventures de Telemaque ,	2002
Le Serin & le Rossignol , <i>Fable</i> ,	2004
Nouvelle souscription pour les cérémonies & coutumes Religieuses ,	2006
Seconde partie de l'Histoire des Insectes de l'Amerique , &c.	2007
Lettre sur une Edition des Ouvrages de M. de Thou ,	2008
Programme de l'Académie de Bordeaux ,	2010
Chanson notée , & Vaudeville sur la naissance &c.	2011
Spectacles. Melpomene vengée ,	2011
Réjouissances des Comédiens Italiens ,	2012

Réjouissances au Théâtre François ,	2019
Réjouissances à l'Opera ,	2021
Atheatus, ou l'Invisible, Comédie ,	2024
Nouvelles du Temps, de Turquie, Russie .	
Suede &c.	2028
D'Allemagne, Italie, Espagne, Portugal &c	
Angleterre ,	2031
Nouvelles de France, prise de possession de	
l'Archevêché de Paris ,	2039
Morts ,	2042
Naissance du DAUPHIN , Ode ,	2044
Couches de la Reine ,	2048
Ordonnances de Police, & autres à ce sujet,	2057
Lettre du Roi à l'Archevêque de Paris ,	2061
Mandemens , &c.	2062
Illuminations de l'Hôtel de Ville , &c.	2067
Feu d'Artifice ,	2077
Illumination des Hôtels de Gêvres , &c.	2085
Celles du Prévôt des Marchands & des Eche-	
vins , &c.	2091
Arrivée du Roy , & Te Deum ,	2103
Feu d'Artifice , &c.	2108
Souper du Roy ,	2109
Marche & Retour de S. M.	2111

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 1980. lig. du bas, du , lisez de. P. 2007.
 l. 23. on , l. en. P. 2042. l. 1. livres , l.
 trouvé monter à la somme de 1138181. livres ,
 laquelle. P. 2068. l. 20. & sur les Remparts ,
 l. sur les rempans. *Ibid.* l. 23. poinions , l. pi-
 gnons. P. 2069. l. 1. Pyramides des Etoiles ,
 l. Pyramides terminées par des. P. 2072. l. 22.
 peinte l. peint. P. 2074. l. 17. d'azure l. d'a-
 zur. *Ibid.* l. dern. Refuns , l. refends. P. 2075.
 l. 21. cuivre , l. cire. P. 2078. l. 5. du bas, l'Hô-
 tel , l. l'Autel. P. 2086. l. 10. & de l'autre , l.
 & l'autre. *ibid.* l. 15. du Refand , l. de refend.

Le dir nôté doit regarder la page

2011